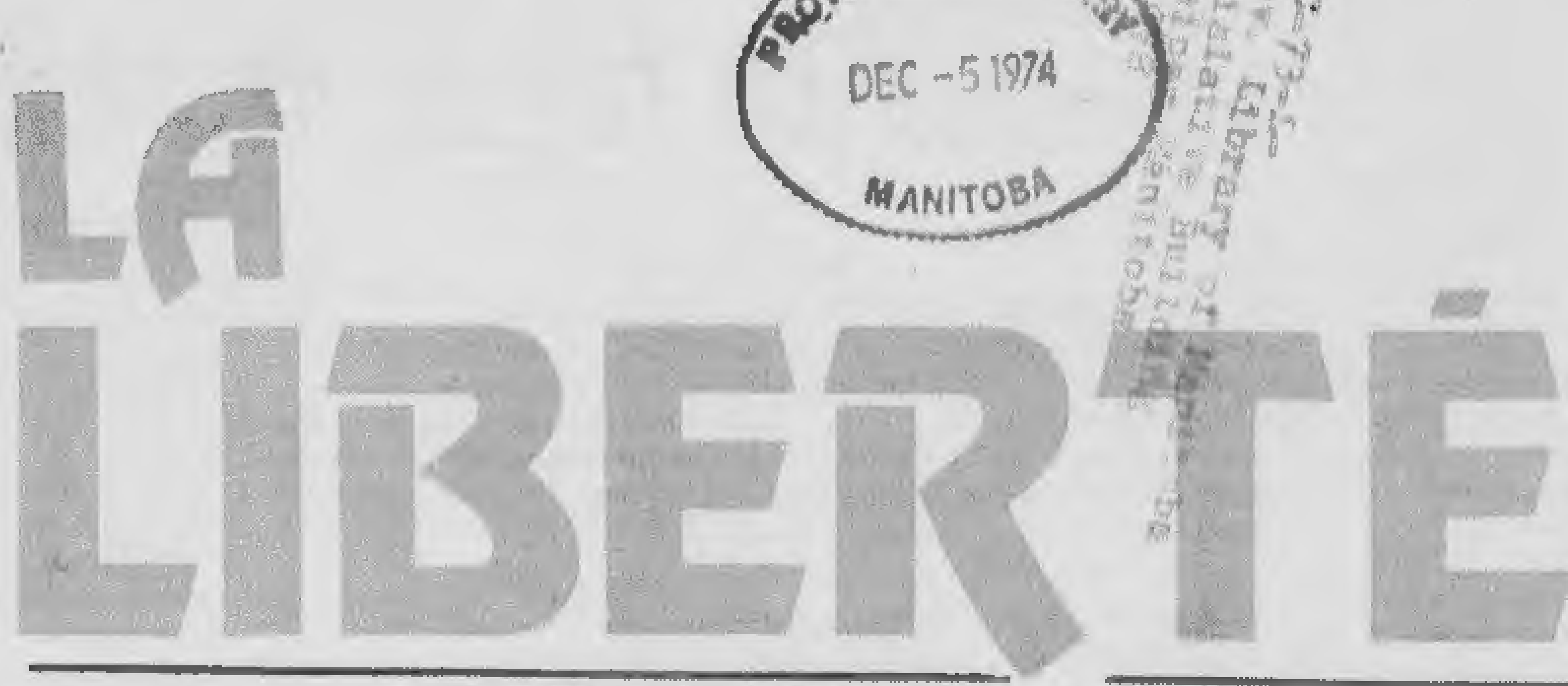


15¢ Vol. 62 No 36 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 4 DECEMBRE 1974

Les Conservateurs dans l'arène

Paul Fredette, connu comme chanteur professionnel, est aussi vendeur. Le 27 novembre dernier, il a surclassé un autre vendeur, Peter Hillcoff, en persuadant les quelque 60 personnes réunies dans le sous-sol de l'hôtel Marion de l'élire pour porter la bannière du parti Conservateur à l'élection partielle du 20 décembre prochain à Saint-Boniface.

Durant cette mise en candidature, le chef du parti conservateur, M. Sidney Spivak, faisait remarquer que son parti avait décidé au mois d'octobre dernier d'être représenté à chaque élection partielle. Aux dernières élections les Conservateurs n'avaient pas de candidat dans le comté de St-Boniface, et ils se sont faits plus de tort que de bien, de continuer M. Spivak.

M. Fredette affirmait qu'il se présentait aux élections puisqu'il ne pouvait ni accepter ni supporter la politique du gouvernement néo-démocrate. S'adressant à l'assemblée en anglais, M. Fredette a déclaré qu'il était temps que les électeurs de Saint-Boniface se débarrassent des deux professionnels et donnent la chance à un amateur d'assurer adéquatement la représentation de Saint-Boniface à l'assemblée législative.

Dans un discours que le président d'assemblée devait décrire comme "le meilleur de sa carrière politique", M. Spivak a ensuite déclaré que même si Saint-Boniface est un comté libéral par tradition, les Conservateurs ont décidé d'y présenter un candidat, car le parti conservateur est le seul parti en mesure de pouvoir défaire le NPD aux prochaines élections. Si le parti libéral ne compte plus que trois membres à l'assemblée législative, il ne sera plus reconnu comme parti au sein de l'assemblée. A cette pensée, M. Hillcoff ajouta: le caucus libéral pourrait alors se rencontrer au sous-sol de M. Marion.

M. Spivak a ensuite accusé le gouvernement de chantage et d'extorsion. Il tenait en main une copie d'une lettre envoyée aux agents d'Autopac, par le "Manitoba New Democrat", journal officiel du parti NPD. Cette lettre demandait aux agents d'Autopac s'ils voulaient adresser des voeux de Noël à leurs clients par l'entremise d'une annonce payée dans ce journal, soit $10.00.

Selon M. Spivak, ceci serait du chantage car les agents d'Autopac sont licenciés par le gouvernement et verseraient donc le $10 par peur de ne pas voir leur licence renouvelée. (Cette accusation était reprise vendredi par M. Georges Forest, président de l'Association des agents d'Autopac du Manitoba, qui déclarait ne pas avoir reçu une seule plainte d'agents se sentant menacés de perdre leur licence; M. Forest ajoutait qu'il avait l'assurance du ministre Bill Uruski qu'un agent ne risquait pas de perdre sa licence s'il choisissait de ne pas annoncer dans le journal du parti NPD).

M. Spivak a de plus fait quelques commentaires sur le changement du parti de M. Desjardins, disant que durant les 5 dernières années il a été "Libéral, Libéral-Démocrate, Libéral-Démocrate indépendant, Néo-démocrate, Néo-Démo-bureaucrate, et maintenant un Néo-démo-schreyercrate". Une telle promiscuité politique est rare dans notre histoire, de conclure le chef des conservateurs.

M. Fredette a clôturé la soirée en assurant l'assemblée qu'il serait debout avant le lever du soleil le lendemain, prêt à travailler et faire du porte en porte.

N. S.

Changements à la Rédaction

La Direction de LA LIBERTE annonce quelques changements qui se sont produits récemment à la Rédaction de notre journal.

D'abord M. Daniel Cadet, embauché cet été à titre de Rédacteur-en-chef de notre journal, a démissionné de ce poste la semaine dernière, en faveur d'un travail à Radio-Canada, Winnipeg. Nous remercions M. Cadet pour l'intérêt qu'il a manifesté envers notre journal, et nous remercions aussi M. Joël Delafond, journaliste coopérant français, qui quittait le Manitoba le 6 novembre dernier, après avoir contribué pendant plus d'un an à la Rédaction de notre journal.

Pour combler ces vacances, deux anciens rédacteurs de notre journal, Jean-Paul Aubry et Hubert Pantel, ont bien voulu accepter la responsabilité immédiate de la Rédaction, avec Nicole Sicotte et un autre journaliste coopérant français qui devra arriver au Manitoba dans quelques semaines.

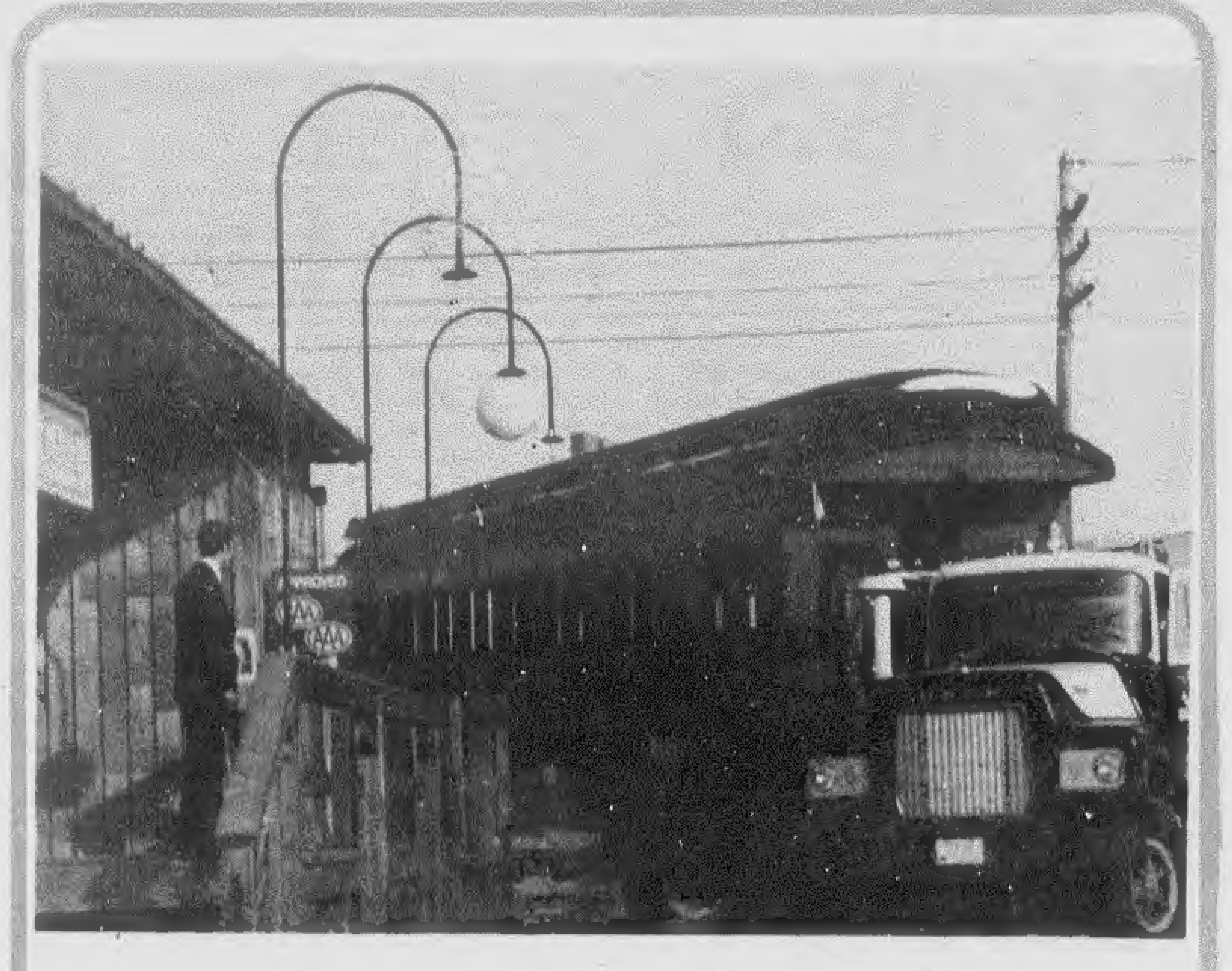
Le Gal, Jamault appuient le gouvernement Schreyer

L'affaire de l'école Taché n'est pas enterrée. A une réunion tenue à la mi-novembre, M. Marcel Jamault fut élu président du Comité des parents, remplaçant ainsi M. Camille Le Gal récemment élu à la Commission scolaire de Saint-Boniface. A une autre réunion tenue le dimanche premier décembre, deux sujets furent discutés: la préparation d'un mémoire qui serait présenté à la Commission scolaire, et les élections à Saint-Boniface du 20 décembre prochain.

Le jour après cette rencontre, M. Jamault nous expliquait qu'il avait fallu parler politique à cette réunion puisque le Comité des parents de Taché avait été approché par les trois partis impliqués dans l'élection à Saint-Boniface, chacun suscitant l'appui du Comité des parents. Il fut décidé à cette réunion que le Comité n'émettrait pas un communiqué de presse avec prise de position officielle, "mais que les membres étaient libres de faire des déclarations publiques, à titre individuel" nous expliquait M. Jamault.

Et c'est à ce titre que M. Jamault déclarait lundi matin son appui pour le candidat Laurent Desjardins. Aussi selon M. Jamault, "il y a une vague très forte chez les parents de Taché, en faveur du gouvernement NPD. Il n'est pas question dans cette élection de renverser un gouvernement, et je pense que la plupart veulent être représentés au sein du gouvernement actuel".

suite à la page 13



Un "cocktail lounge" à la Vieille Gare

Voilà déjà un an que ce wagon attendait, sur les rails tout près de la Vieille Gare, sa transformation en ce qui serait le premier véritable "cocktail lounge" français à Saint-Boniface. Vendredi dernier, le wagon fut déménagé sur le site qu'il occupera dorénavant tout près du restaurant français; le "lounge", dont l'ouverture est prévue pour la fin de ce mois, peut accommoder 35 personnes à la fois, entre les heures de midi et 1h00 du matin. Ce projet de "cocktail lounge" qui aura coûté environ $70,000 est, selon M. Emmanuel Jarrin, un nouveau service offert à la communauté francophone de Saint-Boniface qui démontre aussi la santé et la stabilité du restaurant français à Saint-Boniface.

COLLABORATION SPÉCIALE

Un regain de vitalité

Tout dernièrement, je feuilletais le cahier-souvenir du soixante anniversaire de La Liberté. Je tombai sur un article où le P. Martial Caron rappelait l'époque du Festival de la Chanson française. Le P. Caron écrivait dans son paragraphe d'introduction: "Le Festival de la Chanson française est une "chose" du passé. Seuls en parlent encore ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, y ont pris part." Le dernier Festival de la Chanson avait eu lieu en 1965.

Je ruminais, plutôt distraitement, ces souvenirs nostalgiques du P. Caron quand il me vint tout à coup à l'esprit la toute récente session de Mélo-Mani '74 au Centre Culturel Franco-Manitobain. Comme l'on sait, plus de 400 participants, dont un nombre imposant d'écoliers, sont venus de tous les coins de la province pour faire du chant pendant deux pleines journées. Et qui trouvait-on pour animer la section folklorique? Nul autre que le P. Caron lui-même! Et avec tout l'entrain qu'on lui connaît!

C'est donc dire que si le Festival de la Chanson demeure une chose du passé, son esprit et son enthousiasme semblent bien vouloir revivre sous une nouvelle forme, celle de Mélo-Mani. De plus, tout indique que c'est une formule adaptée à l'époque actuelle, puisqu'elle réussit à attirer des participants des provinces avoisinantes: le Nord-Ouest Ontarien et la Saskatchewan, et même l'Alberta. — N'oublions pas de souligner ici l'aide substantielle du gouvernement fédéral qui permet aux groupes éloignés et isolés de pouvoir assister à ce genre d'activité culturelle. —

Comme le Festival d'autrefois, Mélo-Mani doit son succès au dévouement des organisateurs et à l'énergie des directeurs musicaux. Ce n'est pas une mince tâche que d'amener ensemble autant de participants plus ou moins initiés au chant choral et de leur faire prendre feu en moins de deux jours. On ne saurait donc trop féliciter l'équipe de Mélo-Mani pour son magnifique travail et lui souhaiter de pénétrer toujours plus profondément dans la population franco-manitobaine et, de façon plus particulière, dans les écoles.

La participation nombreuse de jeunes écoliers à la rencontre de cette année est peut-être l'élément le plus prometteur de Mélo-Mani. Il est heureux de constater que le chant semble retrouver sa place dans les écoles, grâce surtout aux efforts des "Mélo-Manistes" dans chaque région. Cela ne va pas sans difficulté. Les milieux scolaires, francophones et autres, ne sont pas encore parfaitement gagnés au rôle tout à fait unique que le chant et la musique peuvent jouer dans le développement de la personne et de la société. Le Festival de la Chanson aurait-il disparu en 1965 si le chant (et la chanson française) était resté fort et actif dans les écoles élémentaires et secondaires?

Evidemment, les éducateurs n'eurent pas à l'époque toute la liberté d'ajuster leurs programmes de façon à donner une meilleure place au développement artistique et culturel des jeunes. Aujourd'hui il semble que la situation veuille s'améliorer. On parle de plus de souplesse et d'imagination au niveau des cadres scolaires. A Winnipeg, récemment, on invitait même un romancier à venir montrer à des jeunes comment s'y prendre pour écrire une composition.

Dans le domaine de la chanson, qu'est-ce qui empêche les écoles de faire appel le plus souvent possible aux ressources musicales de Mélo-Mani ou des Intrépides? Quand verra-t-on les écoles et les commissions scolaires, appuyées financièrement par le Ministère de l'Education, se mettre ensemble et inviter un Gilles Vigneault, par exemple, à faire le tour des classes et à montrer aux jeunes comment on écrit un poème et comment on le chante? Quelle classe de français et de chant ce serait! Il y a tant de possibilités de nos jours, tout à la portée de nos mains et de nos budgets, si l'on se donne la peine de bien placer les priorités.

Pour le moment, réjouissons-nous de voir des groupes comme Mélo-Mani si bien réussir à redonner à tous ceux qui le peuvent la joie de se réunir et de chanter.

Jean-Paul Aubry, O.M.I.

lettres

Monsieur le Rédacteur,

"Nul n'est prophète en son pays". Ce proverbe est bien connu et aide tous les prophètes à continuer leur travail sans trop s'occuper des critiques, surtout quand ces dernières ne sont pas constructives.

C'est le sentiment que j'ai eu en lisant l'article de Paulette Jubinville (La Liberté du 13 novembre 1974) sur la représentation de Tit-Coq donnée dernièrement par le Cercle Molière au Centre Culturel.

Le Cercle Molière est une des premières pierres dans la structure culturelle des canadiens-français du Manitoba. Sa réputation a même dépassé les limites de la province et s'est étendue à tout le Canada. Douter de sa professionnalité, comme le fait Paulette Jubinville à la fin de son article, c'est douter de la professionnalité de toutes les troupes théâtrales du Canada. Il ne s'agit pas, pour être professionnel, de consacrer tout son temps à cette profession et d'être rémunéré pour ses services. Il s'agit d'atteindre un degré de perfection qui dépasse l'amateurisme. Il y a longtemps que le Cercle Molière en a fait la preuve.

Il y a quelque quarante ans déjà, j'étais à Ottawa le jour où le Cercle Molière remporta le trophée Besborough pour la meilleure "performance" théâtrale de tout le Canada anglais et français. On n'était pas peu fier d'être du Manitoba, ce soir-là! Depuis ce temps-là, le Cercle Molière a connu, bien sûr, des hauts et des bas: quelle troupe théâtrale n'en connaît pas? Mais il n'a jamais cessé de tenir bien haut le flambeau de notre culture. Il y a sept ans, après une longue absence, je suis revenue et ai constaté que le Cercle Molière était toujours là; comme antan il devait faire face à toutes sortes de difficultés (manque de fonds, de local, de public, etc.).

Les critiques allaient bon train aussi... Puis ce fut enfin la reconnaissance du fait français à St-Boniface, l'aide des Gouvernements (provincial et fédéral) et la sortie lente du public de sa longue léthargie.

Le Directeur du Cercle, Roland Mahé s'était affirmé et, cette année, il présente une série de pièces dont on ne peut que le féliciter. Reprenons la critique parue dans La Liberté au sujet de M. Mahé. Je trouve dommage que son auteur n'ait eu que cette phrase "avec cette mise-en-scène de Roland Mahé" à offrir à ce dernier. Etait-ce un compliment? Nul ne peut le deviner. La mise en scène de Tit-Coq était remarquable par son originalité et son efficacité. Dans l'article, toutes les félicitations vont à Peter Wingate qui en mérite certes puisque c'est lui qui a exécuté le décor. Mais il ne faudrait tout de même pas oublier que c'est le metteur-en-scène, en l'occurence Roland Mahé, qui avait toute la responsabilité de tous les détails de la pièce.

Paulette Jubinville a su rendre hommage au choix si judicieux des personnages qui "collaient" à leurs rôles et nous lui en savons gré. Cependant elle a des réserves pour le jeu et l'interprétation des acteurs.

Elle en a d'abord contre "une exubérance excessive tout au long de la pièce", exubérance qu'elle attribue à la présence de Gratien Gélinas le soir de la première. Je peux lui dire que cette exubérance existait encore le jeudi soir et même le dernier soir: elle n'était donc pas due à une cause extérieure, mais bien à l'ardeur et à la conviction des acteurs. La pièce, chaque soir, a été "enlevée" et c'est une énorme qualité.

Sans vouloir allonger démesurément ma lettre et ne relevant pas les critiques plus ou moins justes faites à chaque acteur, je m'en tiendrai seulement à celle que l'article adresse à Lucie Grégoire qu'elle semble vouloir "démolir".

Le rôle de Marie-Ange est, je pense, le plus difficile de toute la distribution.

C'est une petite fille bien ordinaire sans beaucoup de caractère et l'histoire qui lui arrive est trop dure pour elle; elle a bien essayé de lutter pendant ces trois ans, malgré sa famille et son milieu qui ne font rien pour l'encourager. Mais de guerre lasse, elle se résigne à son sort, comme c'était l'habitude. Et pourtant son choix, elle l'a au fond du coeur, c'est pourquoi son rôle est si difficile et peut paraître gauche à certains moments.

Ayant eu la chance de recevoir une solide formation artistique, je suis souvent montée sur les planches et ai moi-même mis en scène quelques pièces de théâtre. Par la suite je me suis toujours intéressée au théâtre en divers pays et en plusieurs langues et j'ai toujours été l'amie des artistes: voilà pourquoi je me suis permise de faire ces quelques remarques.

Je veux surtout féliciter Roland Mahé et, à travers lui, tous les membres du Cercle Molière qui se dévouent si généreusement pour nous. Je me réjouis à l'avance de la prochaine présentation en mars.

Bien à vous,

M.-N. A.
(Marie-Nicole Allard)

Monsieur,

"Enlevez les 'sacres' et ce sera parfait."

Je supporte à pleines mains les commentaires de l'abbé Pierre Gagné dans ce journal du 27 novembre.

J'avais écrit une lettre exactement dans le même sens après une émission des "Outardes", mais en la relisant le lendemain je me suis dit pourquoi le faire si c'est acceptable pour les autres, pourquoi pas pour moi?

Cette fois j'en ai mon voyage et j'y ajoute mes remarques et celles de plusieurs vieux "canayens".

Si ces mots étaient employés dans des pièces autres qu'en français ou dans quelques pièces françaises diffusées tard dans la soi[rée], vous vous imaginez le[s] protestations qui en décou[le]raient.

Que répondrez-vous a[ux] petits enfants qui emploie[nt] ces jurons communément qui vous dites que c'est gro[s]sier, vulgaire, ça choque l[es] oreilles... lorsqu'ils vo[us] répondent: "Comment [ça] fait-il qu'ils disent cela [à] la TV?" Il me semble qu'[il] y a des groupes et organ[i]sations pour PROMOUVOI[R] et SURVEILLER le bon e[x]emple du langage françai[s] et s'il y en a je crois q[ue] ça devrait faire partie de [la] programmation.

Merci,

O. Sabourin
St-Jean-Baptiste
le 27 novembre 1974.

Le Rédacteur en chef
a/s La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.

Monsieur,

La survivance et l'épanouissement de la langue française ainsi que de la culture canadienne-française non seulement au foyer national des canadiens-français mais aussi hors frontière, malgré la guerre d'usure menée contre les effectifs francophones au Canada, est quelque chose d'admirable et, à vrai dire, un grand exploit. Dans l'Ouest canadien et surtout au Manitob[a] nous trouvons que ça bou[ge] grâce aux efforts du Cent[re] Culturel, du Collège de S[t-] Boniface, etc. Malheureus[e]ment les efforts du Collè[ge] se limitent au Campus. [Je] ne vois pas pourquoi le Co[l]lège n'offre pas quelq[ues] cours du soir dans d'autr[es] centres francophones da[ns] l'Ouest Manitobain com[me] Somerset, St-Claude et/ Notre-Dame-de-Lourdes. Voilà une question que no[us] posons au doyen du Collèg[e].

Bien à vou[s]

M. E. Hawa[...]

Le communiqué de Paul Fredette

C'est le mercredi 27 novembre qu'a eu lieu l'investiture du parti conservateur à St-Boniface.

M. Paul Fredette, âgé de 46 ans, chanteur professionnel et vendeur, a défait son seul opposant, M. Peter Hillcoff qui s'était présenté comme candidat conservateur en 1972 dans l'élection fédérale.

Comme pour les deux autres partis, le chef du parti Conservateur-progressif a tenu à les honorer de sa présence.

Nous reproduisons le communiqué de presse de M. Paul Fredette qui entre dans l'arène politique pour la première fois.

Je désire ce matin annoncer mon intention de rechercher la nomination comme candidat du parti Conservateur Progressif à l'élection qui aura lieu le 20 décembre à St-Boniface.

Je fais ceci parce que je trouve que je ne peux accepter ou supporter la politique du gouvernement Néo-Démocrate. Je crois que le parti Conservateur-Progressif est le seul parti offrant une alternative au parti Néo-Démocrate, et capable de remplacer le présent gouvernement dans la prochaine élection générale.

C'est pour ceci que j'ai choisi de rechercher la nomination du parti Conservateur-Progressif.

Si je deviens candidat, il y aura occasions de discuter au sujet des questions qui se présentent à la province et aux électeurs de St-Boniface. Ce matin je vais en aborder que deux.

La première est l'attitude du parti Néo-Démocrate envers l'industrie et surtout envers les petits commerçants.

Tous les ans, le gouvernement Néo-Démocrate verse des millions de dollars d'assistance aux industries supportées par, ou appartenant à la Corporation du développement du Manitoba. Je veux bien que dans certains cas, sous certaines conditions ce soit acceptable, tel que de créer de l'emploi dans des petites communautés. Les Néo-Démocrates vont bien plus loin que cela. Ils font des investissements de monnaie publique au support de divers commerces sans l'assurance de leur profitabilité ni de leur viabilité. J'en viens à la conclusion que leur intérêt est fondamentalement socialiste. Je crois en l'implication de gouvernement dans le commerce que là où il est essentiel, tandis que le présent gouvernement s'y mêle autant qu'il lui est permis.

Un bon exemple serait l'attitude des Néo-Démocrates envers Autopac et l'assurance-feu. Le gouvernement avait promis que Autopac serait moins dispendieux, sans discrimination et "sans égard à la responsabilité". Au contraire, Autopac s'est trouvé dans le rouge dès le début, les frais doivent augmenter pour la seconde fois, et des surcharges vont être imposées sur certaines personnes. Les événements ont falsifié presque toutes les promesses que les Néo-Démocrates ont faites à l'égard d'Autopac et maintenant ils ont l'intention de s'occuper d'assurance feu et d'assurance générale. Si là aussi ils perdent de l'argent, les contribuables du Manitoba porteront le fardeau.

Pendant ce temps, le gouvernement fait presque rien pour encourager ou assister le petit commerçant qui désire être indépendant. Quoique ce problème soit provincial, il est particulièrement sérieux à St-Boniface, car St-Boniface a toujours été une ville de petits commerces, et nous voyons aujourd'hui que plusieurs d'entre eux ont des difficultés. Sans les approprier le gouvernement pourrait aider en établissant un meilleur climat commercial. Ici le socialisme gouvernemental est un vrai problème.

La seconde question dont je désire vous parler est celle de l'école Taché. Je supporte le français comme langue d'enseignement, et je crois que nous avons fait suffisamment de progrès vers la tolérance mutuelle, au Canada et dans cette province, pour respecter le droit des parents qui désirent que l'enseignement de leurs enfants se fasse dans une école française. Dans le cas de l'école Taché ce droit a été compromis à cause de problèmes financiers. A mon avis, la situation était d'importance suffisante à justifier un octroi par accord fédéral-provincial. Je crois qu'il est important que le principe soit très clair, vu qu'il est probable qu'une nouvelle loi d'éducation sera présentée à la prochaine session législative. La position Néo-Démocrate n'est pas claire.

Je ne suis pas un politicien de profession comme le sont mes adversaires, et si ceci m'empêche de jouer les petits jeux de politique, il se peut que les électeurs de Saint-Boniface en seront heureux. La seule alternative aux Néo-Démocrates est le parti Conservateur-Progressif.

Les électeurs de St-Boniface comme ceux du Manitoba doivent décider s'ils sont socialistes ou non, et si non, un vote autre que pour le parti Conservateur-Progressif est un vote inutile.

Le droit et la responsabilité

On parle beaucoup en ce moment des inconvénients et des avantages de l'assurance "no fault". Jusqu'à récemment, on employait l'expression anglaise pour désigner cette réalité de l'assurance automobile américaine, et cela en France même où nous avons parlé de cet anglicisme lors de notre passage cet été.

Les Français ont bien accueilli notre proposition et diront comme nous, désormais: assurance SANS EGARD A LA RESPONSABILITE. C'est en effet exactement de cela qu'il s'agit.

Dans nos journaux, on lit maintenant cette expression. Mais on y trouve aussi, malheureusement, assurance sans égard "à la faute". Pourtant le mot responsabilité est clair et précis. La responsabilité civile est ce qu'on appelle en anglais: personal liability. Ce mot anglais (liability) se rend parfois par ENGAGEMENT, OBLIGATION, et la plupart du temps par RESPONSABILITE. Dans un bilan le mot anglais liabilities, au pluriel, se rend par: PASSIF ou DETTES. Le PASSIF et L'ACTIF du plan comptable se disent en anglais: liabilities and assets. Liability toward a third party est tout simplement en français la RESPONSABILITE ENVERS UN TIERS. Mais attention. Alors que l'anglais liable se rend par RESPONSABLE, en général, l'expression "liable for damages", se dit en français: PASSIBLE DE DOMMAGES ET INTERETS. La traduction est ainsi faite, il n'y a guère de règles fixes. Il faut avoir l'expérience et les connaissances dans un domaine quelconque pour pouvoir le traduire. Il faut, autrement dit, être "traducteur plus".

C'est le même problème pour le mot "légal". Il se traduit de différentes façons en français. Legal aid se dit ASSISTANCE ou AIDE JUDICIAIRE. Legal age, c'est la MAJORITE SELON LA LOI. Le "legal expert" anglais est le CONSEILLER JURIDIQUE ou L'AVOCAT CONSEIL. Legal practice ne doit pas se dire, en français: pratique légale, mais L'EXERCICE DU DROIT. Toutefois, on dit HERITIERS LEGAUX, comme en anglais: legal heirs. Parlant de lois et de législation, n'oublions pas que la LEGISLATION est un ensemble de lois sur un sujet donné, ce n'est pas une seule loi, comme en anglais. Une autre faute courante est le calque: année légale. En français, on parle de L'ANNEE CIVILE. Résumons-nous. L'adjectif anglais "legal" se traduit par: 1) JURIDIQUE, c'est-à-dire qui est propre à la loi (acte juridique) 2) JUDICIAIRE, qui sert à l'application de la loi (enquête judiciaire) 3) LEGITIME qui est fait selon la loi (moyens légitimes) 4) LEGAL, qui est dans le sens permis par la loi (héritiers légaux).

S'il s'agit du service chargé, dans une entreprise, de régler les différends auxquels donne lieu l'application des lois, ne disons plus ce qu'on voit hélas encore trop souvent: bureau légal. C'est le SERVICE DU CONTENTIEUX. Une autre remarque qui me vient: si l'on dit correctement MEDECINE LEGALE (application de la science médicale à titre de service prescrit par la loi) on ne doit pas dire: médecin légal. On emploie alors une expression particulière: MEDECIN LEGISTE. Ce dernier fait des expertises MEDICO-LEGALES. Enfin, quelqu'un peut avoir, malheureusement, un CASIER JUDICIAIRE. Quant à la personne qui travaille pour un avocat, ce n'est certainement pas une secrétaire légale (pourrait-elle, la pauvre, être illégale?), mais une SECRETAIRE D'AVOCAT. Son patron, par contre, a fait des études qu'il ne faut pas appeler études légales, mais, puisqu'elles se rapportent au droit, ce sont des études du DROIT. Pour finir, Noël, étant un jour férié permis par la loi, est donc une FETE LEGALE.

Louis-Paul BEGUIN

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNÉ, directeur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 — (Téléphone 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ: Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTÉ: Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $7.50; Etats-Unis $8.50; Etranger: $9.50

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0477

brasse & cuit



par
HUBERT PANTEL

La récente conférence mondiale sur l'alimentation tenue à Rome récemment a au moins été très positive dans un sens, celui de la publicité massive qui se dégageait des délibérations. On déplore souvent que la population en général est peu sensibilisée aux besoins du Tiers-Monde, mais les nombreux reportages de Rome auront remédié un peu à cette situation. Il ne faudrait pas cependant n'être que des consommateurs d'informations: des changements dans notre style de vie s'imposent, bien sûr, mais c'est une action qu'il importe de signaler à nos représentants au gouvernement fédéral. Les politiciens, semble-t-il, sont très sensibles aux lettres: si une personne est suffisamment intéressée pour écrire et exprimer sa position, il y en a sans doute une centaine d'autres du même avis. Durant la récente conférence par exemple, des centaines de canadiens convaincus ont envoyé, à leur propres frais ($18.00), un télégramme à nos représentants à Rome demandant que le Canada ne supporte pas le plan Kissinger — contrôle des réserves de grain par les pays producteurs. Nos représentants on respecté ce désir. Donc, n'hésitez pas à écrire une courte lettre au Premier Ministre et à votre représentant fédéral, faites valoir vos attentes du gouvernement en matière d'aide désintéressée en faveur des pays présentement exploités.

Le dernier rapport financier "Développement et Paix" indique que durant l'année 1973-74, le diocèse Saint-Boniface a cueilli $6,765.42 de plus que l'année précédente, soit un total de $40,305.80 auquel il faut ajouter $46,181.39 prélevé dans la campagne spéciale S.O.S. Sahel. Le $86,487.19 cueilli est le fruit du travail de plusieurs bénévoles, et s'il faut preuve à l'appui signalons que les dépenses de l'année n'ont même pas atteint $500 (et la plus grande dépense est de $229 en timbres, pour retour de reçus).

"Jamais je n'ai lu LA LIBERTE avec autant d'intérêt! " — Récemment je lisais ce commentaire d'un manitobain en Australie, commentaire qui reflète sans doute la pensée de plusieurs autres expatriés. Nos plus fidèles et ardents lecteurs sont peut-être ces franco-manitobains loin de nous, assoiffés de nouvelles du Manitoba français. Alors, pourquoi n'auraient-ils pas leur coin à eux, dans notre journal? Vous êtes professeur en Australie, missionnaire en Afrique, ou que sais-je encore, alors envoyez-nous un commentaire, décrivez d'un oeil et style manitobains votre expérience, votre travail dans un pays étranger, le choc culturel...

Entendu récemment aux prévisions de la météo à Radio-Canada: "Et pour demain, 25 degrés en l'air." — En l'air? Voilà qui fait sourire et nous amène à écouter de plus près les bulletins de la météo, dans l'espoir d'entendre d'autres formules qui font belle image. Qui sait? Advenant qu'on parle par exemple d'un chinook le commentateur dira peut-être que "le thermomètre a grimpé" et on pourra imaginer ce petit instrument escaladant le côté ombragé d'une maison... Dans le sens inverse, entendre "il faisait si froid que la fournaise est partie" pourrait nous conduire à la question: avec le soleil et le beau temps, cette fournaise reviendrait-elle à sa place dans la cave? Digressions légères, sans malice. . .

Lorsque les organisateurs ont l'audace d'appeler une conférence de presse au mois de novembre, c'est signe que le Festival du Voyageur 1975 est une entreprise bien structurée et suffisamment pensée pour que l'on puisse affronter si tôt dans la saison hiémale les journalistes armés de questions pertinentes. Mais le combat a été de courte durée à la Conférence de presse mercredi dernier, les discours lus n'ayant pas suscité de questions de la part des journalistes, qui démontrent une nette tendance à l'entretien individuel... Le Festival '75 présentera un grand spectacle avec une vedette québécoise, et il est possible que Yvon Deschamps soit au pays des tuques rouges, entre le 16 et le 23 février.



TÉL.: 422-5486

RÉS.: 422-5497

Ste-Anne, Man

Offrez un cadeau à toute la famille

Procurez-vous une

Télécouleur

ELECTROHOME

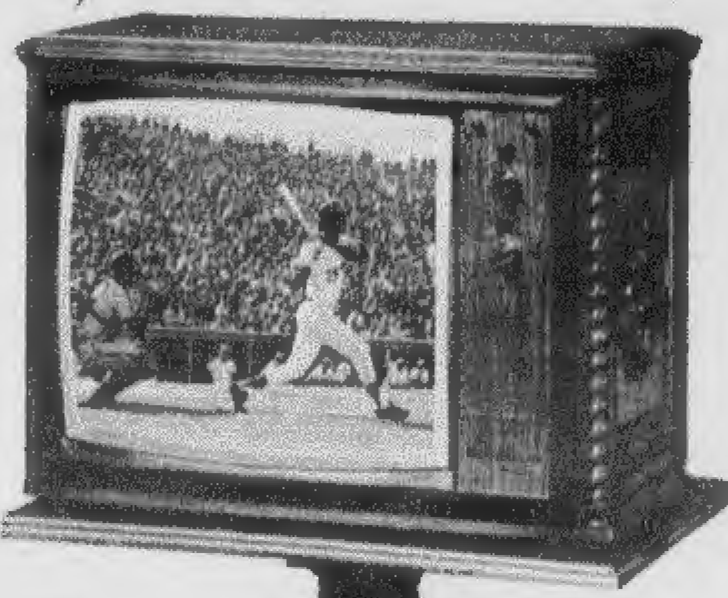




HAMPTON
Meuble de style méditerranéen de 26''.

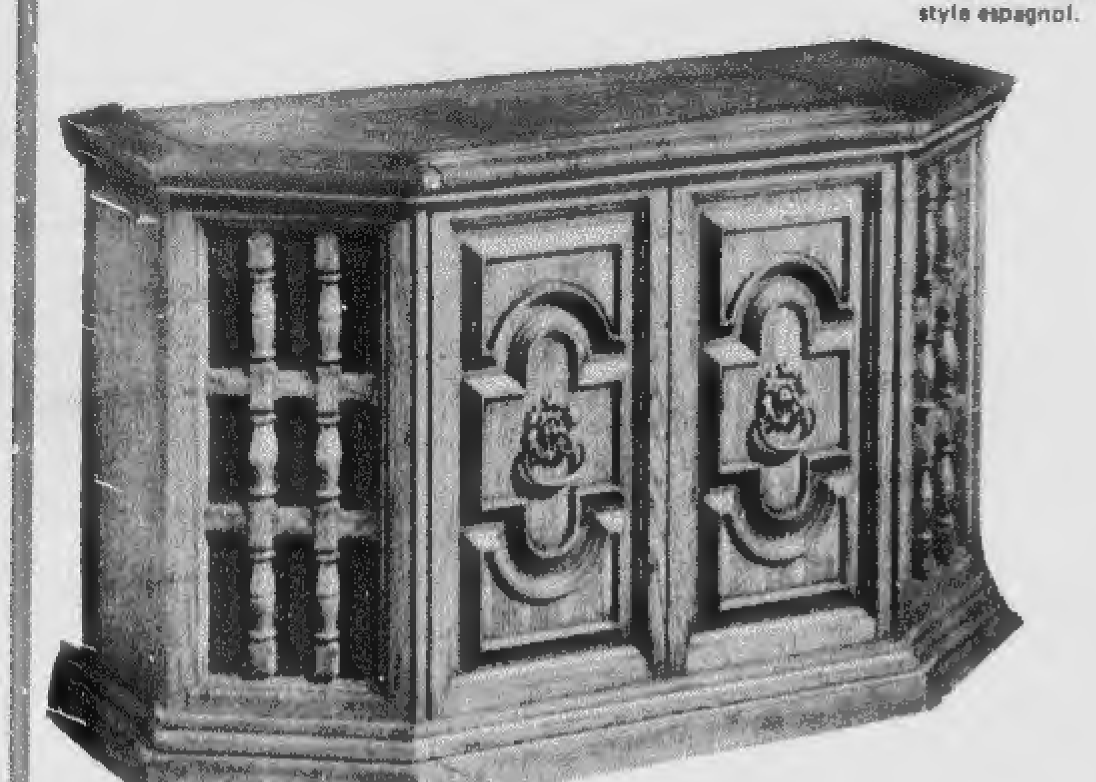


SAN DIEGO
Imposant meuble de style espagnol — 26''.



PALOMAR
Tube — Image de 20 pc. coffret de style espagnol finement sculpté.

MADEIRA
Superbe meuble genre bahut de style espagnol.





ENSEMBLE STEREO
Tourne-disque et haut-parleurs.

Nos prix sont "ULTRA RAISONNABLES"

VENEZ NOUS RENDRE VISITE
AFIN DE VOUS EN RENDRE COMPTE

JOYEUX NOEL

HEURES : lundi — 9h à midi
mardi à jeudi — 9h a.m. à 6h p.m.
vendredi — 9h a.m. à 9h p.m.
samedi — 9h a.m. à 6h p.m.

Les Conservateurs ont besoin d'un chef francophone, des jeunes

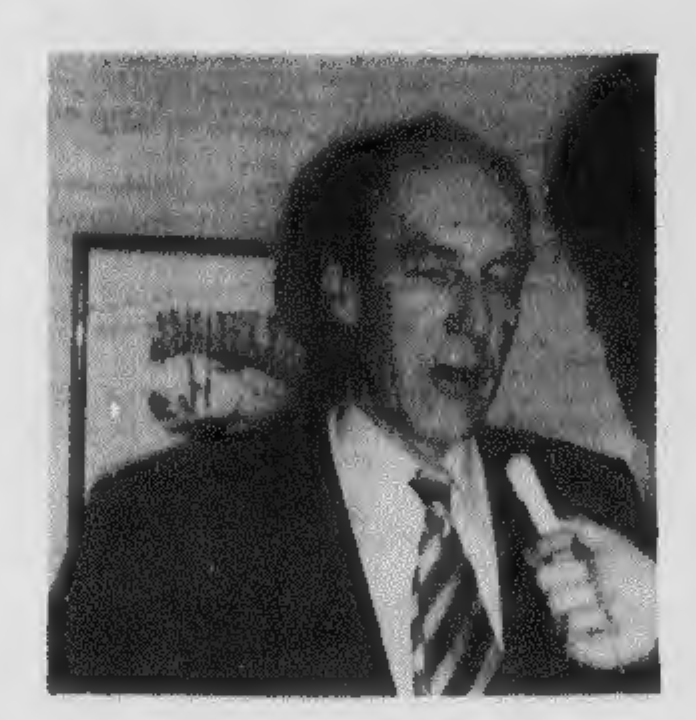
et le conflit sur l'énergie s'aggrave

Le chef national du parti conservateur M. Robert Stanfield affirmait mercredi dernier que son parti aurait besoin "de temps à autre" d'un chef canadien-français, et que son successeur devrait au moins être un parfait bilingue capable de converser avec tous les canadiens, sinon il serait un grand désavantage aux prochaines élections.

L'occasion était une conférence de presse au Holiday Inn de Winnipeg, précédant un dîner des conservateurs ($110.00 l'assiette) auquel assistaient environ 600 personnes. Le $50,000. ainsi amassé servira à combler les dépenses de la dernière élection fédérale.

En parlant de son successeur éventuel, M. Stanfield a dit qu'il s'abstiendrait d'appuyer un candidat en particulier: "ce n'est pas à moi de dire aux gens qui choisir pour me remplacer" a-t-il dit. Aussi il a précisé que s'il demeurait pour un peu de temps encore à la tête de son parti, c'était pour donner aux membres la chance de faire le tri et de mettre de l'ordre dans leurs affaires. M. Stanfield a d'ailleurs confirmé que le congrès des conservateurs l'année prochaine serait un congrès de nomination. Winnipeg possiblement sera la ville hôte de ce congrès.

Une deuxième priorité du parti conservateur, après celle d'attirer les francophones, serait d'attirer des jeunes dans l'équipe. M. Stanfield déplore que son parti connaisse une forte lacune du côté jeunesse.



PLUS DE CONSULTATIONS

Abordant les sujets d'actualité et les plus récents développements du conflit entre les provinces et le gouvernement, M. Stanfield a dit que ce genre de prise de position extrémiste de part et d'autre était une dangereuse voie à poursuivre, et que c'était la santé de la Confédération qui en souffrait. M. Stanfield préférerait voir plus de consultations entre Ottawa et surtout l'Alberta et la Saskatchewan, afin d'établir un système équitable de partage d'impôts sur les ressources naturelles, plutôt qu'avoir une ligne de conduite dictée unilatéralement par Ottawa. Aussi aurait-on intérêt à résoudre le plus tôt possible ce conflit, dit M. Stanfield, pour que l'on puisse procéder à ce qui est d'importance primordiale en matière d'énergie: la recherche et l'exploration.

Le même jour que M. Stanfield faisait ces déclarations à Winnipeg, cinq compagnies de pétrole annonçaient qu'elles réduiraient énormément leurs budgets consacrés à la recherche, et ce en réponse directe aux mesures d'impôt que le gouvernement cherche à imposer dans le domaine des ressources naturelles. L'Association canadienne du pétrole serait prête à réduire son budget de recherches par un billion de dollars, soit de $2.1 billions à $1.1 billion, pour l'année 1975. Le ministre de l'énergie, Donald Mac Donald, a réagi à ces déclarations en affirmant que les compagnies de pétrole cherchaient à faire du chantage et d'intimider le gouvernement.

La question pétrolière nourrit un conflit non seulement entre l'Ouest et Ottawa, mais également entre le Canada et les Etats-Unis. Le ministre de l'énergie avait annoncé récemment une diminution des exportations canadiennes de pétrole à destination des Etats-Unis, les exportations se chiffrant à 800,000 barils par jour en janvier, et 650,000 barils seulement dès le mois de juillet. Cette décision dépendrait d'une entente à être conclue entre l'Alberta, la Saskatchewan et le ministre, en vertu de laquelle les deux provinces accepteraient de laisser sous terre chaque jour 250,000 barils d'huile qui seraient destinés à Montréal. M. MacDonald a cependant affirmé que sa décision était aussi précipitée par le fait que plusieurs personnes qui lui auraient fait part de leur appréhension sur la politique actuelle d'exportation pétrolière, à savoir que nous exportons trop aux Etats-Unis.

suite à la page 12

Le Comité consultatif de langue française

Le lien entre le ministre et la communauté francophone

Le Comité Consultatif de Langue Française (C.C.L.F.) a tenu samedi et dimanche, 23 et 24 novembre, au Collège de St-Boniface, un colloque de consultation officielle auquel ont été convoqués les conseils exécutifs ou administratifs des cinq organismes franco-manitobains les plus en mesure de connaître les besoins éducatifs de la communauté francophone de la province, à savoir: l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, les Educateurs Franco-Manitobains, le Collège de Saint-Boniface, la Société Franco-Manitobaine et le Centre Culturel Franco-Manitobain.

En convoquant ce colloque, le Comité Consultatif de Langue Française s'était donné trois objectifs:

« PREMIEREMENT: demander aux organismes participants d'étudier à fond deux documents de travail préparés par le Coordonnateur de l'éducation française auprès du Ministère de l'Education et intitulés "La Création du Bureau de l'Education Française" et "Cadre de Travail 1974-1979";

« DEUXIEMEMENT: inviter les organismes participants à prendre une position officielle et formelle sur les propositions présentées dans ces deux documents;

« TROISIEMEMENT: inviter les organismes à préciser leurs rôles respectifs en ce qui a trait à la promotion et à l'épanouissement de l'éducation au Manitoba.

Au terme du colloque, tous les organismes participants ont déclaré à l'unanimité qu'il était urgent que le Bureau d'Education Française soit formé de façon officielle et publique, COMME STRUCTURE ADMINISTRATIVE DISTINCTE, à l'intérieur des cadres du Ministère de l'Education, sous l'autorité immédiate du sous-ministre associé, et non en dépendance du "Curriculum Branch" ou de tout autre département du Ministère.

Les organismes franco-manitobains ont également déclaré à l'unanimité qu'ils donnaient leur accord de principe au cadre de travail de cinq ans élaboré par le Bureau de l'Education Française.

A la suite de cette consultation auprès des organismes franco-manitobains, le Comité Consultatif de Langue Française a décidé, pour sa part, de préparer un avis formel qu'il présentera au Ministre de l'Education dans les meilleurs délais possibles.

Il est à noter qu'avec ce colloque de consultation le Comité Consultatif de Langue Française estime avoir conduit à terme une première série de démarches qui avait débuté le 6 septembre 1973, lors de la présentation par la section "Planification et Recherche" d'un rapport suivi de recommandations sur l'enseignement en français au Manitoba. C'est à cette occasion que le Premier Ministre de la province et le Ministre de l'Education avaient indiqué qu'il appartenait au Comité Consultatif de Langue Française de conduire les consultations nécessaires auprès de la communauté francophone.

De plus, le Comité Consultatif de Langue Française croit qu'avec le récent colloque il vient d'inaugurer un nouveau mode de consultation méthodique et efficace qu'il entend poursuivre. Cela lui permettra de préparer des propositions précises et concrètes sur les besoins éducatifs de la population francophone qu'il pourra ensuite présenter au Ministre de l'Education.

De leur côté, les organismes présents au colloque ont assuré le Comité Consultatif qu'ils s'efforceraient de renseigner leurs membres sur les rôles spécifiques du Bureau d'Education Française (B.E.F.) et sur son cadre de travail afin que toute la population puisse voir dans le B.E.F. le service officiel de l'éducation française au Manitoba.

Pour sa part, le Bureau de l'Education Française poursuivra les rencontres d'information qu'il a déjà entreprises auprès du secteur technique de la communauté. De cette façon, la plus grande partie du public francophone devrait pouvoir connaître sans trop tarder comment les services du Bureau de l'Education Française verront à toujours mieux assurer le développement et l'épanouissement de l'éducation française.

Il est peut-être opportun de rappeler, en terminant, que le Comité Consultatif de Langue Française est un organisme prévu par le Bill 113. Composé de neuf membres nommés par le Ministre de l'Education – soit Laurent Roy, président; Origène Fillion, vice-président; Hubert Delaquis, secrétaire; Laval Cloutier, Roger Fréchette, Laurette Théberge, Maxime Desaulniers et Robert Roy –, il conseille celui-ci en tout ce qui concerne l'éducation française dans la province. Et à ce titre, une de ses fonctions consiste à servir de lien consultatif entre le Ministre et la communauté francophone du Manitoba.

Télégramme à Trudeau

Texte intégral du télégramme envoyé le 15 novembre 1974 au Très Honorable Pierre Elliot Trudeau, premier ministre du Canada, par l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix.

Le très honorable Pierre Elliot Trudeau, premier ministre du Canada, Chambre des Communes, Ottawa, Ontario.

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (organisme officiel de l'Eglise catholique canadienne pour le développement international) demande au gouvernement canadien d'adopter de toute urgence des mesures humanitaires faisant cesser la déportation des Haïtiens et leur fournissant des possibilités réelles de vivre ici.

La situation désespérée de ces gens réduits à quêter muettement leur existence et leur liberté d'hommes aux canadiens exige, qu'au-delà d'une interprétation servile de la Loi, les responsables politiques exercent leur pouvoir dans le sens d'une promotion des droits humains fondamentaux des requérants.

Le sort réservé aux Haïtiens constitue un "test" important pour le Canada. Nous espérons fermement que votre gouvernement saura appliquer ici son idéal social et politique d'une société juste, et rendre effective la tradition d'ouverture d'humanité de notre pays.

Molly Boucher, Vancouver, présidente du Conseil, Gilles Baribeau, Québec, président du comité exécutif, Jacques Champagne, Montréal, directeur général.

TELEGRAMME
le 19 novembre 1974

OTTAWA

Le Premier Ministre a reçu votre télégramme du 15 courant en faveur des immigrants d'Haïti et il vous remercie vous et tous les membres de votre organisation de l'intérêt que vous portez à une question qui lui tient profondément à coeur et qu'il s'emploie de son mieux avec la collaboration de tout le Conseil des Ministres à résoudre à la lumière des valeurs et des exigences de la dignité humaine, de la justice et de la loi.

Claude Desjardins, secrétaire correspondancier du Premier Ministre du Canada.



N'attendez pas à Noël
Ouvrez un compte d'épargne
dès aujourd'hui!
Afin d'être assuré que vous aurez l'argent nécessaire pour vos emplettes de Noël, ouvrez un compte d'épargne de votre choix à la Caisse Populaire dès aujourd'hui.
Parlez-en au gérant; il vous expliquera la différence entre un compte d'épargne véritable, un compte d'épargne assuré ou un certificat à terme.
Il n'en coûte rien d'ouvrir un compte d'épargne. Choisissez votre plan d'épargne et épargnez à la semaine ou au mois. Pour un Noël plus joyeux, commencez dès aujourd'hui.
CAISSES POPULAIRES
ST-ADOLPHE Mme Gabrielle Courchaine
STE-AGATHE Mme Laurence Dorge
STE-ANNE M. Lucien George
AUBIGNY Mme Eva Guillou
ST-BONIFACE M. Guy Carrière
CARITAS M. l'abbé Damphousse
ST-CLAUDE M. Roland Philippe
ELIE M. Dosithé Burley
ST-FRANCOIS Mme Irène Régnier
STE-GENEVIEVE Mme Thérèse Desrosiers
ST-GEORGES Mme Berthe Jubinville
HAYWOOD M. Louis de Rocquigny
ILE-DES-CHENES M. René Trudeau
ST-J.-BAPTISTE Mme Yvette Sabourin
ST-JOSEPH M. Jules Chartier
LABROQUERIE M. Norbert Durand
LA SALLE M. Gérard Arbez
LAURIER M. Antonio Deslauriers
LETELLIER M. Arthur Barnabé
LORETTE Maurice Gobeil
LOURDES M. Pierre Marcon
ST-MALO M. Denis Maynard
OTTERBURNE M. Maurice Salve
ST-PIERRE M. Olivier Beaudette
PARC WINDSOR M. Cyril Durand
PRECIEUX-SANG Mme Thérèse Fillion
RICHER Mme Eugénie Saindon
STE-ROSE M. Gustave Verhaeghe
SOUTH JUNCTION M. l'abbé Alfred Desautels
ST-LABRE M. Gérardy
ST-LAURENT Mme Doreen Lambert
Les Caisses Populaires du Manitoba

Jeudi 12 décembre

9:10 Ouverture et horaire
9:15 LES ORALIENS. "La Tempête de neige".
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR.
9:45 EN MOUVEMENT. "Taille". Le café et la condition physique.
10:00 MINUTE MOUMOUTE!
10:15 FABLIO, LE MAGICIEN. "Le rat qui s'est retiré du monde".
10:30 PERSONNALITE FEMININE.
11:00 LES RECETTES DE JULIETTE. Guy Hoffmann, l'invité de Juju, propose aujourd'hui une recette de ratatouille niçoise.
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES. "Cheval de bois", "Le Chéri de ces dames". "Extra lucide". "Un déjeuner mouvementé".
12:00 LE MONDE EN LIBERTE "Les Gazelles".
12:30 COQUELUCHES. Invités : l'Entracte, Anne Sylvain et Diane Robert.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA. Blague dans le coin. Comédie policière réalisée par Maurice Labro, avec Fernandel, Pierrette Pradier et François Maistre. Un comédien ambulant se fait engager dans un cabaret. Il y retrouve deux amies, dont l'une est la maîtresse du propriétaire du cabaret et qui sous le masque de la Main d'or cherche à évincer deux de ses concurrents. (Fr. 63)
16:00 BOBINO
16:30 GRUJOT ET DELICAT. "Le Bistro". Avec Lise La-Salle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers.
17:00 TARZAN. "Le Village en feu". Chita libère un léopard auquel un médecin a injecté la fièvre des marais. En s'interposant, Jai est égratigné par le fauve et gravement contaminé.
18:00 ACTUALITES 24
19:00 TEMPOREL. "L'Envol du dragon". Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil Mc Carthy.
19:30 LES GRANDS FILMS. "La Caravane de feu. Western réalisé par Burb Kennedy, avec John Wayne, Kirk Douglas, Howard Keel et Robert Walker. Un homme est dépossédé de ses terres et de ses mines. Pour se venger du responsable de tout ce qui lui arrive, il prépare un fabuleux hold-up. Avec un tueur à gages, il attaque une diligence blindée. Mais des Indiens surgissent (USA 67). Présentateur: Jacques Houde.
21:30 DESTINATION: MONDE. Animateur: Jean Duceppe. "L'Allemagne" (1ère de 4).
22:00 LA FLECHE DU TEMPS. Animateur: Paul-Emile Tremblay. "Mariner 10 – Vénus et Mercure". Le 29 mars dernier, la sonde spatiale Mariner 10 passe près de Mercure: il s'agit d'un double exploit spatial: c'est la première fois que l'on photographie la planète la plus proche du soleil et c'est aussi la première fois que l'on observe deux planètes en une seule mission, en se servant même de l'attraction de Vénus pour passer près de Mercure. Quelles sont les principales caractéristiques de cette mission, ses buts, les principales expériences prévues? Quels en sont les résultats actuels? Invités: M. Ralph Johanson, ingénieur, et le docteur James Dunnes, du Jet Propulsion Laboratory, de Pasadena en Californie. – "Contrôle climatique". Dans sa volonté de domestiquer les événements et le monde qui l'entoure, l'homme s'est attaqué à des phénomènes naturels tels que les cyclones, les ouragans, les tornades, les typhons et la grêle. Invités: le docteur David Atlas, directeur du projet, du Centre national pour la recherche atmosphérique, Boulder, Colorado, et M. Serge Chauzy, maître assistant Université de Toulouse, France. Recherches : Denis [illegible]
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT ET METEO
23:00 APPELEZ-MOI LISE
24:00 LES ESPIONS. En vedettes: Robert Culp et Bill Cosby. "Mais où est donc Kate". Un nouvel agent que Kelly a recruté est assassiné alors qu'il vient de découvrir une piste pour retrouver une mathématicienne anglaise disparue à Athènes.

Vendredi 13 décembre

9:10 Ouverture et horaire
9:15 LES ORALIENS. "Jeux de neige".
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR. "Centour musclé".
9:45 EN MOUVEMENT. "Conditionnement physique général". La cigarette et la condition physique.
10:00 AU JARDIN DE PIERROT. Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. "Ah! mon beau château".
10:15 CLAK. "Lourd-léger". Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Soloz.
10:30 PERSONNALITE FEMININE.
11:00 LES RECETTES DE JULIETTE. Juliette Huot accueille le chanteur Willie Lamothe et lui offre un rôti de porc au lait et des pommes au cidre.
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX. Narrateur: André Hébert et Bertrand Gagnon. "Autour de la baie". Images d'animaux, saisies par le savant George Regensburg dans la baie du Delaware.
12:00 MINI-FEE. "Les Vacances de neige".
12:30 LES COQUELUCHES. Invités: Nicole Lord et Denis Peterman.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE. "La loi du silence". Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock, tourné dans la ville de Québec. Déguisé en prêtre, le bedeau d'une paroisse de Québec a tué un agent d'affaires qui ne voulait que voler. Rentré à l'église et surpris par un vicaire, il décide de se confesser. Or, le prêtre, désormais lié au criminel par le secret sacramentel, à cause de certaines circonstances, sera lui-même accusé du crime.
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI. "La Maternité". Les bouleversements que ça peut apporter. Recherches: Françoise Cossette.
16:00 BOBINO.
16:30 MISHA LA BOULE. Spectacle de marionnettes, avec le petit ourson, Misha en compagnie de sa mère Barbara et de ses amis le lapin et l'écureuil. "Misha retrouve sa maman".
17:00 MARCUS WELBY, M.D. Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. "Le Donneur". Devenu anémique à la suite d'un empoisonnement sanguin, un petit garçon a un urgent besoin d'une transfusion de [illegible] composé très rare.
18:00 ACTUALITES 24.
19:00 POUR TOUS. Un amour spontané. Film réalisé par Agasi Babayan. Un garde forestier recueille un jeune lynx dont la mère vient d'être tuée. Il le nourrit et l'apprivoise. L'animal lui sera d'une fidélité à toute épreuve (Russe 71)
20:30 HORS SERIE. A la recherche du Nil. Dramatisation historique relatant les expériences de six explorateurs anglais jaloux qui, à l'époque, ont tenté de localiser les sources du Nil. Avec Kenneth Haigh, John Quantin et Barbara Leigh-Hunt. "Les Fontaines secrètes" (3e de 6 épisodes). Au grand dépit de Burton, c'est Speke que la Société royale de géographie envoie en Afrique pour vérifier ses théories au sujet du lac Victoria. Le capitaine James Grant l'y accompagne. Après un séjour à la cour du roi Mutesa, au Buganda, les explorateurs atteignent le lac Victoria. Pendant ce temps les époux Baker organisent leur propre expédition.
21:30 DOSSIERS. Louis Hémon, auteur de "Maria Chapdelaine". Document retraçant les principales étapes de la vie de Louis Hémon.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES. SPORTS
23:00 APPELEZ-MOI LISE.
23:00 CINEMA. La Piscine. Drame psychologique réalisé par Jacques Deray, avec Alain Delon, Romy Schneider, Maurice Ronet et Jane Birkin. Un écrivain raté et sa maîtresse se sont installés dans une villa près de Saint-Tropez. Ils reçoivent un ami et sa fille de dix-huit ans. L'écrivain supporte mal les attentions de l'ami auprès de sa maîtresse et s'intéresse de près à la jeune fille. Rentrant ivre un soir, l'invité se prend de querelle avec son hôte qui le pousse dans la piscine et le noie puis déguise l'affaire en accident (Fr.-it. 6*0



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB
de 17h15 à 17h55 du lundi au vendredi

Danger de brûler votre grain pendant la période de séchage



M. Tony Protz ingénieur agricole au ministère de l'agriculture de la Saskatchewan met en garde les fermiers qui emploient certains types de séchoirs dont les instruments indiquant la température peuvent être influencés par les vents ou le soleil. Les conditions d'environnement pouvant causer des écarts de lecture allant jusqu'à 40% peuvent occasionner des brûlures aux grains si l'on n'y prend pas garde.

Le volume d'air employé pour le séchage n'est que peu affecté par les changements de température extérieure, les températures froides augmenteront pourtant la consommation de carburant.

Pour les séchoirs où le grain se renouvelle continuellement et dont les thermostats de contrôle sont exposés aux rayons du soleil ou au vent, il faut se rappeler que la quantité de grain sera affectée si les thermostats subissent un refroidissement et dans bien des cas le grain sera brûlé.

Il faut aussi se rappeler que la plupart des séchoirs sont manufacturés pour le séchage du maïs et que le séchage de grain plus petit réduit encore le passage de l'air.

En plus des précautions de rigueur pour l'emploi du gaz, un régulateur de pression diminuera la consommation.

Pour plus de précision et de régularité, l'emploi de thermostats du type sonde est recommandé.

Il est aussi important de se rappeler que le blé ne devrait pas être chauffé à plus de 140o s'il doit être employé comme semence, 170o pour la vente commerciale et 180o s'il est destiné aux animaux.

Pour l'orge, les températures sont plus basses: 110o pour la semence et la brasserie, 130o pour l'usage commercial et 180o pour la nourriture animale. Le lin et le colza peuvent être séchés à 110o pour la semence mais ne peuvent être chauffés qu'à 100o pour le lin et 130o pour le colza s'ils sont vendus commercialement.

Lorsque les grains sont appelés à être entreposés pour une longue période, il est recommandé d'abaisser l'humidité par le séchage aux niveaux suivants: 14.5% pour le blé, 14.8% pour l'orge, 14% pour l'avoine et le seigle, 10.5% pour le lin et le colza, 16% pour le sarrasin et les pois, 15.5% pour le maïs, 9.5% pour le tournesol, 11% pour la moutarde.

User ou abuser

Si l'on prend les manchettes des journaux des derniers mois, il est facile de relever des grèves dans tous les secteurs de la société sauf un.

Pourquoi cette différence pourquoi cette injustice? La réponse peut paraître simpliste et même nous faire sourire, mais prenons bien garde de perdre le peu de sagesse qu'il reste au monde.

En effet, si le cultivateur ne fait pas, et ne veut pas faire la grève, c'est qu'il sent sa responsabilité de produire pour nourrir ceux qui sont si souvent ingrats pour lui.

Comme la racine à la base de l'arbre, le cultivateur soutient l'édifice de la civilisation, en nourrissant d'abord, mais aussi en étant une sorte d'exemple, un point d'attache pendant les tempêtes, une protection contre l'érosion du terrain qui représente si bien les couches de notre société.

Non, ce n'est pas demain que le fermier fera la grève; il sait que la nature est son maître et que la providence sera avec lui tant et aussi longtemps qu'il gardera le respect de la vie.

Si certaines revendications sont justifiables, d'autres le sont moins.

On étale 28 millions d'oeufs et les spéculateurs importent des millions de caisses de 30 douzaines. Les scandales de l'immolation de jeunes veaux nous ont horrifiés. Les grèves dans le transport des grains et dans les secteurs d'utilité publique ont fait mourir directement ou indirectement des milliers d'adultes et d'enfants.

Il est peut-être permis d'user comme levier de pression des moyens aussi inhumains que la grève, mais il est temps de prendre conscience que nous en avons par trop abusé. Si nous continuons de couper les branches de l'arbre, et bien souvent le tronc, il n'y aura pas toujours de nouvelles tiges qui repousseront.

LES MARCHÉS

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en février 1975	67$45	plus	2$73
Porcs sur pied en février 1975	44$30	plus	0$23
Boeufs sur pied en février 1975	41$35	moins	0$25

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Sur le marché de Toronto, la demande a été bonne et les prix sont demeurés fermes pour les taures et les boeufs de qualité.

Les vaches et les taureaux se sont vendus moins cher cette semaine ainsi que les veaux de boucherie.

Les prix des animaux d'élevage sont demeurés stables ainsi que ceux des agneaux.

LES PRIX ONT DONC CLÔTURÉ

Boeufs cat. A 1-2, 51$ à 53$, ventes allant jusqu'à 55$50;

Taures cat. A 1-2, 43$ à 45$, ventes à 49$85;

Vaches D 1-2, 16$ à 18$ allant à 20$;

Taureaux, 22$ à 24$.

Les prix du porc ont varié de 57$25 à 58$40 clôturant à 58$05.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de stables à 4$ à la baisse. Les animaux d'élevage sont restés à prix stables si l'on considère la qualité offerte sur le marché. La baisse qui se dessinait sur le marché des taures et des boeufs à la fermeture de la semaine passée a continué de s'accentuer cette semaine faisant baisser les prix de 3$ à 4$. Les taures de premier choix étaient très peu nombreuses, celles plus légères se vendaient 1$ à 2$ à la baisse. La demande pour les vaches a été très irrégulière toute la semaine, les prix sont pourtant demeurés stables.

La vente des taureaux a été difficile et on a enregistré des baisses de 4$ du 100 livres.

Le prix des porcs clôture 30 cents à la hausse et les agneaux se sont vendus 4$ plus cher du 100 livres que la semaine précédente.

REÇU CETTE SEMAINE

5,000 animaux de boucherie comparativement à 5,200 l'an dernier. 1,700 veaux comparé à 1,400 l'année précédente. 15,750 porcs contre 18,150, ainsi que 300 moutons et agneaux contre 500 l'an dernier.

Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 70 en Alberta, 45 en Saskatchewan, 1,300 au Manitoba, 1,475 en Ontario et 50 aux Maritimes.

LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

Nos Jubilaires



Jacqueline et Raymond Roy.
Photo Bérard, St-Pierre

C'est en l'église de la paroisse de St-Pierre que Jacqueline et Raymond Roy célébraient le renouvellement de leurs promesses de mariage. Ils avaient l'apparence de s'aimer comme il y a 25 ans passés. L'abbé Lionel Bouvier célébrait la messe à leurs intentions et leur rappela le comportement d'époux exigé d'un chrétien. La participation aux chants durant la messe fut des plus appréciée de M. et Mme Roy. Ils se sont sentis fiers, et à juste titre, de la qualité et de la beauté du chant de la chorale. Nous étions et demeurons toujours reconnaissants, Mme Roy. Notre soliste, M. Auguste Laroche, est un des plus remarquables. Cette messe fut suivie d'une très belle soirée au Centre Récréatif.

Les nombreux éloges qui leur ont été faits durant la soirée témoignent de leur dévouement et du respect que nous leur portons. C'est un couple qui s'aime et tous les indices appuient ce fait.

M. et Mme Raymond Roy ont demeuré à St-Jean-Baptiste de 1949 à 1966. M. Roy est électricien, et Mme Roy est dévouée, de profession. Ils ont trois beaux enfants, Claude, Lucienne et Laurent. La paroisse peut dire qu'elle a bénéficié de l'inondation à St-Jean-Baptiste en 1966.

Nous pouvons dire que M. et Mme Roy ont eu une vie remplie jusqu'à présent, et que si la Providence le veut bien, nous nous retrouverons réunis ensemble pour leur 50e anniversaire.

C'est avec un regard chaleureux que vous pouvez jeter en arrière un coup d'oeil de satisfaction sur votre devoir accompli. Sincères félicitations et que Dieu vous garde encore longtemps parmi nous.

Denis

SOCIÉTÉ HISTORIQUE



De gauche à droite: M. Marius Benoist, M. l'abbé David Roy et Monique Bérard.
Photo Bérard, Saint-Pierre

Au gymnase de l'école secondaire avait lieu le lundi 25 novembre un rassemblement de la Société Historique de St-Boniface. Pour rappeler en même temps la Ste-Catherine, de la tire et une généreuse collation furent préparées par la famille de M. et Mme Charles Bérard. Des gens de Saint-Boniface, qui remplissaient un autobus, venaient pour encourager le Comité du Centenaire en formation à St-Pierre.

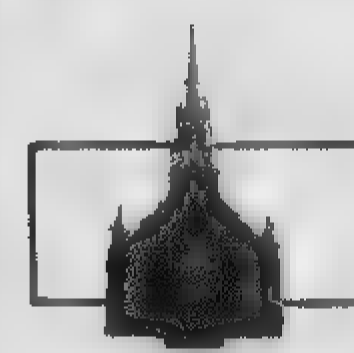
Les quelques personnes présentes ont pu jouir de la présentation d'un film des Fêtes de la St-Jean-Baptiste tourné à St-Pierre en 1934, ainsi que d'un film sur la vie que mènent nos compatriotes de St-Laurent. Nous remercions de nouveau l'exécutif de St-Boniface qui pour la seconde fois cette année, est venu nous renseigner sur des sujets et des personnes qui nous ont gagné ce coin du Manitoba qui nous est cher.



Mme Laurence Bérard en train de préparer la soirée de tire!
Photo Bérard, Saint-Pierre

Visiteurs de Saint-Malo

Le jeudi 26 novembre, le groupe de Nouveaux Horizons de St-Malo rendait visite à celui de St-Pierre. Cette rencontre avait lieu au Centre Sabourin, puisque c'est là que se tiennent tous les rendez-vous quotidiens. Comme on disait le jour même: Il fait bon de se rencontrer pour partager nos aspirations et nos jeux tout en jouissant d'une plus grande compréhension des problèmes communs des uns comme des autres.



L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé – 422-5727
Alma Perreault – 422-6866

Centre Culturel de Ste-Anne

Voici quelques réalisations du Centre depuis septembre:

A. Une salle du Centre est louée pour cinq mois, cinq jours par semaine, sept heures par jour.

B. La salle du soubassement est presque terminée.

C. La demande quoique tardive de subvention fédérale nous a rapporté $6,000. (Un gros merci à M. Marc Arnal et au Secrétariat d'Etat).

D. Une demande au conseil du village a été accueillie favorablement. (Merci à tous les conseillers qui nous ont voté $250.)

E. Nous avons maintenant une constitution.

F. Permettez-moi d'ajouter ici qu'une foule de projets sont sur le point d'éclore. Le comité a du goût, de l'entrain, du dynamisme, de la bonne volonté, de la bonne entente, enfin, tout ce qu'il faut pour réussir.

Dans un avenir assez rapproché, nous aurons un permis pour émettre des reçus pour fin d'impôt. Vous nous voyez venir. Ne craignez pas puisque nous voulons vous en donner plus que pour votre argent.

Je termine avec une grande nouvelle. Il est très possible que la grande chanteuse canadienne Emmanuelle vienne nous donner un spectacle à Sainte-Anne, dans notre centre. Je suis sûr que nous saurons lui réserver un accueil digne de ce nom car nous serons les premiers bénéficiaires.

Aimé-Onil Dépôt

Tournoi de volley-ball pour la division Seine

Une journée d'activités où les étudiants des classes secondaires et pré-secondaires pouvaient choisir, parmi six ateliers différents, celui qui les attirait particulièrement. Voilà un événement intéressant qui se passait à l'école le 8 novembre.

Les ateliers étaient sous l'habile direction des suivants.

Poterie – Rachel Vigier;
Décor Intérieur – Soeur Francine;
"String Art" – A.-O. Dépôt, CSV.
Danse – Denis Connolly;
Dessin et peinture – Cyril Parent;
Chorale – Guy Boulianne.

On prévoit 6 journées de telles activités au cours de l'année, donnant ainsi la chance aux élèves de goûter à chacun des ateliers. La prochaine se tiendra le 6 décembre.

Alma Perreault

Journée d'activités à l'école

Il y eut un tournoi de volleyball entre les équipes de "freshmen" représentant les écoles de la Division Seine à l'école Ste-Anne le 20 novembre. Au-delà de 80 participants prirent part au tournoi. Les vainqueurs furent l'équipe des filles de Lorette et l'équipe des garçons de Saint-Norbert qui méritent de chaudes félicitations. Ce sont eux qui représenteront la Division Seine au TOURNOI DE ZONES cette fois, où les Divisions Rouge, Seine, Hanover, Agassiz et Selkirk s'affronteront. Le public est invité à ce tournoi qui commencera à 10 heures à l'Ecole Ste-Anne le samedi 30 novembre. Bonne chance à nos représentants!

5 GÉNÉRATIONS



La petite Lisa-Anne Marie Carrière, fille de M. et Mme Jerry Carrière de Traverse Bay, Man., est certainement bien chanceuse de pouvoir être choyée par ses arrière-grands-parents, M. et Mme Léon Belisle de La Villa Youville de Ste-Anne, qui voient chez cette enfant leur 5e génération, par ses arrière-grands-parents, M. et Mme Victor Larocque de Richer, et par ses grands-parents, M. et Mme Georges Trudeau de Ste-Anne. Dans la photo on voit la petite Lisa et les cinq générations du coté maternel. Assis, Mme Belisle avec Lisa dans ses bras, et M. Belisle, debout, de gauche à droite, M. et Mme Victor Larocque, M. et Mme Georges Trudeau et M. et Mme Jerry Carrière.

CEDULE DES JOUTES DE HOCKEY M.E.H.L.
1974–1975
Voir page 21

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

powerview

Powerview, Manitoba
le 28 novembre 1974.

Le 16 novembre, M. et Mme Valier Beaulieu eurent une très agréable surprise quand leur enfants, plusieurs frères et soeurs, neveux et nièces et amis arrivèrent pour celebrer la fête de naissance de M. Beaulieu ainsi que leur 25e anniversaire de mariage qui datait du 11 octobre. La soirée se passa agréablement. Un délicieux goûter fut servi et plusieurs jolis et utiles cadeaux furent présentés aux jubilaires, entre autres une coutellerie en acier inoxydable, un ouvre boîte électrique, un ensemble plateau et plats à fruits sur lesquels était gravé "25e anniversaire", $50.00, etc. .. Etaient présents pour l'occasion leurs enfants: Paul, Richard et son épouse, Gérard et Valérie, Emile Beaulieu (frère de M. Beaulieu), ses soeurs Lucie Tomchak, Irène Tomchak, Mme Joe Winzoski et son époux; neveux et nièces: M. et Mme Bill Hill et famille, M. et Mme Kenny Winzoski, M. et Mme Roland Tomchak, M. et Mme Victor Woloskoski et famille, Roger Tomchak, Mlle Pauline Tomchak, des amis M. et Mme Bob Twiss.

M. et Mme Beaulieu ont très apprécié cette marque d'amitié et remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué à cette soiree-surprise.

Depuis un mois il y a pratique de chant une fois par semaine et ces deux derniers dimanches nous avons eu du très beau chant à la messe de onze heures. Une des religieuses touche l'orgue. Les pratiques se continuent et l'on espère que l'on aura bientôt un choeur de chant solide dont l'on puisse être fier.

Mme Armand Déstiets

transcona

L'ARBRE DE NOËL

On aura cette année l'arbre de Noel pour enfants jusqu'à 10 ans inclus, le dimanche 22 décembre de 2h à 4h de l'après-midi, au Centre Culturel. Le comité de téléphone dirigé par Mme Denise Lambert 222-8006 prépare actuellement la liste des petits. Si vous n'avez pas reçu un appel à date, le Père Noël et ses clowns, vous prient de le faire sans tarder.

Invitation: Une soirée de Noel pour toutes les dames et jeunes demoiselles de la paroisse de l'Assomption aura lieu le mercredi 11 décembre à 8h p.m. au Centre Culturel. Au programme - jeux, chants, prix, échange de cadeaux et goûter. Le comité d'organisation promet une belle rencontre amicale avec bien des surprises. Qu'on se passe le mot pour le 11 décembre.

Hélène Blais - 222-8851

st-eustache

PÉRIODE DES FÊTES

Le centenaire de la paroisse prendra fin avec l'année en cours. Il serait louable que les paroissiens fassent un effort plus grand afin de rendre plus beau, plus accueillant leur foyer, leur village. Il est facile et peu coûteux que des décorations de lumières ou autres décors enjolivent les fenêtres, les devantures des maisons. De belles crèches extérieures creeraient une ambiance chrétienne. Ainsi le village de St-Eustache, et l'esprit de famille qui a tendance à disparaître un peu partout de nos jours y gagnerait énormement. En accrochant des "1874-1974" lumineux parmi les décorations beaucoup de gens aimeraient se rappeler les coutumes d'antan.

FRAPPÉS D'ADMIRATION

En 1903, ce qui réjouissait surtout M. et Mme Charles Gervais de la paroisse, c'était le secours spirituel qu'ils pouvaient procurer à leur famille. "Une église, un prêtre résident, des religieuses pour nos enfants, et cela seulement à deux milles de la maison. Que nous sommes heureux !"

Aujourd'hui, si nous pénétrons dans les maisons familiales de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous y recueillons un évêque, Mgr Charles-A. Halpin, archevêque de Regina, Sask.; les Srs M.-Majella (Louise), Lucille (Emma) et Valérie (Yvonne), religieuses de Notre-Dame des Missions; les Srs Olive Halpin et Yvette Bernardin, missionnaires Oblates; le P. Robert Bernardin, Oblat de Marie-Immaculée; M. l'abbé Marcel Gervais et le P. Charles Gervais, prêtre des Missions Etrangères de Scarboro, les FF. Adélard et Armand Gervais, Oblats de Marie-Immaculee, soit un total de onze vocations sacerdotales ou religieuses.

Naturellement l'atmosphère familiale constatee en ce qui concerne la vie de ces ancêtres de chez nous était sans contredit la présence divine qui a donne à leurs plus humbles gestes une grande valeur. Ils savaient bien que la vertu et le travail sont des prières efficaces s'ils sont édifiés sur l'amour de Dieu et du prochain.

Qu'il nous soit permis de souligner ici la foi à transporter les montagnes de cette grand-maman Gervais qui a fidèlement assisté à la célébration Eucharistique même sur semaine et qui a vécu jusqu'à l'âge avancé de 96 ans. Notons en passant que son mari l'a précédee dans la tombe 45 ans avant elle, le 3 juin 1922. Cette aieule a su preparer dans l'âme de ses enfants et petits-enfants, comme au coeur même de toute sa grande famille, le berceau de l'Enfant-Dieu. Evidemment, nous restons frappés d'admiration devant une telle grandeur d'âme. Ne pouvons-nous pas appliquer à cette nonagénaire l'esprit de prière qui faisait dire à une maman: "tout le long du jour, j'ai fait prier mes pieds, mes mains et mon coeur".

Il y a trente ans, on avait conscience de divulguer une vérité quand on entendait dire: "Le sacerdoce des fils commence dans le coeur des mères". Pourquoi cette pensée ne vaudrait-elle pas encore de nos jours? L'Eglise insiste actuellement sur le fait que le problème des vocations religieuses est un problème quasi mondial et que les vocations se font rares partout. A nous donc de prier saint Joseph, le pourvoyeur des vocations.

M. et Mme Charles Gervais vous qui êtes là-haut, il n'y a pas à en douter, votre vivante mémoire demeure une lumière sur notre sentier car les grandes âmes ne meurent pas.

somerset

Nouveaux Horizons est un programme fédéral qui offre aux retraités l'organisation de leurs loisirs. Il accorde des subventions aux groupes de personnes à la retraite qui entreprennent des activités susceptibles de stimuler leur intérêt, tout en aidant les autres.

Toute personne, quel que soit son âge, peut cependant bénéficier des services et des avantages découlant de ce projet. Bien que la subvention puisse contribuer au lancement de ce projet, c'est l'effort soutenu des dirigeants et des participants qui en assurera la réussite.

La population du village de Somerset est reconnaissante du fait, qu'à cette fin, un octroi considérable a été accordé, et que bientôt, les citoyens de notre localité pourront jouir des avantages de ce projet.

Nous demandons donc votre entière coopération et l'appui nécessaire pour le succès de cette entreprise.

Notre projet est connu sous le nom de Club Pembina.

Nous espérons qu'avec votre collaboration, ce projet sera en fonction sous peu.

Les directeur du
Club Pembina

South Junction - Vassar

Le jeudi 28 novembre avait lieu à l'école Rosa L. Gray une journée chantante, gracieuseté de la Société Franco-Manitobaine. De chaleureux mercis vont à son directeur, M. Normand Dupasquier.

De 9h30 a.m. à midi, les élèves des grades 7 à 12 inclusivement ont joui du savoir-faire de M. Marcien Ferland, Mmes Alice Fredette et Pauline Durand, à l'atelier de chant; de Mlle Jeannine Tougas, à celui de théâtre et jeux; de Pierrette Lesage à celui de la danse. A une heure de l'après-midi, c'était au tour de l'école élémentaire à jouir du même privilège.

Les professeurs et étudiants, tant anglais que français, ont été bien emballés. Tous disent s'être bien amusés, au point que le lendemain, on a annulé certaines classes anglaises pour revivre la veille.

Reconnaissance à la responsable de la journée, Mlle Jeannine Tougas. Les responsables étaient bien organisés. Ils se sont montrés amicaux et compréhensifs. Des bravos à ces cinq délégues qui se sont si bien dévoués pour la cause. Leurs efforts n'ont pas été vains. A nous de continuer ce bon départ.

Cet événement a été très valable au point de vue culturel et social; l'attitude vers le français a grandi; une atmosphère de compréhension s'est produite entre élèves et entre professeurs d'expressions différentes. Cette journée a placé les étudiants dans une ambiance française où chacun a pu réaliser la nécessité de comprendre et parler la langue française.

Un point cependant à déplorer, c'est que à 2h45 p.m., seulement qu'une poignée de parents avaient laissé leurs travaux et étaient venus applaudir et encourager les efforts de leurs enfants. Il faut espérer que la prochaine fois, qui sera le 10 janvier 1975 dans la soirée, une foule d'adultes viendra applaudir les efforts de la jeune génération.

Pour la cause, il ne faut rien epargner.

La Seine

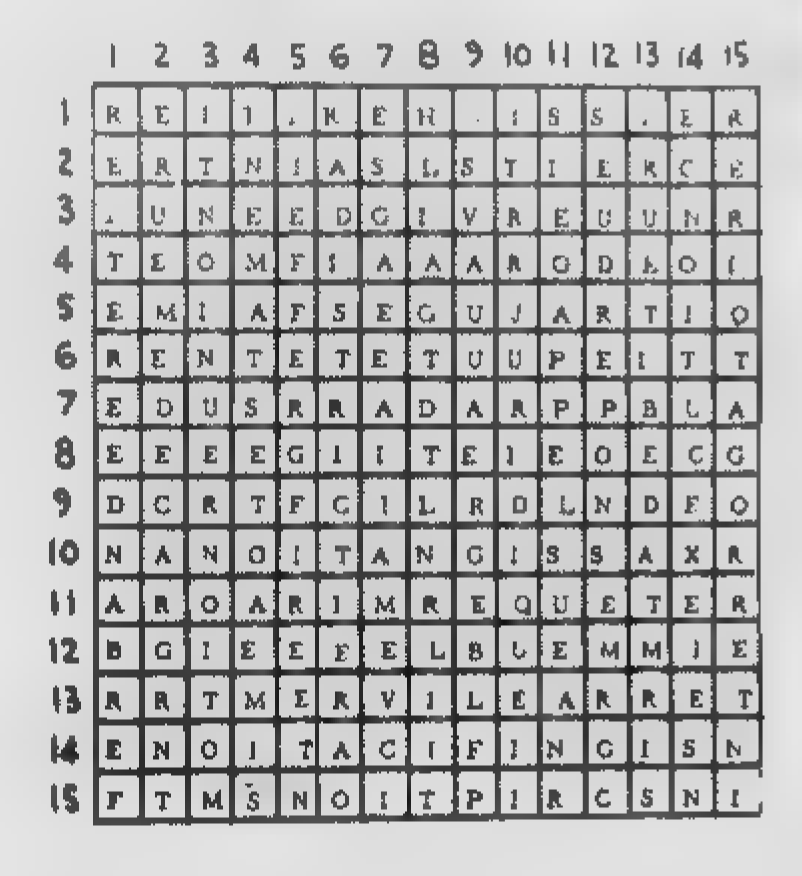
CEDULE DES JOUTES DE HOCKEY M.E.H.L. 1974-1975

Dim. 1 déc.	8:30	Ste-Anne	à Transcona
Dim. 8 déc.	8:30	Steinbach	à Transcona
	8.30	Warroad	à Ste-Anne
Jeudi 12 déc.	8·30	Warroad	à Steinbach
Ven. 13 déc.	8:30	La Broquerie	à Ste-Anne
	8·30	Transcona	à Warroad
Dim. 15 déc.	8.30	Steinbach	à Warroad
	2.30	Transcona	à La Broquerie
Mar. 17 déc.	8:30	La Broquerie	à Transcona
Ven. 20 déc.	8:30	La Broquerie	à Warroad
	8 30	Steinbach	à Ste-Anne
Dim. 22 déc.	8.30	Warroad	à Transcona
	2 30	Ste-Anne	à La Broquerie
Jeudi 26 déc.	8·30	Warroad	à La Broquerie
Ven. 27 déc.	8 30	Transcona	à Ste-Anne
Dim. 29 déc.	8 30	Transcona	à Warroad
	2 30	Steinbach	à La Broquerie
Lun. 30 déc.	8·30	Ste-Anne	à Warroad
Jeudi 2 janv.	8 30	Transcona	à Steinbach
Ven. 3 janv.	8.30	Warroad	à Ste-Anne
	8 30	Transcona	à La Broquerie
Dim. 5 janv.	8.30	Ste-Anne	à Transcona
	2 30	Warroad	à La Broquerie
Mar. 7 janv.	8 30	Ste-Anne	à Steinbach
Jeu. 9 janv.	8 30	Transcona	à Warroad
	8 30	La Broquerie	à Steinbach
Ven. 10 janv.	8 30	Ste-Anne	à Warroad
Sam. 11 janv.	8 30	Transcona	à Steinbach
Dim. 12 janv.	8 30	Warroad	à Transcona
	2 30	Ste-Anne	à La Broquerie
Lun. 13 janv.	8.30	Steinbach	à Warroad
Jeu. 16 janv.	8·30	Steinbach	à Transcona
	8·30	La Broquerie	à Warroad
Sam.. 18 janv.	8·30	La Broquerie	à Ste-Anne
Dim. 19 janv.	2:30	Transcona	à La Broquerie
Mar. 21 janv.	8.30	Warroad	à Transcona
	8 30	Steinbach	à La Broquerie
Jeu. 23 janv.	8.30	Ste-Anne	à Steinbach
Ven. 24 janv.	8 30	Transcona	à Ste-Anne
Sam. 25 janv.	8.30	Warroad	à Steinbach
Dim. 26 janv.	8·30	Warroad	à Ste-Anne
Mar. 28 janv.	8·30	La Broquerie	à Transcona
Jeu. 30 janv.	8:30	Steinbach	à Warroad
Ven. 31 janv.	8.30	Ste-Anne	à La Broquerie
Sam. 1 fév.	8·30	Transcona ...	à Steinbach
Dim. 2 fév.	2:30	Warroad	à La Broquerie
	8 30	Steinbach	à Ste-Anne
Mar 4 fév.	8 30	Ste-Anne	à Transcona
Jeu. 6 fév.	8 30	Ste-Anne	à Warroad
	8 30	La Broquerie	à Steinbach
Sam. 8 fév.	8 30	Warroad	à Steinbach
Dim. 9 fév.	8 30	Steinbach	à Transcona
	8:30	La Broquerie	à Ste-Anne
Mar. 11 fév.	8:30	La Broquerie	à Transcona
	8 30	Ste Anne	à Steinbach
Jeu. 13 fév.	8:30	La Broquerie	à Warroad
Ven. 14 fév.	8 30	Steinbach	à Ste-Anne
Dim. 16 fév.	2:30	Steinbach	à La Broquerie
	8 30	Transcona	à Ste-Anne
Mar. 18 fév.	8·30	La Broquerie	à Steinbach

La Rouge

RENCONTRE DES REPRESENTANTS DE LA ROUGE

Pour mettre à point la grande rencontre du dimanche 8 décembre prochain à Ste-Agathe, les représentants de St-Joseph, Letellier, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Malo et St-Pierre se réunissaient au Centre Sabourin le jeudi soir 28 novembre. Un dernier appel est donc lancé à tous les Canadiens français de se rendre à cette rencontre à partir de midi et trente minutes pour se mettre au courant des activités de notre région. La présence de toutes les paroisses sera un appui encourageant pour nos représentants en même temps qu'il prouvera à la Société [illegible] appui. Que vous soyez "Pour" ou "Contre", venez en discuter, c'est l'endroit!



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	I	I	.	K	E	H	.	I	S	S	.	E	R
2	E	R	T	N	I	A	S	L	S	T	I	E	K	C	E
3	.	U	N	E	E	D	G	I	V	R	E	U	U	N	R
4	T	E	O	M	F	I	A	A	A	R	O	D	A	O	I
5	E	M	I	A	F	S	E	G	U	J	A	R	T	I	O
6	R	E	N	T	E	T	E	T	U	U	P	E	I	T	T
7	E	D	U	S	R	R	A	D	A	R	P	P	B	L	A
8	E	E	E	E	G	I	I	T	E	I	E	O	E	C	G
9	D	C	R	T	F	G	I	L	R	D	L	N	D	F	O
10	N	A	N	O	I	T	A	N	G	I	S	S	A	X	R
11	A	R	O	A	R	I	M	R	E	Q	U	E	T	E	R
12	B	G	I	E	E	E	E	L	B	U	E	M	M	I	E
13	R	R	T	M	E	R	V	I	L	E	A	R	R	E	T
14	E	N	O	I	T	A	C	I	F	I	N	G	I	S	N
15	F	T	M	S	N	O	I	T	P	I	R	C	S	N	I

Appel
arrêt
assignation

Bande
bref

créance

Débiteur
demeure
district

Exécution

Fiat

Givre

grâce
greffe
Héritier
huissier

Immeuble
inscription
interrogatoire

Jour
judiciaire
juge
juridique

Livre

Motion

Radar
rager
réitérée
relai *
rente
réponse
requête
reunion
rodéo

Saint
saisi
signification

Testament
tierce
titre
tome

Précieux-Sang

Le Centre Kiwanis fête sa "doyenne"

Mme Eugénie Ledoux, du Foyer Vincent, était l'invitée d'honneur au Centre Kiwanis à l'occasion de son 96e anniversaire de naissance.

Un gâteau de fête ornait la table. On lui remit un bouquet de corsage ainsi qu'une carte au nom des membres, et l'on y ajouta les félicitations d'usage.

Mme Ledoux nous remercia en termes très choisis et se dit très heureuse d'être membre de notre Centre.

Bonne chance, chère amie, et à la prochaine.

La présidente

Les séminaires du samedi au Collège: le rendez-vous des étudiants francophones au secondaire

SEM-SAM III est le titre donné à la 3e session d'un projet pilote organisé conjointement par le Ministère de l'Education (— "section française", devenue maintenant "Bureau de l'Education Française" —) par le Collège Universitaire de St-Boniface et par les Divisions Scolaires à clientèle francophone.

L'objectif fondamental de ce projet est l'enrichissement intellectuel et culturel, dans un cadre universitaire, des grands élèves francophones du cycle secondaire et particulièrement ceux des milieux ruraux; ces séminaires sont donc ouverts à tous les élèves des classes de 10e, 11e et 12e années, capables de converser en français. On veut leur donner l'occasion de rencontrer d'autres étudiants venus de toute la "francophonie" manitobaine et aussi de prendre un premier contact avec notre université francophone: le C.U.S.B.

La formule est un beau défi qu'une bonne centaine d'étudiants ont su relever au cours des deux derniers hivers. Il s'agit d'abord de sortir tôt du lit le samedi matin et de prendre (une fois de plus!) l'autobus scolaire, pour Saint-Boniface cette fois, et cela dix samedis de suite, de janvier à mars. Et puis il s'agit de participer activement de 10h30 à 14h00, en petits groupes d'une douzaine, à une série de débats, exposés, et activités diverses, autour d'une question qui sort tout à fait du programme scolaire, mais qui ne manque pas pour autant de sérieux, ... ni d'intérêt.

Les élèves ont le choix cette année entre quinze questions qui devraient satisfaire tous les goûts.

Un prospectus a été adressé à toutes les écoles secondaires, qui contient la formule d'inscription. Parmi cet éventail offert, l'étudiant choisit trois sujets: un premier choix, un deuxième et un troisième, dans l'ordre de ses préférences. Les organisateurs n'ont plus alors qu'à essayer de satisfaire tout le monde en composant des groupes qui doivent compter de 12 à 15 participants.

La session commençant dès la rentrée, le samedi 11 janvier, les étudiants doivent s'inscrire vite, puisque toutes les demandes doivent passer par le principal d'école qui les transmet à la Division Scolaire avant le 10 décembre, pour parvenir au Collège avant le 15 décembre, date limite.

Ce projet entre dans un programme d'extension des services offerts à la population franco-manitobaine par le Collège Universitaire de Saint-Boniface. Nous sommes prêt à accueillir cette année une centaine d'étudiants. A tous les futurs participants nous souhaitons d'avance:

"Bienvenue au Collège Saint-Boniface."

LE CONTENU: modérateurs et sujets des séminaires proposés

1. ANTHROPOLOGIE — L'histoire de l'homme depuis son apparition: ses débuts — sa situation actuelle dans le règne animal — son avenir Modérateur: M. Gilbert SAVARD, Professeur — étudiant

2. CINEMA — Etude de films: genres — scénario — mise en scène — réalisation — technique Modérateur M. Paul BARIL Professeur à l'Institut pédagogique.

3. CULTURE FRANCO-MANITOBAINE — La culture franco-manitobaine hier, aujourd'hui, demain Modérateur: M. Lucien LOISELLE, Vice-Principal du Collège Secondaire de Saint-Boniface.

4. HISTOIRE 1 — Grandes figures de l'histoire de l'Europe: Astérix (...) Jeanne d'Arc — Napoléon — Hitler — Churchill — etc. Modérateur M. Harry RAGOONADEN, Professeur d'histoire au CUSB.

5. HISTOIRE 2 — Le Franco-Manitobain et sa province — 1975 — Modérateur. M. Raymond THUOT, Professeur d'histoire au CUSB.

6. LINGUISTIQUE — Le bilinguisme au Manitoba problèmes généraux — problèmes d'actualité et d'avenir Modérateur M Roger LEGAL, Vice-Principal de l'Ecole Ste-Anne.

7. PHILOSOPHIE — L'intelligence en action dans les sciences, les découvertes, la technologie. Modérateur: M. Taib SOUFI, Professeur de français au Collège Secondaire de St-Boniface.

8. PSYCHOLOGIE 1 — La connaissance de soi comme outil de recherche d'un emploi? Modérateur M Wilfrid GOSSELIN, Orienteur — psychologue au Ministère de l'Education.

9. PSYCHOLOGIE 2 — Connaissance de soi — psychologie de la famille. Modérateur: M Jean Yves ROCHON, Orienteur — psychologue au Collège Secondaire de Saint Boniface.

10. SOCIOLOGIE 1 — Les Indiens et les Eskimos problèmes sociaux, économiques, etc Modérateur: M Erik BATAILLE, Assistant de français au CUSB.

11. SOCIOLOGIE 2 — Problèmes sociaux du Canada d'aujourd'hui: population, drogue, bilinguisme, races, minorités, etc Modérateur: Mlle Viviane DOCHE, Professeur de sociologie au CUSB

12. SOCIOLOGIE 3 — L'apport des Indiens et des Métis au développement sociologique du Manitoba Modérateur: M Emile PELLETIER, Rechercheur à la Société Historique de Saint-Boniface.

13. SCIENCES — Quelques problèmes scientifiques du Canada moderne: système métrique, génétique, environnement, Modérateur: M. André FRECHETTE, Professeur de sciences au CUSB.

14. THEATRE 1 — Atelier de théâtre. Modérateur: M Roger AUGER, Administrateur du Cercle Molière.

15. THEATRE 2 — Le théâtre comme outil de recherche, de création, et de révolution; exercices théoriques et pratiques. Modérateur M Jean-Louis HEBERT, Professeur de théâtre.

N.B. Il est entendu que dans le cadre des sujets programmés ci-dessus, les étudiants pourront modifier les orientations, suggérer des activités et, de façon générale, participer d'une manière active à l'élaboration et au déroulement des séminaires.

RENCONTRE LOCALE de la SFM

à ST-LAZARE

ORGANISÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE ST-LAZARE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LE 15 DÉCEMBRE, 1974

ATELIERS

DANSE — Ginette Chartier et Mona Fouillard
BOITE A CHANSONS — Henri Bisson et Paul Deschambault
ORCHESTRATION — Sr Huguette Houle
COURS ORATOIRE — Omer Chartier et Armand Ginette
DESSIN et BRICOLAGE — Annette Chartier et Sr Zélie Dion
CHORALE et CHANT — Guy Selby, Lorraine Tremblay et Denis Fouillard
MACRAMÉ — Sr Thérèse Bruneau
SPORTS POUR ADULTES — Alfred Phaneuf et Père Comeault

Danse — Ginette Chartier et Mona Fouillard
Boîte à Chansons — Henri Bisson et Paul Deschambault
Orchestration — Sr Huguette Houle
Cours Oratoire — Omer Chartier et Armand Ginette
Dessin et Bricolage — Annette Chartier et Sr Zélie Dion
Chorale et Chant — Guy Selby, Lorraine Tremblay et Denis Fouillard
Macramé — Sr Thérèse Bruneau
Sports pour Adultes — Alfred Phaneuf et Père Comeault

PROGRAMME

1h30 —	2h00	Inscription
2h00 —	2h30	Présentation du Personnel et Ateliers
2h30 —	4h00	Ateliers
4h00 —	4h30	Pause-Café
4h30 —	5h00	Plénière et Discussion
5h00 —	5h30	Libre
5h30 —	7h00	Souper
7h00 —		Soirée

L'union des maritimes et les acadiens

L'union du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve n'a pas fini de faire couler de l'encre et de susciter de l'appréhension chez les Acadiens. Le projet n'est pas nouveau. Sous le régime français, jusqu'en 1713, ces territoires, sauf une portion de Terre-Neuve, formaient un tout qui s'appelait l'Acadie. Après le traité d'Utrecht, l'Angleterre s'installe définitivement dans la vieille Acadie de Grand-Pré et Port-Royal qui devient la Nouvelle-Ecosse. Après 1763 et le Traité de Paris, cette dernière colonie englobe le Nouveau-Brunswick. Celui-ci ne redeviendra une province séparée qu'en 1784.

Le regroupement des Maritimes fut relancé en ces dernières années, par Joseph Smallwood, en 1949. Le bouillant politicien de Terre-Neuve venait de faire entrer sa province dans la Confédération canadienne à des conditions très intéressantes pour les insulaires. Le rattachement réalisé, il se rendit compte bien rapidement que son "bargaining power" avait baissé à Ottawa et il pensa le retrouver en prenant la tête des Maritimes. Sa suggestion fut accueillie assez froidement dans les trois autres provinces et lui-même devait l'oublier par la suite.

Ce fut le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, qui relança l'idée en 1965 lors d'une conférence fédérale-provinciale. En 1966, les premiers ministres Robichaud du Nouveau-Brunswick, Straw de l'Ile-du-Prince-Edouard et Stanfield de la Nouvelle-Ecosse firent préparer des études de la question. M. Smallwood se tenait à l'écart. M. Stanfield est devenu le chef de l'Opposition à Ottawa. En 1969, une commission dirigée par le docteur John J. Deutsch, de l'Université Queen's, publiait un rapport recommandant l'union politique intégrale des trois provinces.

Cette recommandation suscita bien des controverses et aussi une forte opposition des milieux acadiens. Les Francophones du Nouveau-Brunswick qui formaient quarante pour cent de la population de la Province, redoutaient avec raison la formation d'une entité politique où ils ne seraient plus, avec leurs compatriotes des deux autres provinces, que quinze pour cent de la population.

Entre temps trois nouveaux premiers ministres avaient pris le pouvoir: messieurs Hatfield au Nouveau-Brunswick, Regan en Nouvelle-Ecosse et Campbell dans l'Ile. Devant les difficultés d'une union politique, ils optèrent pour une formule coopérative. Ils fondèrent tout d'abord un Conseil des premiers ministres des Maritimes, Terre-Neuve se tenant toujours à l'écart. Par contre le Québec et le Maine entrèrent en scène en vue d'une coalition des régions atlantiques dans certains domaines.

Jusqu'ici cette coalition a eu des activités très épisodiques. Par contre le Conseil des Premiers Ministres n'a cessé de se structurer. Ce fut la fondation du Conseil économique des Provinces de l'Atlantique pour commencer. Cette année a vu naître deux autres organismes de coopération: la Commission de l'Enseignement supérieur des Maritimes et très récemment la Commission de Perfectionnement et de Développement municipal des Maritimes. Le gouvernement d'Ottawa est entré en scène en promettant de subventionner cette dernière Commission.

La formation de ces Commissions justifie amplement les craintes des Acadiens. Ils n'ont que trois représentants sur seize dans la Commission de l'Enseignement et deux sur dix-sept dans celle des Municipalités. La langue française est pratiquement ignorée dans ces organismes dont les secrétaires ne sont d'ailleurs pas bilingues. Le Conseil des Premiers Ministres a formé un comité d'étude sur l'uniformisation des lois des coopératives. Pas un représentant du Mouvement coopératif acadien n'y figure. Pourtant le Mouvement représente une force. Caveant consules.

Le Conseil de la vie française

Le langage à l'ère du soupcon

Nous avons vu que le doute s'est peu à peu introduit dans la pensée humaine. L'ère du soupçon et de la méfiance, suscitée par le gigantesque développement et la complexité de l'univers des sciences exactes, donne lieu à de nouvelles façons de s'exprimer. Le langage tend à se libérer actuellement des contingences logiques qui l'ont régi pendant ces siecles. Bien sur, cela ne signifie pas un changement total des langues, instruments de précision, mais une évasion linguistique, une ouverture sur les données immédiates de la conscience grâce au langage.

LA REACTION DE L'IRRATIONNEL

L'homme, en fait, réagit contre l'isolement qu'a causé l'hermétisme de connaissances de plus en plus ardues et complexes. Il craint que la raison ne soit plus suffisante pour l'expression juste de ses sentiments modernes dans toute leur plénitude. La poésie devient surréaliste, le roman se transforme en néo-roman dont le style l'emporte sur le sens. Dans la musique "pop" les paroles sont accessoires, le "son des mots" devient la préoccupation première; le rythme instinctif, se place au premier plan. Le théâtre se qualifie d'absurde et met en scène des personnages dérangés, et dont les agissements sont bizarres, les motifs mystérieux. On écarte de toutes ces manifestations artistiques le langage, en tant que moyen de communication rationnel. L'ère du Verseau commence, mystique et intuitive époque. Des effluves capiteux émanant de la connaissance intuitive, presque comme au Moyen Age, remplacent le froid parfum de la raison. Pourquoi cette réaction, alors que la vie moderne devrait donner à l'homme tous les moyens de se comprendre et de s'épanouir? Est-ce un phénomène de réaction dû à la déception de l'homme en face du modernisme?

Riesman écrit dans son livre sur l'individualisme: "Nous voici à l'époque du désenchantement". Depuis Kafka, la littérature a pris le chemin de l'irrationnel. En peinture, le saut est fait depuis longtemps. La représentation graphique de l'état d'âme, délaissant l'impression, est désormais non figurative. Pollocks remplace Monet comme traducteur des visions humaines. A Moscou dernièrement une exposition d'art moderne eut lieu pour la première fois en Russie soviétique. "Que faut-il comprendre à ces tableaux?" demanda un Moscovite perplexe. "Il ne s'agit pas de comprendre, lui répondit son voisin, mais de sentir." Phrase révélatrice, surtout en ce pays du réalisme socialiste, et qui semble confirmer la tendance universelle au doute et au soupçon; la compréhension d'une chose n'est plus si importante que la connaissance intuitive de cette chose "en soi". Ce n'est pas la fin du langage structuré et logique. Les sciences continueront à l'utiliser avec bonheur et à l'enrichir. Mais il y a un début de dédoublement des moyens d'expression. A côté d'une langue scientifique et pratique mais suspecte, un langage fait de contacts directs avec les données immédiates de la conscience voit le jour. L'homme médiéval était épris de mysticisme et de miracles. Il céde la place à l'homme cartésien qui semble devoir se transformer en homme plus intuitif profitant, pour s'exprimer et se connaître, des deux sources de la connaissance, l'intelligence et l'intuition.

A LA RECHERCHE DE L'ABSOLU

Bergson eut donc raison de montrer l'importance de l'intuition. Il insista sur la distinction entre l'intelligence et l'intuition. La première est un instrument facilitant l'action. Elle "saisit" la vie grâce à sa faculté de conceptualisation, grâce au langage. Mais cette conceptualisation ne peut être que relative. La connaissance intuitive, d'autre part, permet d'atteindre l'absolu. La fonction créatrice de l'intuition permet, dit Bergson, de dépasser l'intelligence et ses limites. Toutefois le grand vizir de l'irrationnel, le grand précurseur de la nouvelle perception, ce fut, sans aucun doute, Nietzsche. La nature est - presque - tout entière conquise. Mais il reste pour l'homme à se redéfinir. Et pour cela, il ressent le besoin d'utiliser un langage dégagé des chaînes de l'intellectualisation.

L'AVENTURE DU LANGAGE CONTINUE

L'aventure du langage n'est donc pas finie. L'âge de raison cédera-t-il la place à l'âge de la lumière? De nouveaux moyens d'expression perfectionnés, basés sur la sensation et l'intuition, pourraient-ils parachever l'oeuvre du langage rationnel?

QUI SUIS-JE?

Les prisons de la sémantique, de la syntaxe et des règles strictes de la grammaire sont ouvertes. Il n'y a qu'à lire la poésie moderne pour s'en convaincre. Ou un néo-roman. Oui, le langage de l'art se dégage déjà de sa chrysalide, encore balbutiant, maladroit, mais ivre de grand air, fusant dans tous les sens. L'âge le calmera. Alors, enrichi et libéré, le langage humain, bénéficiant d'une intégrité qui le renforcera, donnera à l'homme de demain de nouveaux moyens de saisir l'inaccessible: la possession de la vérité universelle, la vision totale du réel qui se cache au-delà des données scientifiques. Saint-Augustin a posé la question existentialiste suivante: "Qui suis-je?". Pour répondre à la question du philosophe chrétien, il faudra, en tous les cas, d'autres moyens d'expression bien plus perfectionnés, bien plus libérés, que ceux que nous offrent les langages humains que nous connaissons aujourd'hui.

Louis-Paul BEGLIN

capsules d'optimisme

LA CHASSE AUX "TRAINERIES"

Le bonheur conjugal, qu'il est fragile! Des insignifiances peuvent le fracasser.

Ainsi que le souci de l'ordre se transforme en manie chez l'épouse et aussitôt la paix du ménage se trouve en danger.

Loin de moi la pensée de condamner une légitime propreté. Pour éviter qu'une maison ne devienne un fouillis, il est nécessaire de suivre le précepte classique: "Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place"

Ce que je dénonce ici comme périlleux, c'est l'excès, et particulièrement la volonté chez l'épouse d'imposer à son mari, dans son domaine à lui, son ordre à elle.

Voulez-vous un exemple?

Un beau matin, Madame range les papiers, les livres, les revues, les journaux, épars sur le bureau de Monsieur

Elle les range à sa manière, selon un principe qui n'est pas celui de son mari.

Celui-ci ne s'y retrouve plus. Il tempête, il chicane, il est de mauvaise humeur

De même sera-t-il furieux d'avoir à chercher ses boutons de manchettes, ses lames de rasoir, la clé du garage, le tube de colle, le mot croisé inachevé, les petits ciseaux qui coupent si bien, etc., etc.

Tous ces objets si utiles ont disparu. Pourquoi? Parce qu'il les avait laissé traîner et que Madame les a serrés

Serrés où? Elle ne le sait pas toujours elle-même

D'où les reproches, les algarades, les accrochages

Egratignures insignifiantes, si vous le voulez, mais qui, à la longue, risquent de s'envenimer

Existe-t-il des solutions?

J'en suggere deux

1– En maintes occasions, Madame, sachez fermer les yeux et vous taire. Respectez les plates-bandes de votre époux comme il respecte les vôtres

Est-il jamais allé mettre de l'ordre dans votre sac à main? Sachez être discrète à l'occasion

2– Convenez donc avec votre époux d'une pratique toute simple. Qu'il ait son tiroir, à bric-à-brac! Et mettez dans ce tiroir, "son" tiroir, tout ce qu'il aura laissé à la traîne dans la maison. Un tiroir où il retrouvera tous ses objets perdus

Souvenez-vous, Madame, que le bonheur conjugal dépend souvent de bagatelles de ce genre



Le Petit Coin

Allô les amis!
J'ai une idée! Viens patiner!
Il faut bien se pratiquer si nous voulons prendre part à une équipe de hockey!
Bicolo!

SIMON ET MARTINE S'EN VONT L'UN À LA MONTAGNE, L'AUTRE À LA PATINOIRE.

PEUX-TU DESSINER CE QUI LEUR MANQUE?

P.S. N'oublie pas le Grand concours de Noël paru la semaine dernière. Le concours se termine le 18 décembre. J'ai hâte de voir les beaux arbres et cartes de Noël!
Bicolo!

DESSINE UN ANGE!

1 2 3 4 5

CONCOURS TAMBOUR

1er gagnant:	Marc Poirier C P 3 St-Adolphe, Man
2e "	Guy Dumesnil C.P 161 Ste-Agathe, Man
3e "	Liliane Gautron St Claude Man

L'ENGIN BIZARRE...

RÉPONSE AU CONCOURS

Voici la liste des objets qui se trouvaient dans ce dessin: (13 objets)

un guidon de bicyclette, un entonnoir, une marmite, un flash (cube), une lame de faux, un fil électrique, un porte-clé, un pied photographique, un moulinet (roulette) de ligne à peche, un aimant, une sonnerie de réveil, une meche de vilebrequin.

Si tu en as trouvé cinq, c'est bien...

Si tu en as trouvé dix, tu es bon observateur...

Si tu en as trouvé treize... Tu es épatant!

CHERCHEZ L'ÉQUIPAGE

Apparemment, cet avion a eu un petit accident et les deux membres de l'équipage n'osent pas se montrer. Aidez-nous à les retrouver.

GAGNANTS DU MINI-CONCOURS ENGIN BIZARRE

1er gagnant:	Normand Dupuis C P 12–RR 2 Morris, Man.
2e "	Mona Malo 188, rue Berry St-Boniface, Man.
3e "	Rémi Aquin Boîte 475 Morinville, Alberta

BRAVO à tous ceux qui ont participé, bonne chance la prochaine fois!

QUEL BEAU SAPIN!

.. pense Toto en voyant ce magnifique arbre. "Il y aura vite des amateurs pour venir le couper et en faire un arbre de Noël!" Erreur! Car le garde forestier surveille discrètement les environs. Où est-il? Cherchez-le, il est caché dans les bois.

Cher Bicolo,

Je vous remercie beaucoup pour les beaux livres que vous m'avez envoyés, j'aime bien les livres à colorer.

Odile Furet,
St-Claude, Man.

Cher Bicolo,

Ça fait longtemps que je voulais t'ecrire. Je suis membre du club depuis deux ans.

J'ai un cochon d'inde que j'aime beaucoup. Il crie quand il a faim. Je lui donne de la salade, du celeri, du ble et des carottes. Il est rond comme une boule. Je veux participer à tes concours.

Au revoir,

Doris Courcelles
Ste-Agathe, Man.

Hou-ou ...!!! du Nouveau!!!

Les "Editions du Blé" viennent de publier un cahier d'activités mon ami Nico et son outarde Niski (mot "Cri" pour outarde.) exprès pour vous.

Bravo et longue vie aux "Editions du Blé".... et merci pour les 10 cahiers que je vais donner en prix pour le Concours de Noël!

Colore Nico et son ami!

Bicolo!

Mot Mystère

Le mot mystère a 7 lettres

S	C	M	C	L	E	R
E	H	A	I	E	I	E
T	A	T	S	A	R	E
O	N	I	O	C	I	T
N	S	N	L	H	O	R
P	O	E	O	A	L	O
T	N	S	R	T	E	P

NOTES
AIR
PORTÉE
ELOI
CHAT
MATINÉS
SOL
CLÉ
CHANSON

PENDANT UN GRAND DÎNER PAPA ET MAMAN ONT PERMIS À JEANNE DE MANGER AVEC LES GRANDES PERSONNES À CONDITION QU'ELLE NE DISE PAS UN MOT À TABLE. TOUT SE PASSE BIEN. MAIS AU DESSERT, ON OUBLIE DE LA SERVIR. JEANNE FAIT DES SIGNES TIMIDES.
"QU'EST-CE QUE TU VEUX JEANNE ?
— EST-CE QUE QUELQU'UN AURAIT BESOIN D'UNE ASSIETTE PROPRE ? "

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2488 Gilbert Caners, Windsor Park, Man.
2189 Jean-Paul Robert, Aubigny, Man.
2490 Maurice Drquier, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2491 Pauline Côté, Ste-Anne, Man.
2492 Gérald Côté, Ste-Anne, Man.
2493 Jacqueline Bonneteau, Ste-Anne, Man.
2494 André Marion, St-Boniface, Man.
2195 Marcel Beaulieu, Winnipeg, Man.
2496 Aline Jeanson, St-Boniface, Man.
2497 Roger Rouire, Haywood, Man.
2498 Jacqueline Groot, St-Boniface, Man.
2499 Michel Rouire, Haywood, Man.
2500 Marcelle Chartier, Aubigny, Man.
2501 Noëlla Barthelet, Marchand, Man.
2502 Richard Perrin, Ste-Anne, Man.
2503 Jacqueline Lavoie, St-Boniface, Man.
2504 Paulette Jeanson, St-Boniface, Man.
2505 Jean-Paul Laflèche, Winnipeg, Man.
2506 Henri Gosselin, St-Malo, Man.
2507 Dominique Jeannin, St-Boniface, Man
2508 Kelly Carrière, St-Laurent, Man.
2509 Bernard Bosc, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2510 Raymond LeRoux, St-Claude, Man.
2511 Linda LeRoux, St-Claude, Man.
2512 Marcel Bosc, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2513 Raymond Bosc, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2514 Alain Bosc, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2515 Raymond Patry, St-Boniface, Man.
2516 Lorraine Henderson, Fort McMurray, Alta
2517 Paul Desmarais, St-Boniface, Man.
2518 Monique Milliers, St-Boniface, Man.
2519 Jeannine Fiola, St-Boniface, Man.
2520 Joel Bosc, St-Boniface, Man.
2521 Serge Gaudreault, St-Boniface, Man.
2522 Nancy Gaudreault, St Boniface, Man.
2523 Hubert Lachance, Winnipeg, Man.
2524 Michelle Chudy, Flin Flon, Man.
2525 Daryl Preston, LePas, Man.
2526 Chantal Preston, LePas, Man.
2527 Louis Bellier, Grandview, Man.
2528 Ronald Catellier, LaRochelle, Man.
2529 Gina Blanchette, Ste-Anne, Man.
2530 Pauline Lemoine, Ste-Anne, Man.
2531 Nicole Lemoine, Ste-Anne, Man
2532 Leo Lemoine, Ste-Anne, Man.
2533 Jean Allard, St-Laurent, Man.
2534 Janet Allard, St-Laurent, Man
2535 Wilma Lee Guiboche, St-Laurent, Man
2536 Daniel Robert, St-Boniface, Man.
2537 Suzette LaCoste, St-Boniface, Man.
2538 Marielle Girardin, Winnipeg, Man.
2539 Gérard Lemoine, St-Boniface, Man.
2540 Joanne Lemoine, St Boniface, Man.

Cher Papa Noël!

Comme il travaille fort à envelopper la surprise de Nico! Tu pourrais le colorier et le rendre plus gai!

Légende à colorier!

"J'espère qu'il ne devinera pas ce que c'est"

No 708 — MEMBRE GAGNANT
Norman Rivard, 9 ans
Saint-Pierre, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom ____________

Adresse ____________

____

Code postal: ____________

Ville ____________

Age: ______ Grade ______

Comment économiser l'énergie

Il est vrai que l'électricité produite au Manitoba est fournie, en presque totalité, par des centrales hydro-électriques dont la production est abondante et n'est pas menacée par la crise mondiale de l'énergie.

Cependant, rien ne garantit qu'une pénurie prolongée de pétrole à travers le monde ne finira pas par produire au Manitoba des effets inattendus sur la demande d'électricité.

Au Canada et dans tout le reste du continent nord-américain, la crise provoquée par les événements du Moyen-Orient a simplement mis en lumière le fait que le pétrole, le gaz naturel et les autres combustibles sont des ressources qui s'épuisent et auxquelles on devra, tôt ou tard, substituer des sources d'énergie moins susceptibles de faire défaut.

Il faudra du temps et des investissements considérables pour résoudre ce problème et, en particulier, pour permettre à l'électricité de jouer le rôle considérablement accru qui lui sera dévolu à l'avenir. En attendant, l'acquisition de bonnes habitudes - relatives à l'utilisation de l'énergie électrique et de toutes les autres formes d'énergie - nous permettra au moins de franchir cette période sans trop d'inconvénients; elle sera, en effet, profitable pour l'avenir et se traduira immédiatement par des factures moins élevées. Pour ce qui est du chauffage, de l'éclairage et de l'utilisation de nos multiples appareils électriques, il y a des précautions à prendre pour éviter les pertes et les gaspillages d'énergie. Par exemple:

Il y a l'examen et, au besoin, l'amélioration de l'isolation des murs et des plafonds de toute la maison.

- Il y a le calfeutrage des interstices autour des fenêtres et des portes, sans négliger les contre-portes et les contre-fenêtres qu'on peut avoir oublié d'installer ou qu'on a mal installées.

- Une visite périodique de tous les organes du système de chauffage est payante: une soufflerie ou une pompe de circulation qui manque d'huile fonctionnera moins bien et un radiateur empoussiéré donnera moins de chaleur.

- En abaissant le thermostat de quelques degrés avant de se mettre au lit, il est possible, sans souffrir, d'économiser beaucoup sur le chauffage. Et pourquoi chauffer les chambres et les pièces inoccupées?

- Sans s'exposer à un danger de mauvais éclairage, on peut ne garder allumées que seules les lumière dont on a besoin, et ne pas installer des ampoules trop puissantes pour l'usage qu'on en fait.

- Il y a le téléviseur, qui vivra plus longtemps et dont l'entretien et le fonctionnement couteront moins cher si on le ferme quand personne ne s'y intéresse.

- Avant de mettre en marche la laveuse à linge, le lave-vaisselle ou la sécheuse, il est sage de s'assurer que la charge en vaut la peine: ces appareils travaillent aussi longtemps et dépensent autant d'eau chaude et de courant pour une petite charge que pour une charge complète.

- Fermez la porte de votre four électrique ou de votre réfrigérateur sur une feuille de papier. Si la feuille se retire aisément, la porte vous fait perdre de la chaleur ou du froid; donc elle a besoin d'un ajustement.

- Autant que possible utilisez le four pour faire cuire plusieurs plats en même temps et surtout ne vous en servez pas pour faire un travail qu'un petit appareil fera aussi bien.

Les précautions de ce genre ne sont pas difficiles à prendre, mais elles font réaliser des économies appréciables. De plus, elles concordent avec la sagesse qui va s'imposer avec une force croissante dans l'utilisation de toutes les formes d'énergie.



Une gerbe de blé moulée dans un cuivre rose étend ses épis ondulants pour soutenir cinq porte-chandelles dont les flammes sont nourries d'énergie électrique

Ici Radio-Canada

Programme
de la télévision

SEMAINE DU 7 AU 12 DÉCEMBRE

cbwft 3
CABLE 10

Les Coqueluches

page 3



CIVILISATION

lundi 9, 24h00

"L'OCCIDENT AU PASSÉ"

A compter du lundi 9 decembre à minuit, Radio-Canada a le plaisir d'inviter ses téléspectateurs à la reprise du grand document consacré à l'évolution de la Civilisation occidentale, de la chute de la Grèce et de la décadence romaine à nos jours.

Cette série de treize émissions, produite par la BBC, a été conçue par le célèbre historien et critique d'art sir Kenneth Clark, qui a consacré deux annés de sa vie à la préparation de ce gigantesque tableau de nos antécédents culturels

Par le choix judicieux de pièces d'art et d'architecture, temoins de plusieurs grands moments de l'histoire de l'Occident, la narration, que sir Clark assure lui-même, atteint un niveau de clarté et de précision rarement vu à la télévision

Pendant plusieurs mois, une remarquable équipe de production, dirigée par les réalisateurs Ann Turner, Michael Gill et Peter Montagnon, a sillonné l'Europe et visité l'Amérique afin de capter de merveilleuses images. A partir de la première émission, intitulée "Une notion de permanence" jusqu'à la dernière, "Le Matérialisme héroïque", sir Clark identifie les principales valeurs charriées par notre civilisation.

L'auteur de la série, lord Clark of Saltwood, spécialiste de l'histoire de l'art en Europe, est mondialement reconnu Directeur de la Galerie nationale et curateur des tableaux de la famille royale à l'âge de 31 ans, il écrira plusieurs livres sur la Renaissance italienne et animera longtemps une émission sur l'art, à la télévision britannique

mercredi 11, 19 heures

EN LIEU ET PLACE DE LA SOIREE DU HOCKEY

Alors que la Soirée du hockey fait relâche le mercredi 11 décembre à 19 heures, les télespectateurs de la chaîne française de Radio-Canada sont invités à voir "Le Géant Égoïste", dessin animé tiré d'un conte d'Oscar Wilde, suivi à 12 heures 30 de "Ce coin de terre, qui nous permettra de rencontrer quatre groupes ethniques de la région de Vancouver. A 20 heures 30, un récital intitulé "Charles Aznavour chante sa jeunesse" complètera le programme de la soirée

Oscar Wilde, écrivain et auteur dramatique anglais d'origine irlandaise, devint l'homme le plus fêté de toute l'Angleterre à la fin du siècle dernier Dans "Le Géant Égoïste", que le réalisateur canadien Peter Sander a traduit en dessin animé et dont la narration a été assurée par le célèbre chanteur français Charles Aznavour, un mauvais géant défend l'entrée de son jardin à un groupe d'enfants. Les éléments inclements de l'hiver envahissent le jardin et le géant se voit condamné à ne plus connaître le printemps à moins de revenir à de meilleurs sentiments. . .

"Ce coin de terre" est la première d'une série d'émissions consacrées aux différents groupes ethniques au Canada. Pour cette première émission, le réalisateur Nicolas Doclin s'est rendu avec son équipe à Vancouver où il a choisi quatre groupes prédominants : les Japonais, les Sikhs, les Philippins et les Russes. "Ce coin de terre" nous présentera une courte histoire de chacune de ces ethnies et nous montrera les participants en spectacle dans le contexte canadien de la vie de tous les jours.

A 20 heures 30, Charles Aznavour nous reviendra dans un tour de chant enregistré à L'Olympia par Pierre Tarta. Pierre Roche et l'orchestre de Tony Rallo accompagneront le grand chanteur français Parmi les refrains les plus connus, mentionnons: "Viens pleurer au creu de mon épaule", "Après l'amour", "Le Poker", "Paris au mois de mai", "Je m'voyais déjà" et "Tu t'laisses aller".

POTINS ET RUMEURS

LE SPORT AVANT TOUT

GUY LAFLEUR...EST DEVENU UN HOMME...



Guy Lafleur a entrepris cette saison sa quatrième année avec le Canadien. A ses trois premières campagnes, le public s'attendait à mer et monde de la part de l'athlète originaire de la petite ville de Thurso. Il faut bien admettre que la publicité monstre dont a été victime Lafleur a failli détruire une carrière qui s'avérait des plus prometteuse.

nelle pour traverser toutes ces épreuves. Vous allez me dire que les difficultés sont faciles à traverser lorsqu'il y a un p'tit 100,000.00 dollars "au bout". Mais tel n'est pas le cas, surtout lorsque l'on est du genre honnête... comme Guy Lafleur

Depuis le débat de l'année en cours, Lafleur a nettement eu l'avantage sur les autres jeunes vedettes de la

côté tous ses

vraiment

u de la vic-

peu plus de

ment et à se

venait d'un

me chose est

ault, Dionne

Lafleur ne

tout ce qu'il

tolère pas le

uipiers.

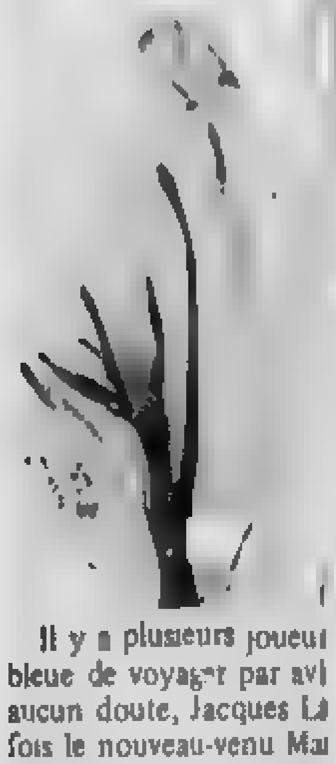
avant son

ont fait en

tre fiers de

timide, de-

mateurs de



Il y a plusieurs joueu
bleue de voyager par avi
aucun doute, Jacques La
fois le nouveau-venu Ma
coéquipiers, detestant lu

Saviez-vous que le tabl
ter de Washington coûtai
n'oubliez pas qu'au-dessu
géant qui vous permet de
avoir droit aux reprises

les joueurs
de plus de
et Michel
ro 8 des ls-

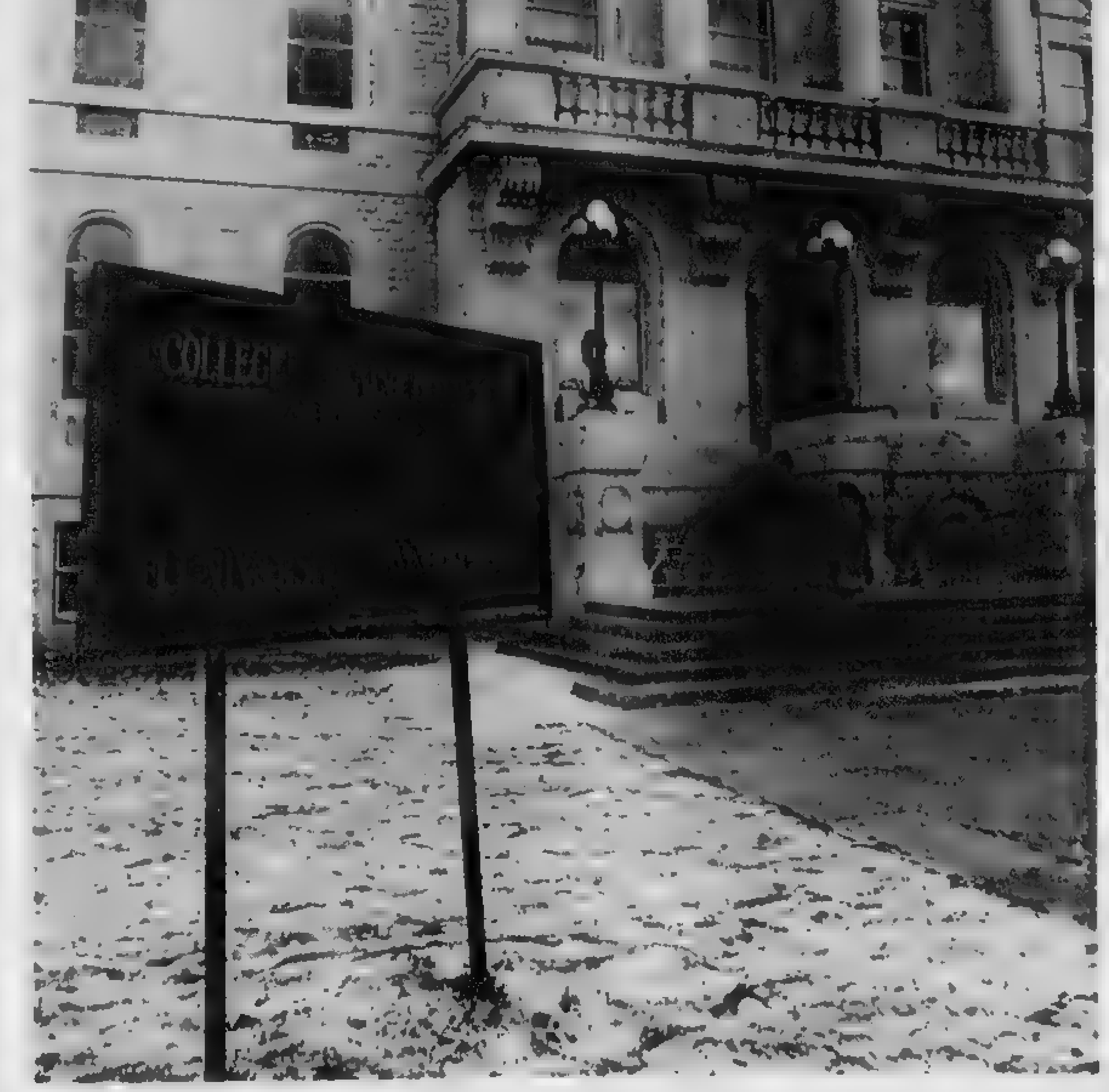


Photo Ray Guyot

LA LIBERTE, mercredi 4 décembre 1974

IS

avant le 10

DÉCEMBRE 1974.



ÉDITORIAL

Après deux mois et demi de gestation, POPULO accouche péniblement. On s'inquiète. Est-il normal qu'un journal prenne tant de temps à sortir?

Mais qu'est-ce qui se passe? Qui est en charge du POPULO cette année? Qu'est-ce qu'ils attendent pour se mettre au travail? Ce sont sans doute quelques propos que vous avez entendus, que vous avez exprimés. Lancés sur un ton d'indiganation ou de consternation, ces propos retombent vite dans le vide. La preuve, c'est que peu d'entre vous ont pris l'initiative de chercher des réponses à vos questions. Vous vous contentez de critiquer l'administration, les profs, et le coût élevé de la vie autour de votre troisieme tasse de café, et une fois celle-ci terminée, vous vous tirez de la table pour vaquer tranquillement à vos affaires. Une heure dans la salle d'études une autre heure à la cafétéria, un cours pour le troisième, et pour finir cette journée bien remplie, une petite causerie avec un copain ou un prof. Vous êtes tranquilles. Au début de l'année, vous avez payé votre cotisation à l'AU. En retour vous avez accès au gymnase (encore dans son emballage, mais qu'importe) et à l'équipement sportif; vous avez droit aux soirées sociales gratuites, au souper de Noel, au Cibé-club, au Curling Bonspiel, et à plusieurs autres extras, y compris le POPULO. Eh bien, vous vous trompez. Votre journal étudiant ainsi que toutes ces autres activités para-scolaires ne vous reviennent pas de droit. Il y a des gens, des étudiants comme vous, qui peinent pour réaliser ces services, et vous devez y mettre du vôtre si vous les voulez.

Lorsqu'il a été fondé en 1970 par Maurice Auger, le but de POPULO etait "de faire connaître au public l'état consciencieux de l'étudiant franco manitobain, tout en exprimant ses idees et en faisant connaître ses intérêts." Quatre ou cinq ans plus tard, il est à se demander si vous avez des idées et des intérêts, et si vous en avez, si vous pouvez les exprimer! Que vous ayiez quelques id;es et certains intérêts est très probable (ceux pour le "Playboy" et le Norwood ne comptent pas). Mais que vous soyez capables de les exprimer est une autre affaire. Vous vous exprimez si peu que votre silence en classe inquiète plusieurs de vos professeurs: ils se demandent si vous dormez ou si vous êtes éblouis par leur érudition. . . Dans le domaine para-scolaire votre participation n'est guère mieux. Ce qui semble faire défaut, c'est la capacité de vous exprimer oralement ou par écrit. Vous allez peut-être chercher à blâmer ceci sur l'éducation 'de votre temps' ou encore sur le manque de sujets intéressants à discuter. Mais, au fond, vous savez bien que ces 'raisons' ne sont que des excuses.

Une fois que vous aurez obtenu votre diplôme universitaire, on s'attend à ce que vous offrez des suggestions qui influenceront éventuellement la société: cette attente est légitime puisque les universitaires sont formés non seulement pour assurer la continuité de la société mais aussi pour l'améliorer. Vous aurez donc un rôle important à jouer dans notre société. Mais comment pouvez-vous espérer de le réaliser si vous avez peur d'ouvrir la bouche pour dire ce que vous pensez? Pour remplir ce rôle, il faudra avoir des idées et savoir les exprimer. Si vous ne possédez pas ces habiletés, c'est à vous de prendre les mesures pour les acquérir; au risque de moraliser, il faut dire que celles-ci ne viendront qu'avec l'effort et la pratique Et si vous les avez, il faut les exercer! POPULO vous donne l'occasion de vous exprimer Profitez-en! C'est necessaire a votre formation universitaire De plus, nos lecteurs beneficieront de votre effort.

M. M. M.

POPULO
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba

Directeur	*Roger Foidart*	*Correction*	*Mlle Gertrude Gecewicz*
Rédactrice en chef	*– Monique Mulaire*		*– Mme Ingrid Joubert*
Comite de rédaction	*– Ronald Lavallée*	*Publicité*	*Denis Champagne*
	– Diane Fiola		*– Denis Raimbault*
	– Gisèle Bourgeois		*– Roger Bilodeau*
	– Louise Bruneau		*– Madeleine Mulaire*
	– Michel Dandeneau		*– Renée Dandeneau*
Presentation	*– Gabriel Lambert*	*Photographe*	*Raymond Guyot*
	– Laurent Bohémier	*Dactylos*	*– Andrée Champagne*
	– Marcelline Forestier		*– Diane Dornez*

Publie par La Liberté

Évaluation des profs.

Il aurait été, je l'avoue, plus strategique de choisir pour cet article, un entête tout autre que "l'évaluation des professeurs". Débuter sur un ton neutre pour arriver, après force raisonnements, à démontrer la nécessité de l'évaluation aurait été plus conforme aux lois de la persuasion. Faute de temps et de tact, je me limiterai aux faits. Il ne sera point question ici de peser le pour et le contre du projet; au cours d'une réunion de l'AUCSB, tenue le 30 septembre, Louise Bruneau (rep. de la Pedagogie) et Gabriel Lambert (rep. Arts et Sciences) ont été chargés de sa réalisation. L'évaluation des professeurs par les étudiants aura lieu. Il ne me reste qu'à justifier la décision du conseil, et à discuter des modalites possibles.

L'histoire de l'évaluation des professeurs au Collège a été marquée par de rudes chocs et de minces résultats. La formule que nous proposait l'administration était vouée à l'échec avant même son apparition. Il ne pouvait en être autrement. Le recteur et ses aides se trouvaient à chaque année devant la plus sordide des obligations: la nécessite de plaire à tous, de ne blesser personne. D'une part, les professeurs qui exprimaient la crainte fondée de se voir transformés en gibier, et de l'autre, les étudiants qui revendiquaient, un peu sourdement il est vrai, le droit de "juger leurs juges". La réponse que nous apporta l'administration fut inevitable - un questionnaire lourd (plus de cinquante questions, parfois contradictoires, souvent obscures) où toute possibilité d'expression avait été sciemment enrayée. L'étudiant était prié de juger son professeur selon un barème aride et simpliste (Le professeur a-t-il fait usage suffisant des moyens audio-visuels? 0, 1, 2, 3, 4, 5.) Rien de plus facile à la suite d'un essai manqué que de noircir sans risque ni peine un professeur exigeant; pour ce faire, il ne s'agissait tout bêtement que d'encercler tous les "0" sur la formule. La lecture de questionnaire était facultative. Ceux, par contre, qui se donnaient la peine de lire se trouvaient en proie à de fâcheux dilemmes (Est-il nécessaire ou même souhaitable, qu'un professeur de philosophie ou de littérature soit un "mordu" des méthodes audio-visuelles? L'usage du tableau noir peut-il être considéré comme une technique audio-visuelle? etc...). Ayant fait la compilation des résultats, l'administration remit à chaque professeur son évaluation. L'expérience s'arrêta là. Soulagement chez le corps professoral, anxiété à l'AUCSB...

La résolution qu'a prise notre conseil, celle de passer à l'organisation d'une nouvelle évaluation, ne fut adoptée qu'en principe; la modalité de la formule, comme je l'ai indiqué ci-dessus, n'est pas encore chose arrêtée. Afin de mieux entrevoir ses structures possibles, étudions d'abord les buts d'une telle évaluation.

La raison d'être que prêtent bon nombre de conseils estudiantins à l'évaluation des professeurs, est, de longue date, l'amélioration de l'enseignement. Affirmation prétentieuse diront certains, puisqu'elle présuppose une faiblesse dans la présentation des cours. "Très non-scientifique", Cette contravention aux lois de l'enquête psycho-sociologique suffirait à elle seule à invalider l'évaluation. Il nous serait facile de contourner cette accusation en invoquant la nécessité de "maintenir" la qualité de l'enseignement, et non plus de "l'améliorer" - argument simpliste et lâche. Reconnaître sans enquête que la qualité de l'enseignement ait atteint un niveau adéquat me semble tout aussi illogique que l'inverse.

Le but que veulent atteindre nombre de conseils d'etudiants est le renvoi éventuel d'un professeur incompétent. Pour ce faire, deux moyens: primo, sensibiliser les administrateurs qui, dans l'imagination populaire ne peuvent, depuis le fond de leur paperasse, se rendre compte de l'ineptie de leurs employés; secundo, prévenir les nouveaux étudiants de professeurs médiocres grâce à la publication annuelle des resultats de l'évaluation. (Notons en passant que UMSU, doté d'un budget de plus de 250,000 dollars et nanti d'un service légal, peut à la rigueur se permettre quelques diffamations.

Ces objectifs - sensibilisation des administrateurs, renvoi éventuel de professeurs, amélioration de la qualité d'enseignement - peuvent-ils justifier à eux seuls la mise en vigueur d'une évaluation des cours au Collège? Le recteur, le vice-doyen, et leurs adjoints, ont avec le corps professoral de contacts fréquents (d'autant plus que certains d'entre eux font la navette entre les classes et le Secrétariat). Ils ont une connaissance sommaire des défauts et des qualités de chacun de leurs professeurs. Notons également qu'il existe un éventail rassurant de sauvegardes capables de perpétuer même la plus médiocre des carrières, entre autres, la permanence. C'est dire que les décisions de renvoi ou d'embauche ne dépendent pas toujours de la compétence professionnelle du candidat. Bref, une évaluation des professeurs ne pourrait exercer auprès des administrateurs qu'une influence limitée. Elle ne serait trop souvent qu'une discrète confirmation, un bénin conseil. A moins de passer à la publication de l'évaluation, mesure regrettable mais non impossible, l'étudiant ne dispose que d'une seule arme contre la médiocrité - la médisance. Dans de telles circonstances la question s'impose; puisque l'évaluation ne peut à elle seule occasionner le départ de mauvais professeurs, en quoi contribuera-t-elle à l'amélioration de l'enseignement? Quelle folie a pu mener l'AUCSB à ressusciter un outil aussi encombrant et inefficace?

Pour que l'évaluation des professeurs soit d'une réelle utilité, affixons-lui de nouveaux buts et une nouvelle forme. Rappelons-nous que ses premiers beneficiares ne sont pas les étudiants mais les professeurs, et qu'une évaluation planifiée, conduite et interpretée de façon intelligente, pourrait normaliser les relations qui existent entre ces deux groupes.

Que l'étudiant ait d'abord liberté d'expression, qu'il ne soit point assujetti à un questionnaire restrictif. Quatre ou cinq questions, type "essai", seraient suffisantes; l'étudiant pourrait se livrer librement à ses réflexions et critiques. Un comité spécial, composé de deux universitaires, deux professeurs et deux administrateurs, feraient ensuite la compilation des données, pour remettre à chaque professeur le compte-rendu de son évaluation. (La tâche n'est pas impossible: malgré l'agencement numérique des formules précédentes, leur compilation était onéreuse, et leur préparation, longue; on trouvera par ailleurs que les commentaires portes sur chaque cours varieront peu de copie en copie.)

Ce n'est, bien sûr, que la première ébauche d'une forme possible de l'évaluation. On pourrait y ajouter un barème normatif, qu'établirait le comité de compilation, afin de définir la moyenne (qualités et traits indispensables à l'enseignement). Les avantages que présente une telle structure sont multiples. Elle permet une franche et humaine appréciation de chaque professeur, en écartant les ambiguités

Suite a la page 4

ÉVALUATION DES PROFESSEURS

Suite de la page 3

qui ne sauraient appartenir à la matière enseignée (ex. techniques audio-visuelles). Elle veille à ce que les résultats de l'évaluation soient reconnus de tous les partis: l'Association des professeurs, l'Administration et l'Association des universitaires. (Les collégiens n'auront plus à se demander si leur critique a été dûment considérée; leurs représentants au comité de compilation s'en assureront.) Les professeurs prendront conscience des lacunes et faiblesses de leurs cours. Ils pourront en plus jauger les aspirations et désirs de leurs étudiants; il en va de même pour l'Administration et l'AUCSB.

C'est à la suite de maintes discussions avec divers professeurs que j'ai pris la resolution de voir aboutir ce projet. On me fit remarquer, primo, que la majorité des professeurs étaient conscients de leurs défauts professionnels, et secundo, que l'étudiant était incapable de juger objectivement un enseignant. La première affirmation ne tient pas compte des faits, la deuxième est arrogante. Pour ma part, je ne trouve rien de plus égayant que de voir un professeur, âgé de quelques années de plus que son étudiant, agir envers ce dernier avec une condescendance tout à fait miséricordieuse. C'est le paternalisme. En permettant un libre-échange d'idees et de commentaires, entre égaux, nous arriverons peut-être au concept primaire de l'Université — lieu de rencontre où des adultes font part de connaissances spécialisées à d'autres adultes, avec mêmes droits et privilèges. Nos étudiants ont atteint la majorité. Il est temps qu'on le reconnaisse. L'évaluation des professeurs n'est, dans ce sens, qu'un début, je le concède.

Si nous avons cru bon de prendre nous-mêmes cette initiative, c'est que nous estimons que l'évaluation est d'abord la responsabilité des étudiants. L'Administration a fait dans ce domaine un effort louable, mais il ne lui appartenait pas de le faire seule. C'est une responsabilité qui incombe à l'AUCSB et à l'Assemblée universitaire.

L'évaluation est en chantier. L'AUCSB s'est engagee à la réaliser, mais il faut encore lui prêter forme. Cet article donc, est une invitation; elle s'adresse aux professeurs et étudiants qui veulent nous faire part de leurs idées à l'egard de ce projet, et qui désirent collaborer à son exécution. Surtout, qu'il ne soit plus question de "sédition", "d'insolence", ou "de mauvais esprits". L'évaluation des professeurs est un privilège et une responsabilité de tous les universitaires de la province; c'est un droit qui peut être exercé dans une atmosphère de détente et de coopération.

Ronald LAVALLÉE
A.U.C.S.B.

LES EDITIONS DU BLÉ

Utopie pour les pessimistes mais feu vert pour les optimistes! Il faudrait crier sur tous les toits que la province du Manitoba vient de se doter d'une maison d'édition française. Monsieur Lionel Dorge est le directeur de cette nouvelle entreprise. Finis les soupirs vers l'Est, château fort du français, et les courbettes devant les maisons d'édition : Le Jour, Fides, HMH, Cercle du Livre de France, Beauchemin, etc. . . Tout texte susceptible d'intéresser le lecteur sera publié au Manitoba, aux Editions du Blé, seule maison d'édition française à l'ouest des Grands Lacs.

On en parlait depuis longtemps mais il fallait attendre l'épaulée d'une douzaine de personnes intéressées à la culture franco-manitobaine pour enfoncer cette porte. Dès le mois de décembre, Les Editions du Blé donneront naissance à trois oeuvres franco-manitobaines. Les étudiants universitaires en entendront parler car le lancement de ces oeuvres se fera au College de Saint-Boniface.

Nous espérons recueillir assez de dons pour réussir le premier coup de dés. Jusqu'ici nous avons reçu $2,500.00 de 25 personnes; nous faisons appel à 75 autres "actionnaires" pour atteindre notre objectif, soit 100 dons de $100.00 à fonds perdu. Quand nous aurons prouvé au Conseil des Arts que nous pouvons nous aventurer dans des sentiers non battus, on nous accordera des subventions pour nous aider à poursuivre notre marche.

L'Acadie a une maison d'édition française, le Cameroun en compte deux. . . le Manitoba français se doit d'accélérer le pas. Nos amis de l'Est seront-ils surpris d'apprendre que l'on parle et que l'on écrit encore en français au Manitoba? . "Tous les auteurs canadiens-français sont au Québec", disent les Québécois. Intéressant défi pour le franco-manitobain! Il faut écrire dans le présent en gardant une visée dans l'avenir pour y fixer un passé.

Annette Saint-Pierre

SUR LES PRIX EXORBITANTS DES DENREES A LA CAFETERIA

DU COLLEGE DE ST BONIFACE

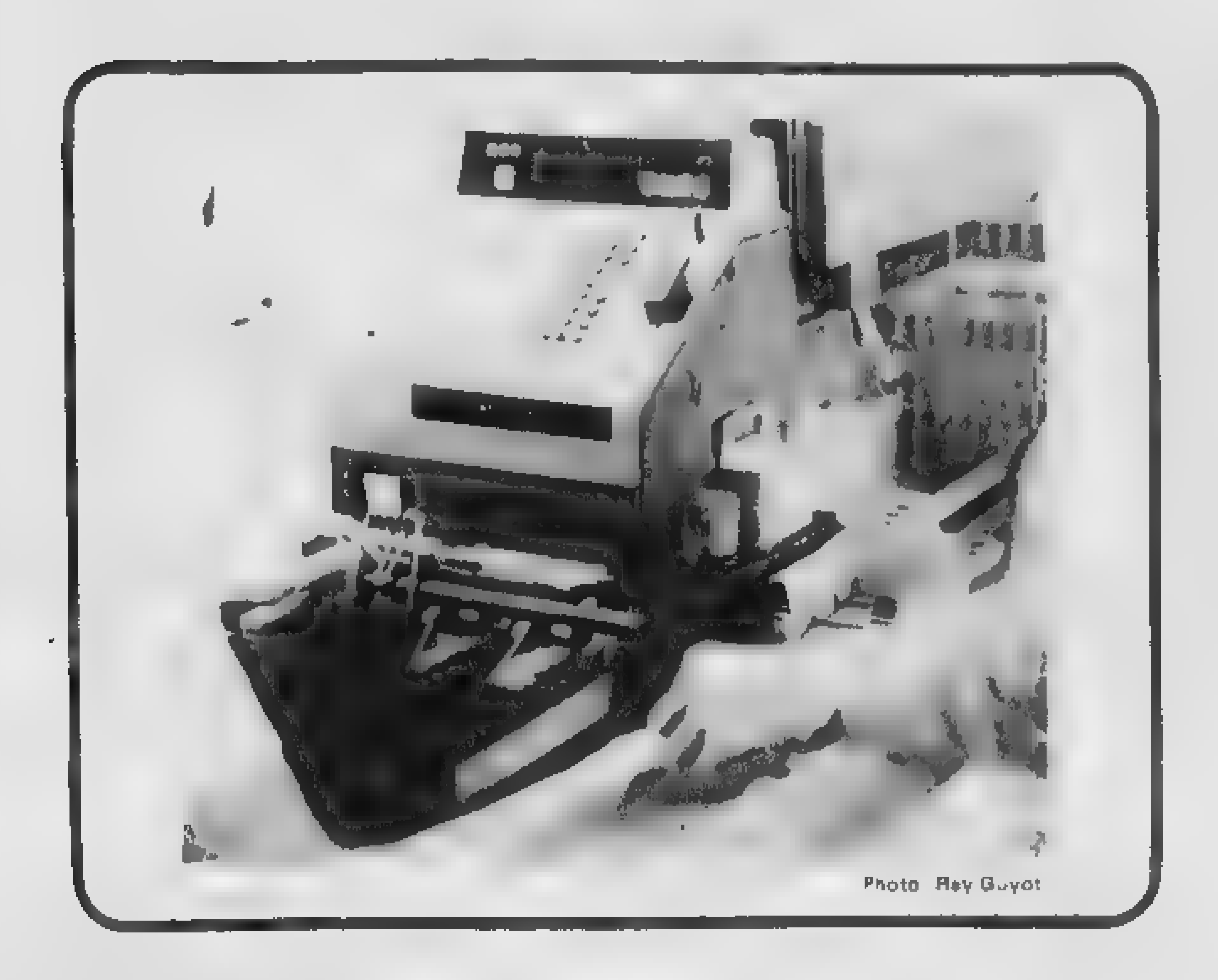


Photo Rey Guyot

Il y a au Collège beaucoup d'étudiants
Qui ont peiné tout l'été pour s'amasser quelque argent.
L'AUCSB, les frais de scolarité,
Les livres, les stylos, les cahiers, le loyer--
Voilà le compte d'épargne bien réduit
Lorsqu'en septembre, tout cela est réglé.
Cette situation, tout le monde l'a acceptée :
C'est le prix requis pour être instruit.

Il y a aussi au Collège bon nombre d'étudiants
Qui passent beaucoup de temps à la cafétéria.
On apprend à se connaître, on se détend,
On se rencontre, on discute, on fait des plans--
Tout cela autour d'une bonne tasse de café.
Cette chère habitude est presque une tradition
Pour laquelle nous ne saurions trouver une substitution. . .
Mais cette année, il y a quelque chose de changé.

Cet été, pendant qu'avec tant de persévérance
Nous économisions pour assurer notre subsistance,
L'Administration s'est vu forcée
De rehausser les prix des denrées
Pour son budget garantir la santé.
Malheureusement c'est pauvre de nous
Qui devons en défrayer le coût. . .
Comme partout, les faibles sont exploités.

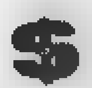
Malgré tout ce qui ne nous plaît pas,
Nous ne voulons pas délaisser notre cafétéria.
Alors on substitue de l'eau pour du café;
On dit adieu aux kokos et aux Joe-Louis.
Et si parfois on accepte de payer le prix
On se plaint du coût élevé
En remarquant qu'il y a beaucoup de salaire
Qui va pour ce qui n'est pas nécessaire.

Si on voulait couper sur le superflu
Le prix des aliments en serait réduit :
Avec des tasses de styrofoam pour le café,
Il y aurait moins de vaisselle à laver;
Les fruits pourraient être étalés dans un panier
Au lieu d'être si soigneusement enveloppés.
Et si on prenait la peine d'y penser
Il y aurait plusieurs autres idées.

Les étudiants eux-mêmes pourraient contribuer
En ramenant leurs plateaux utilisés :
Assurément, ils seraient prêts à sacrifier
Un peu de la qualité du service
Pour donner à leur portefeuille le bénéfice.
En se mettant ensemble pour étudier le problème
Nous pourrions sans doute trouver une solution--
C'est du moins ce que nous espérons!

Diane FIOLA

$ Et maintenant les faits



Lors d'une réunion générale de l'AUCSB, (à laquelle très peu de gens ont assisté) on a mentionné les prix exorbitants de la cafétéria. Un comité spécial a été formé pour étudier la question. Le but de ce comité est premièrement informatif, puis, s'il y a lieu, des propositions seront soumises au conseil de l'AU.

Les deux chefs du comite, G. Habeck et moi-même, ont d'abord parlé avec l'abbé Damphousse, recteur-procureur et avec Mme Emond, directrice de la cafétéria. Après avoir obtenu quelques statistiques et d'autres renseignements, on a convoqué une réunion du comité (qui aura lieu avant l'apparition de cet article) afin de formuler un rapport pour l'AU.

Pour étouffer les rumeurs qui circulent, il n'y a pas d'augmentation de prix prévue pour janvier. Les prix ont été fixés au début de l'année pour compenser l'augmentation graduelle des coûts de production. Le lait au chocolat, par exemple, bien qu'on fasse un certain profit là-dessus à l'heure actuelle, sera vendu à une perte à la fin de l'année, d'après les prédictions.

D'après les renseignements reçus un des coûts majeurs semble être les salaires, qui représentent 30% à 40% des dépenses. Les salaires sont fixés, comme ailleurs, par les demandes du syndicat. Un grand nombre de personnel est d'ailleurs nécessaire, vu les longues heures d'ouverture de la cafétéria, et certaines périodes très occupées.

Alors voici le problème:

1) Nous sommes relativement une petite institution.

2) Les élèves du secondaire apportent leur "lunch".

3) Peu d'étudiants et peu de professeurs prennent leurs repas ici. Naturellement seulement les "snacks" - frites, sandwiches, tablettes de chocolat, et les diverses boissons se vendent en quantité. Ceci fait que ces "snacks" doivent payer les salaires — donc — prix élevés.

Qu'on le veuille ou non, le Collège fait partie du Canada et subit les problèmes d'inflation dans les prix et dans les salaires autant que le reste du pays. Croire que parce qu'on est de pauvres petits étudiants on devrait être exempts du coût exorbitant de la vie démontre le manque de réalisme parmi plusieurs de nos étudiants. Une solution possible: fermer la cafétéria et la remplacer par une salle de rencontre munie de machines automatiques, en dépit de ceux qui aimeraient manger un repas chaud. Y a-t-il d'autres suggestions?

Denis RIMBAULT

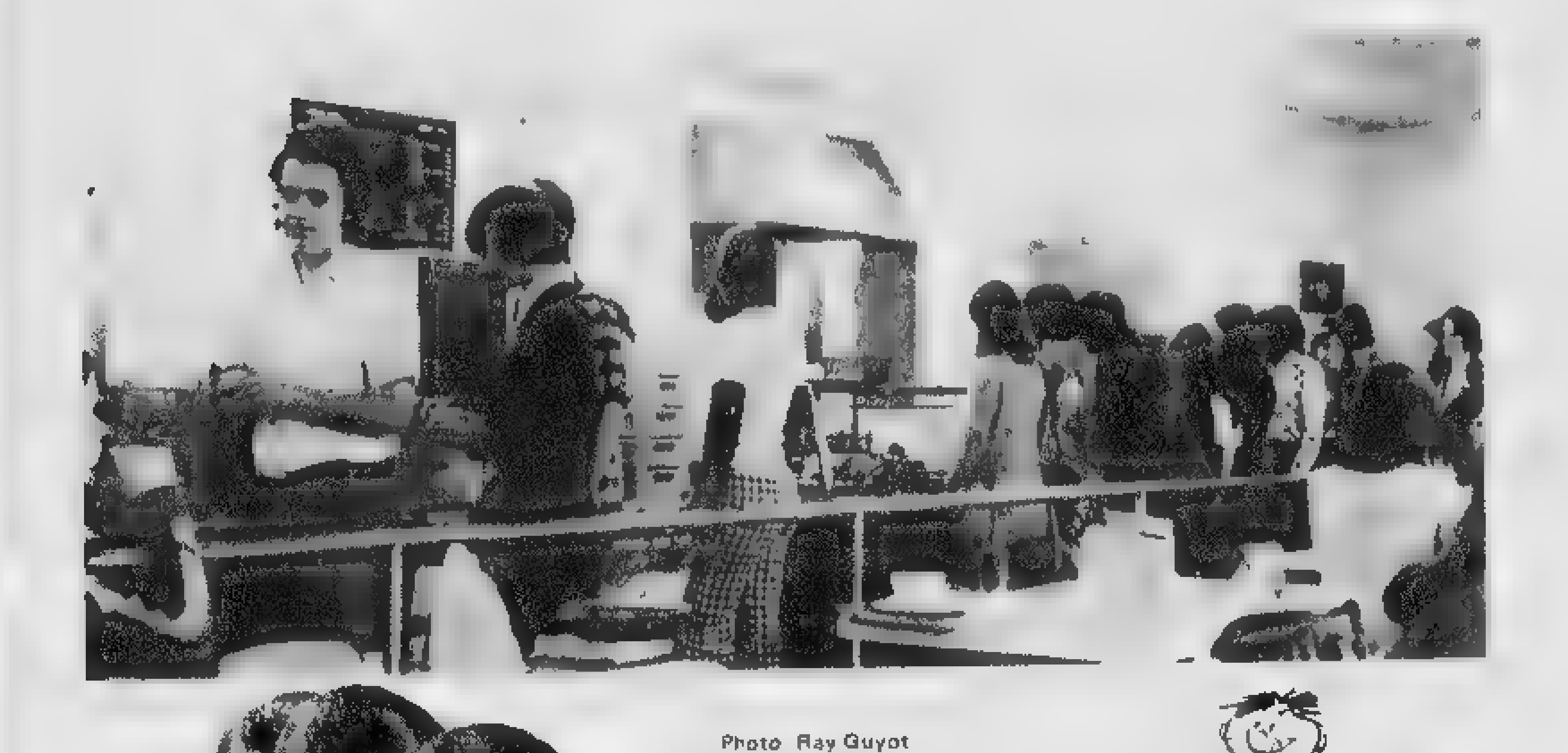


Photo Ray Guyot

INTERVIEW AVEC MLLE VIVIANE DOCHE

Au Collège nous remarquons des professeurs de toutes les régions francophones du monde. Cette année, notre professeur d'anthropologie et de sociologie nous vient de l'Egypte. C'est dans ce pays où elle a passé ses 21 premières années que Mademoiselle Viviane Doche a fait ses études primaires et secondaires en français. Puis elle est allée à l'Université Américaine du Caire où elle a appris l'anglais. Elle y obtint son baccalauréat avec majeures en sociologie et anthropologie, mineure en psychologie. Enfin elle vint en Amérique du Nord, à l'Université du Minnesota pour obtenir sa maîtrise en sociologie et anthropologie, et son doctorat en sociologie. Pour son doctorat Mademoiselle Doche a aussi fait des études en relations internationales, c'est-à-dire sur les problèmes résultant de la rencontre de personnes de différentes cultures, problèmes dus à la différence des façons de penser et de communiquer de ces personnes. Ces études sont liées à la sociologie, à l'anthropologie et à la phychologie, matières qui intéressent beaucoup Mademoiselle Doche et qu'elle enseigne au Collège.

Mademoiselle Doche donne quatre demi-cours d'anthropologie: le cours 101, "L'homme, la culture et la nature"; le cours 253, "Anthropologie des systèmes politiques"; le cours 270, "Langage, culture et societé"; et le cours 351, "Indiens de l'Amérique du Nord". Elle enseigne le cours de sociologie 229, "Introduction aux méthodes de recherches", auquel a été amalgamé pour le premier semestre le demi-cours de psychologie (225) qui couvre à peu près la même matière. Au deuxième semestre la classe se séparera: les étudiants de psychologie approfondiraont cet aspect avec M. Girardin, tandis que Mademoiselle Doche étudiera particulièrement l'aspect sociologique avec ses étudiants.

Mademoiselle Doche n'en est pas à sa première année d'enseignement. Durant les trois dernières années, elle a donné des cours de sociologie à l'Université du Manitoba. Auparavant elle avait remplacé quelques professeurs à l'Université du Minnesota. C'est par certains de nos confrères qui étaient dans ses classes à l'Université du Manitoba qu'elle a entendu parler du Collège de Saint-Boniface. Puis elle a visité le Collège pour mieux le connaître. Très impressionnée, elle a fait application pour une position d'enseignant. Elle a attendu deux ans, et, lorsque cette année on lui a offert le poste de professeur d'anthropologie, elle fut heureuse de l'accepter.

Mademoiselle Doche nous dit que pour elle l'année académique a débuté de façon très encourageante. Elle ne s'est pas sentie dépaysée en arrivant au Collège. Elle a trouvé l'atmosphère très détendue: il n'y a pas de glace à faire fondre, nous a-t-elle dit. Elle a trouvé les professeurs, administrateurs et étudiants très ouverts — elle s'est sentie acceptée dès le début. Elle a été impressionnée par la chaleur de l'accueil de la part de ses confrères et de la part des étudiants. Elle aime bien les classes restreintes. Très sociologue, elle reconnaît la valeur d'être connue comme personne et non comme numéro; elle aime la facilité de relations inter-personnelles qui existe au Collège. Elle a aussi été encouragée par l'intérêt pour leurs études que montraient la majorité des étudiants. Elle a hâte de résoudre les petites difficultés techniques inévitables telles que les conflits d'horaires ou les changements de classes. En somme elle trouve que le Collège est un endroit favorable pour le travail et les études.



Photo Ray Guyot

Une chose qui l'a déçue cependant, c'est la qualité du français au Collège. Elle a aidé à corriger le test d'entrée, donné au début de l'année. Elle a trouvé que le vocabulaire et le style souffraient du "franglais"; elle a remarqué cependant que la grammaire n'était pas mauvaise. Elle a aussi remarqué que le français s'améliorait avec l'âge des étudiants: l'enseignement du Collège semble contribuer au perfectionnement du français. De plus, étant elle-même trilingue (arabe, anglais, français) elle comprend très bien que les étudiants ne puissent être parfaits dans les deux langues.

Pour terminer, Mademoiselle Doche, nous vous souhaitons la bienvenue, et nous espérons que pour vous l'année sera aussi bonne qu'elle s'annonce. Bonne chance!

Diane FIOLA

HUIS CLOS

Le regard aliénant d'autrui

Les quelques réflexions qui suivent ne se présentent pas comme l'équivalent d'une critique littéraire : ce genre de critique a connu depuis la vague du "nouveau roman" une évolution que seul un spécialiste peut suivre. Si ce n'est pas du point de vue du critique littéraire, que peut-il bien rester à dire sur cette oeuvre dramatique de Jean-Paul Sartre intitulée HUIS CLOS?

S'il est vrai que la littérature française du XXe siècle ne serait pas ce qu'elle est sans l'apport de Sartre, il est encore plus vrai que l'existentialisme français ne serait pas ce qu'il a été sans lui. Il est certain, en effet, que Sartre est d'abord et avant tout un philosophe c'est-à-dire qu'à travers toutes ses oeuvres il cherche à communiquer sa conception philosophique du monde, conception qu'il a élaboré essentiellement dans L'ETRE ET LE NEANT. Les littéraires ont beau jeu d'étudier Sartre d'un point de vue purement dramatique; ils savent fort bien, cependant qu'en ce faisant ils laissent échapper ce qui compte le plus aux yeux de Sartre, à savoir sa philosophie. Ceci est particulièrement vrai du théâtre sartrien; qu'on lise ou voit LES MOUCHES, LES MAINS SALES ou HUIS CLOS, il n'y a rien à y comprendre si l'on ne perçoit pas, au-delà du drame en quelque sorte, le profil humain que Sartre tâche de nous communiquer.

Quel est-il donc ce profil humain, cet "homme de Sartre" tel qu'il apparaît dans Huis Clos?

Comme dans un bon roman policier, ou comme dans le dernier film de Claude Lelouch (La Bonne Année), Sartre se garde bien de nous dire, dès le début, exactement où se trouvent les trois acteurs du drame ni qui ils sont. Il faut attendre la cinquième scène (la plus longue et la plus importante de la pièce) pour entendre Inès déclarer : Entre assassins. Nous sommes en enfer... (Huis Clos, p. 146) et cette constatation met fin aux interrogations des trois personnages qui jusqu'à ce moment-là ne savent pas où ils se trouvent:

ESTELLE – Je vous regarde tous deux et je pense que nous allons demeurer ensemble... Je m'attendais à retrouver des amis, de la famille. (Huis Clos, p. 141). Tandis que Garcin, lui, pense qu'il va pouvoir enfin "mettre sa vie en ordre" (Ibid). De plus jusqu'à ce moment-là de la pièce, chacun n'a révélé de lui-même que ce qui le met en valeur; chacun n'a raconté que "l'endroit" de sa vie. On pense donc que Garcin est un pacifiste qui a été fusillé (Huis Clos, p. 145), qu'Estelle est une petite bourgeoise qui, après une aventure en dehors de son mariage, est morte d'une pneumonie (Ibid.) et qu'Inès était une innocente employée des postes (Huis Clos, p. 143). C'est pourquoi ils commencent d'abord par chercher pourquoi ils peuvent bien se trouver ensemble: est-ce le hasard, est-ce une erreur, une faute? Toutes ces hypothèses se trouvent volatilisées par l'affirmation d'Inès citée plus haut et déclarant qu'ils sont "en enfer". Tout de suite après cette déclaration choquante pour les deux autres , Inès ajoute, ET C'EST LE VRAI THEME DU DRAME :

– Le bourreau, c'est chacun de nous pour les deux autres (Huis Clos, p. 147). ou encore, comme le dira Garcin, à la toute fin de la pièce, après que "l'envers" de la vie de chacun aura été dévoilé aux deux autres.

– Le bronze... (il le caresse). Eh bien, voici le moment. Le bronze est là, je le contemple et je comprends que je suis en enfer (souligné par moi)... Hal vous n'êtes que deux?... Alors, c'est ça l'enfer. Je n'aurais jamais cru... Vous vous rappelez: le soufre, le bûcher, le gril... Ah! quelle plaisanterie. Pas besoin de gril· L'ENFER, C'EST LES AUTRES. (Huis Clos, pp. 181-182)

Sartre joue ici sur deux registres: d'abord le registre d'associations spontanées que, d'après leur éducation, la plupart des spectateurs se font en entendant parler de l'enfer: endroit de souffrances et de douleurs imposées de l'extérieur par un dieu bourreau et justicier, espèce d'antichambre de torture divine. En affirmant que l'enfer c'est les autres, Sartre supprime d'un coup de plume l'existence d'une divinité – bourreau qui viendrait imposer une souffrance pour les torts d'avant la mort. En cela il n'est que conséquent avec lui-même puisque, pour lui: "L'existentialisme n'est pas autre chose qu'un effort pour tirer toutes les conséquences d'une position athée cohérente" (L'existentialisme est un humanisme, p. 94) Mais en ayant refusé que la souffrance puisse venir de dieu, Sartre lui trouve une autre origine: l'homme. C'est ici qu'il passe au second régistre, celui de sa propre philosophie, selon laquelle les rapports humains sont, fondamentalement, des rapports destructeurs: "C'est en vain, dit-il, que la réalite-humaine chercherait à sortir de ce dilemme: transcender l'autre ou se laisser transcender par lui. L'ESSENCE DES RAPPORTS ENTRE CONSCIENCES N'EST PAS LE MITSEIN", (être-avec, thème cher aux existentialistes allemands, surtout Heidegger "C'EST LE CONFLIT". (L'Etre et le Néant, p. 502).

Est-ce à dire que "les Autres" n'ont pas d'importance et que je dois chercher à les supprimer? En répondant à cette question nous toucherons du doigt comment l'homme est, pour Sartre, un être contradictoire, un être condamné à la contradiction. Dans l'acte de conscience qui tend à s'atteindre elle-même (et qui est constitutive de ce que Sartre appelle le pour-soi), "on ne découvre pas seulement soi-même, mais aussi les autres" (L'Existentialisme...) p. 66). "Nous nous atteignons nous-mêmes en face de l'autre... Ainsi l'homme qui s'atteint directement, découvre aussi tous les autres, et il les découvre comme la condition de son existence. Il se rend compte qu'il ne peut rien être, sauf si les autres le reconnaissent comme tel. POUR OBTENIR UNE VERITE QUELCONQUE SUR MOI, IL FAUT QUE JE PASSE PAR L'AUTRE. L'autre est indispensable à mon existence, aussi bien d'ailleurs qu'à la connaissance que j'ai de moi." (L'Existentialisme..., pp. 66-67). Ainsi, l'acte qui me révèle ma liberté, me révèle en même temps aux autres. Je ne suis pas seulement un "pour-soi", mais aussi et inséparablement un "pour-autrui" en ce sens que MON acte me fait exister pour-moi-pour-autrui, que je le veuille ou non.

Ainsi dans Huis Clos, chacun des personnages va prendre graduellement conscience qu'il n'est rien d'autre que ce que sa vie (achevée) l'a fait être et qui le révèle en même temps aux autres. Lorsqu'ils seront tous trois "nus comme des vers" (Huis Clos, p. 161), c'est-à-dire lorsqu'ils se seront chacun identifiés à l'image que les autres ont de lui, ils auront alors atteint l'état d'objet

Suite a la page 9

Suite de la page 8

(d'en-soi); leur relation à autrui (le pour-autrui) sera devenue exactement ce qu'ils sont (l'en-soi) dans la mort d'eux-mêmes (mort du pour-soi). On n'en sort donc pas, et toute la pièce pourrait se décrire comme une prise de conscience progressive par chacun des acteurs de cette vérité fondamentale, à savoir qu'il se réduit à ce que les autres savent de lui et font de lui PAR LEUR REGARD.

Pourquoi le regard? Parce que, pour Sartre, autrui c'est d'abord un regard; l'Autre, c'est "par principe celui qui me regarde" et ma relation à lui se réduit à "ma possibilité permanente d'être-vu-par-lui" (L'Etre et le Néant, p. 315). Mais qu'a donc de particulier le regard d'autrui, pour Sartre? Par son regard, l'autre change ma conscience (pour-soi) en chose (en soi); cela veut dire que l'autre me voie en quelque sorte mon être, il m'aliène de moi-même et fige en quelque sorte mon existence: je cesse d'être moi et je suis ce que l'autre me voit, mon existence m'échappe pour se faire telle que l'autre me voit. Nous voilà au coeur du paradoxe sartrien sur l'homme: le regard me constitue et en même temps il m'aliène. Si je veux survivre comme conscience, il me faut, à mon tour réduire l'autre à un objet, lui ravir son monde et ainsi le dominer: je suis ainsi enfermé dans une chasse sans fin, à la fois poursuivant-poursuivi et poursuivi-poursuivant. C'est ainsi qu'au cours de Huis Clos on assiste à un conflit permanent de personnalités, chacun cherchant à tour de rôle l'occasion de dominer les autres avant d'être à son tour dominé: "Aimez-vous, aimez-vous! s'écrie Inès devant l'attrait purement sexuel qui essaie de réunir Garcin et Estelle (l'amour est présenté comme un piège, comme une fuite, comme une possibilité de sortir de l'insupportable paradoxe humain). Nous sommes en enfer et j'aurai mon tour" (Huis Clos, p. 169).

Par-delà l'art incontestable du drame qu'est HUIS CLOS, que faut-il penser d'une philosophie de l'homme dont le thème fondamental est que "le conflit est le sens original de l'être-pour-autrui" (L'Etre et le Néant, p. 431)? Une telle philosophie ne dit pas toute la vérité sur l'homme et ne réussit pas à rendre compte de TOUTE l'expérience humaine. Il y a, au départ de la philosophie sartrienne, l'expérience de la nausée qui est, du point de vue philosophique, le REFUS par Sartre du "drôle de petit sens" de l'existence: "Je n'avais aucun moyen de comprendre. Aucun moyen... Je suis parti" (La Nausée, p. 172). Ce refus est à l'origine de toutes les constructions sartriennes et nous mène à l'absurdité irrémédiable de l'existence humaine. La force de Sartre ne lui vient donc pas seulement de son indéniable génie littéraire et théâtrale elle lui vient aussi de la logique avec laquelle il a vraiment tiré toutes les conséquences d'une position athée cohérente (cité plus haut). Mais c'est aussi sa faiblesse, car rien ne nous oblige à faire le même choix que lui: l'expérience de l'être n'est pas nécessairement dégoutante, celle de mes relations à autrui pas uniquement aliénantes. HUIS CLOS, monté cette année au Collège, nous donne au moins l'occasion de nous demander si, comme Sartre, nous allons refuser une partie de notre expérience humaine ou si au contraire, nous refusons ce refus et choisissons de réconcilier toutes les dimensions et richesses de l'expérience humaine.

BAUDOIN ALLARD

Ciné-Club

L'Association des universitaires du Collège de Saint-Boniface présente 5 films français de qualité supérieure dans sa nouvelle saison de Ciné-Club 74-75.

Les cinq films à l'affiche de la saison sont

- le 4 décembre 1974 – "L'ENFANT SAUVAGE" réalisation François Truffaut.
- le 8 janvier 1975 – "ELVIRA MADIGAN" réalisation Bo Widerberg.
- le 26 février 1975 – "LA NUIT AMERICAINE" réalisation François Truffaut.
- le 12 mars 1975 – "LE GRAND AMOUR" réalisation Pierre Etaix.
- le 2 avril 1975 – "MOUCHETTE" réalisation Robert Bresson.

Le deuxième film "ELVIRA MADIGAN" est un drame psychologique.

Vers la fin du XIXe siècle, un jeune officier suédois déserte l'armée, sa femme et ses enfants pour suivre une artiste de cirque. Tous deux s'enfuient au Danemark où ils s'abandonnent, insouciants, à leur amour. Ils épuisent vite, toutefois, le peu d'argent qu'ils possèdent et sont peu à peu réduits à vivre d'expédients. Se rendant bientôt compte qu'ils ne peuvent continuer à vivre ainsi, et devant la perspective d'avoir à renoncer l'un à l'autre, ils préfèrent, d'un commun accord, s'unir dans la mort.

Les films seront présentés dans l'auditorium de l'Institut Pédagogique à 20h00. Toutes les représentations seront suivies d'un échange portant sur le film en question.

La carte de membre coûte $3.00 et donne l'entrée gratuite aux 5 films. Les cartes sont en vente au secrétariat universitaire du Collège de Saint-Boniface et au Centre Culturel Franco-Manitobain. Sans carte de membre l'admission est de $1100 par film. Espérant vous voir en grand nombre.

Le Comité du Ciné-Club

Les Disques

Bonjour! Bonne année scolaire à tout le monde!

Cette fois, puisque le temps est limité, n'allons pas en profondeur avec un chanteur en particulier; plutôt brossons un petit tableau de quelques disques sortis depuis un certain temps déjà

Renée Claude : "Je reprends mon souffle". Treize chansons interprétées avec la sensibilité habituelle de Renée Claude; des chansons tantôt murmurées avec tendresse, tantôt chantées à pleine voix, tantôt pleurées avec angoisse.

Le choix des chansons, les arrangements de l'orchestre et cette voix flexible se complètent pour faire de ce disque un ensemble homogène. Pour celui qui aime la chanson et la musique légères, pour celui qui veut simplement écouter quelque musique agreable pour se détendre pour 'reprendre son souffle' : je doute qu'il soit déçu par Renée Claude.

Dans la même catégorie, c'est-à-dire celle de la musique qui s'écoute facilement, se place encore une Canadienne, Louise Forestier. Le disque que nous voulons mentionner n'a pas de titre comme tel. Mais si nous avions à lui en donner un, ce serait "Pourquoi chanter" qui est à notre avis la chanson clé de ce disque.

Certains reconnaissent la chanson, si on mentionne Nicole Brémault à la boîte à chanson du collège de l'an passé. De riches sonorités orchestrales, un usage abondant de la batterie, en contraste avec la voix claire et légèrement vibrante de Louise Forestier, des textes et des mélodies simples, faciles et agréables. Les arrangements brillants et la fougue énergique du batteur, sont parfaitement rendus par un enregistrement et une gravure impeccables. Remarquons l'emploi du "synthesizer", instrument électronique qui enrichit drôlement l'orchestre, composé d'un piano, d'un orgue, d'une guitare à douze cordes, d'une basse et d'une batterie.

Cependant Renée Claude et Louise Forestier sont avant tout des interprètes. Il faut également — et surtout — reconnaître les talents de ceux qui composent eux-mêmes les oeuvres qu'ils interprètent par la suite. Le message se fait sentir de ses sources mêmes. C'est surtout le cas d'Elton John. Si vous êtes de ceux qui aiment la musique pour les émotions vives qu'elle peut exprimer ou provoquer, écoutez Elton John! Son dernier microsillon 'Caribou' (pourquoi 'Caribou'? Aucune idée), ne fait pas exception au rythme super 'stomp' qu'on connaît déjà d'Elton John; on peut constater que son genre devient de plus en plus 'rock' en utilisant des guitares "fussy", "wa-wa" etc., ainsi que le "synthesizer". Mais on retrouve toujours son fameux piano aux rythmes tantôt réguliers, tantôt suspendus, tantôt irréguliers; et pour appuyer et compléter un orchestre à la fois un peu symphonique et rock avec ses violons, ses cuivres, ses coeurs, ses batteries et percussions, ses guitares sèches, ses guitares électriques poussées au maximum! Il faut dire qu'Elton a le don de profiter de chaque instrument et de chaque arrangement musical imaginable sans nous écoeurer avec un surplus compliqué. Signalons ici la participation active de Bernie Taupin. Ce dernier et Elton John forment un duo quasi 'complet' (si c'est possible) pour ce qui est de la musique. Cependant le dernier microsillon 'Caribou' ne semble pas dépasser les autres soit en contenue, en qualité, ou en originalité. C'est Elton John, ça suffit!

Michel DANDENEAU

INTERVIEW AVEC SOEUR ANNETTE SAINT-PIERRE

Pourriez-vous nous parler un peu de vos origines et des endroits où vous avez étudié?

Je viens de Drummondville, Québec. J'ai d'abord étudié dans cette province et ensuite ici, au Manitoba. Plus tard, je me suis inscrite à l'Université d'Ottawa pour des études supérieures.

Comment êtes-vous intéressée à la littérature canadienne-française?

Croyez-le ou non mais c'est un Irlandais qui m'y a initiée alors que je suivais des cours de maîtrise à l'Université d'Ottawa. Monsieur John Hare m'avait demandé de donner un séminaire sur l'oeuvre de Gabrielle Roy parce que je venais du Manitoba. Après la lecture des romans de Gabrielle Roy, je me suis lancée dans celle de Langevin, Martin, Ducharme, etc... J'avais des préjugés au sujet de cette littérature; il me semblait qu'il n'y avait rien de valable en dehors de la littérature de la mère-patrie. J'ai bien changé depuis que je m'intéresse à ce qui se fait chez nous.

Quel est votre auteur canadien-français préféré? Pourquoi?

Gabrielle Roy à cause de ses thèmes universels, sa façon de dire et de se dire dans son écriture; son renouvellement dans chaque récit qui est mûri patiemment et teinté d'humour et de poésie.

Qu'est-ce que vous pensez de l'utilisation du joual dans les romans ou les pièces de théâtre? Les Belles Soeurs de Michel Tremblay, par exemple? Cette mode va-t-elle durer?

Au Québec, pendant que l'on discute sur l'emploi du mot joual ou cheval, les Québécois disent HORSE. Le joual est une réalité québécoise; si Michel Tremblay l'utilise c'est pour rendre ses personnages plus réels, plus vivants. Au Québec, il y a le théâtre "professionnel" et le théâtre québécois. Le théâtre québécois est écrit en joual et il est compris des spectateurs. Cependant, je crois qu'un auteur qui se sert du joual se limite; si on se donne la peine d'écrire il faut essayer d'être compris par le plus grand nombre de personnes possible. Par ailleurs, est-il toujours nécessaire d'être compris des Anglais? Les Canadiens-français comprennent Michel Tremblay. Je pense que le joual articule très bien l'état de ce Québécois qui se sent colonisé et opprimé. L'utilisation du joual diminuera peut-être quand l'auteur québécois sera un peu plus fier de lui-même. Il m'apparaît souvent comme un être affamé assis sur une caisse d'aliments. J'en aurais encore long à dire, sur ce sujet...

Trouvez-vous que les étudiants du Collège de Saint-Boniface apprécient la littérature canadienne-française; c'est-à-dire, est-ce que vous vous êtes rendue compte d'un certain éveil chez eux pour les oeuvres écrites dans leur pays?

Au début de l'année académique, je suis toujours surprise de leur peu de connaissances dans la littérature canadienne-française. Je m'aperçois ensuite que certains d'entre eux s'y intéressent vivement. Je veux les amener à lire davantage, à réfléchir sur ce que les Québécois écrivent et à se demander ce qu'un Franco-Manitobain pourrait écrire à son tour. Vous savez, n'est-ce pas que l'on ne parle plus de littérature canadienne-française, au Québec? C'est la littérature québécoise. Que devenons-nous dans cette mise à part? Il faut donc encourager nos étudiants à écrire. Je partage les idées de Gérard Bessette qui suggère la composition d'un roman ou d'une pièce de théâtre au lieu de la rédaction d'une thèse pour l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat. Bessette trouve que l'on forme nos étudiants à la critique mais non pas à la création littéraire. Avec Les Editions du Blé nous aurons peut-être assez d'auteurs pour étudier la littérature franco-manitobaine dans un avenir prochain.

Quels auteurs canadiens-français semblent susciter le plus d'intérêt chez les étudiants?

On aime beaucoup Marie-Claire Blais, Claire Martin, Réjean Ducharme, Yves Thériault. Si je choisis des auteurs qui écrivent des oeuvres dans la veine du "nouveau roman" tels Jacques Godbout et Jean Basile, les étudiants les trouvent difficiles.

Est-ce que vous étudiez des pièces de théâtre dans votre cours?

Pas cette année. J'aimerais restructurer les cours de littérature québécoise au Collège. Je pourrais consacrer un cours à l'étude du théâtre, un autre à la poésie et la chanson du Québec et un troisième au roman. J'ai hâte d'inclure dans mes cours des pièces manitobaines. J'en ai déjà une intéressante collection. Ce qui serait intéressant à mon avis, serait de célébrer le 50e anniversaire de la fondation du Cercle Molière en présentant une saison de théâtre qui comprendrait seulement des pièces manitobaines. Les Manitobains sont bien doués pour le théâtre. Ils ont une simplicité et une aisance remarquables sur un plateau. Il faudrait encourager nos dramaturges en jouant leurs pièces.

Marcelline FORESTIER

BAL MAS



Fais pas ton "tough".





? ? ?

Photo Ray Guyot



Grrr...

SQUÉ '74





Cléopâtre et Antoine (1er prix)



En garde ! (1er prix)

Photo Rey Guyot



Je n'entends rien ? ? ?

INTERVIEW AVEC MLLE BOURGAULT

Dans la matinée du 20 septembre, j'ai eu l'occasion de causer avec Mlle Johanne Bourgault, professeur de géographie. Je vous présente un extrait de notre conversation afin que vous ayez, comme moi je l'ai eu, le plaisir de connaître Mlle Bourgault un peu mieux.

Q. Qu'avez-vous fait avant de venir enseigner au Collège, Mlle Bourgault?

R. Je suis née dans les cantons de l'Est au sud de Quebec. J'ai fait mes études primaires, secondaires et de collège à Thetford Mines. Ensuite, je suis allee à Ottawa faire mes études de géographie à l'Université d'Ottawa. Entre-temps j'ai travaillé un peu, pour un emploi d'été à la Commission Géologique du Canada. Je n'ai jamais eu bien l'occasion de faire des voyages parce que je manquais d'argent. Ce que je connais c'est la province de Québec et un peu de l'Ontario.

Q. Quelles études avez-vous faites?

R. J'ai fait un Baccalauréat en Géographie avec specialisation.

Q. Pourquoi avez-vous décidé de venir enseigner au Collège?

R. J'ai pris une décision assez rapide. Je ne me dirigeais pas du tout vers l'enseignement. J'avais essayé de me trouver un emploi permanent durant l'été dans la fonction publique au Québec et je n'avais rien trouvé. J'ai pris ce qui s'est présenté à la dernière minute.

Q. Avez-vous l'intention de continuer dans l'enseignement?

R. Non.

Q. Voulez-vous continuer vos études?

R. Oui. Je veux faire une maîtrise en géographie ou en écologie, car l'écologie m'intéresse beaucoup.

Q. Quelles sont vos premières impressions du Collège?

R. Je n'ai pas eu beaucoup de temps de pénetrer dans ce milieu parce que j'ai eu beaucoup de travail.

Q. Qu'est-ce qui vous a frappée le plus au début?

R. C'est la même chose que si je retournais dans le passé et rentrais au cégeppe de Thetford, quiestun collège. C'est à peu près la même atmosphère.

Q. Dans vos classes, rencontrez-vous beaucoup de participation de la part des élèves?

R. Oui. Mais ça varie d'un cours à l'autre. Parfois, ça va très bien dans un cours et ça va mal dans l'autre.

Q. Trouvez-vous que les étudiants ont une facilité suffisante pour s'exprimer en français?

R. Il y en a qui ont beaucoup de difficulté. Ils me demandent souvent la signification de mots que j'emploie. Mais, il est vrai que le vocabulaire de la géographie est un vocabulaire très étendu puisque ça touche à beaucoup de domaines... de la geographie physique à la géographie humaine, et c'est complètement nouveau pour eux.

Suite à la page 15

Suite de la page 14 Mlle Johanne Bourgault

Q. Trouvez-vous que préparer les cours demande beaucoup de travail?

R. Oui, beaucoup... surtout quand on n'a jamais enseigné. C'est complètement nouveau.

Q. Quelle est votre méthode d'enseignement?

R. Il est toujours préférable d'obtenir la participation des élèves. Dans le cours de deuxième annee, j'aimerais organiser des discussions de groupes sur des thèmes particuliers.

Q. Qu'est-ce que vous espérez laisser à vos étudiants?

R. Ce que je veux leur laisser c'est une connaissance étendue de l'environnement, qu'il s'agisse de leur environnement à eux ou de l'environnement général de l'homme.

Q. Quels sont vos intérêts, en dehors de la géographie?

R. J'aime bien les arts en général. J'aime la musique, l'artisanat... Si j'en avais l'occasion, je ferais de l'artisanat, comme du tissage.

Q. Quelles sont vos ambitions pour plus tard?

R. Je n'en ai aucune pour l'instant. On s'aperçoit à un moment de sa vie, que ses ambitions, tout ce qu'on veut quand on est jeune, c'est très difficile à atteindre, donc on est mieux de vivre au jour le jour.

Q. Quel genre de travail vous plairait?

R. Un travail individuel sur le terrain, en pleine nature.

Mlle Bourgault m'a dit qu'elle aimerait beauxoup participer aux activités des étudiants, car elle se sent encore comme une étudiante, ayant juste terminé son Baccalauréat à l'Université d'Ottawa l'année dernière. Nous espérons, Mlle Bourgault, que vous aimerez votre séjour chez nous et que vous vous ferez de nombreux amis parmi les étudiants du Collège de Saint-Boniface.


Ginette LeMOULLEC



Photo. Ray Guyot

CRITIQUE

KAMOURASKA

Lorsqu'un livre sert à inspirer la création d'un film, c'est qu'il a certains mérites qui peuvent plaire au grand public. KAMOURASKA est un livre de passions où l'on retrouve à la fois la joie et le dégoût de la luxure, la violence et la douceur, l'amour et la haine. Enfin, ce livre renferme tous les éléments que recherche le fervent du cinéma. Madame mère Tassy dit bien, en parlant de son fils et de sa jeune épouse, que c'est du théâtre. Oui, les personnages d'Anne Hébert sont des gens qui vivent, qui éprouvent pleinement toutes la gamme des émotions.

Mais il serait injuste de dire que le film dépasse ou même égale la création littéraire d'Anne Hébert. Le roman a des dimensions qu'un film ne saurait rendre.

Il y a surtout ce langage qu'emploie l'auteur et qui finit par devenir le style du roman nouveau, un stule qui ne réussit que sous la plume d'un maître. Anne Hébert a une façon de nous placer dans le présent, de nous plonger dans le passé, de nous faire revenir en avant, en arrière, sans perdre notre intérêt. Parfois, elle semble tout nous révéler dès le début (car nous savons très bien qu'il s'agit d'un meurtre), mais en même temps elle nous oblige à lire jusqu'à la dernière page pour découvrir le mystère qui entoure la vie de Mme Rolland. Elle oppose l'innocence à la culpabilité et nous donne jamais la réponse.

Son langage suit de près les sentiments qu'éprouve son personnage principal dont les battements de coeur, la respiration coupée, la rage, le désespoir, la folie, les soupirs, les désirs voluptueux de la chair deviennent ceux du lecteur qui ne vit qu'avec elle. Cette langue, à la fois poétique, émotive, suit les moindres pensées d'une Elisabeth d'Aulnières, d'une Mme Antoine Tassy, d'une Mme Jérôme Rolland. Parfois c'est l'héroine qui parle, qui se défend et qui s'accuse, parfois c'est un narrateur qui intervient ou qui observe, parfois c'est un autre qui se dévoile, qui accuse ou qui excuse; mais toujours, le lecteur est captivé par cette femme dont les manigances dégoutent. En dépit de cela, on ne parvient pas à la condamner. L'important n'est pas l'histoire, mais le long déroulement psychologique des passions qui animent l'intrigue.

Qui est cette femme, cette Elisabeth pour qui un homme juste commettra le pire des crimes, pour qui un homme tendre deviendra un meurtrier violent, pour qui un médecin tentera d'effacer de cette terre son ami d'enfance, mais qui ne réussira qu'à rendre plus vivace la présence de cet être rempli de sang? L'image d'Elisabeth vous hantera comme elle a hanté le docteur Nelson, et vous fera parler de KAMOURASKA: un chef-d'oeuvre qui déborde son cadre géographique. L'action se situe au Québec mais le monde entier liera ce roman au thème universel.

Rachel Deniset

TIT-COQ

Pour une fois, on a pu voir une bonne pièce et se détendre: ça fait changement des pièces indigestes. "Tit-Coq" ne choque pas, il reconcilie; au lieu de réagir à une idee, les Franco-Manitobains se sont facilement identifiés au langage et à l'atmosphère des fêtes, des réveillons, etc. "Notre vie, c'est à nous autres; du moment que la religion le permet, aussi bien la fricoter à notre goût. A condition de ne pas se tromper de recette. Toute la question est la."

Et "Tit-Coq" est d'autant plus réel pour ceux qui ont connu la guerre et qui ont vecu dans une situation d'attente. La pièce est encore plus réelle pour les bâtards! ? ! !

Certaines personnes qui pensent avoir de l'esprit n'ont pas joui de la pièce et l'ont traitée de dépassée, banale, "cheap", etc. Pour eux, nous avons ce petit refrain : "A rock feels no pain, and an island never cries! "

Félicitations au Cercle Molière qui a entrepris une saison canadienne et qui a si bien rendu "Tit-Coq". Bon succès dans l'avenir!

Jean-Pierre DUBÉ
Michel DANDENEAU

INTERVIEW AVEC M. PAUL BARIL

M. Baril, où êtes-vous né, et où avez-vous fait vos études?

R. Je suis originaire de St-Jean-Baptiste. C'est là que j'ai fait mon école primaire, pour ensuite aller au Jardin d'Enfance et au Collège de Saint-Boniface. Puis je suis retourné à St-Jean-Baptiste pour terminer mon école secondaire. J'ai ensuite fait mon Ecole Normale, qui était dans le temps à Tuxedo, et par cours du soir et cours d'été, j'ai complété mon B.A. et mon B.Ed.

Comment êtes-vous venu travailler au Collège?

R. J'avais déjà enseigné une partie d'un cours à l'Institut Pédagogique l'année dernière, et ceci me plaisait. Je sentais que j'avais une contribution à faire. Il y avait aussi des cours, qui étaient sensés être enseignés cette année, qui m'intéressaient particulièrement. J'en ai parlé au directeur et...

Quel cours enseignez-vous cette année?

R. J'enseigne le "micro-enseignement" et "l'audio-visuel", en plus d'être responsable de l'organisation des stages pédagogiques.

Pouvez-vous donner une petite description du cours "micro-enseignement"?

R. C'est un atelier qui fait en sorte que les étudiants-maîtres ont la chance de pratiquer certaines habiletés de l'éducation. A ce moment-là, il y a cinq élèves de l'élémentaire ou du secondaire, selon que l'étudiant-maître se propose d'enseigner à l'élémentaire ou au secondaire. Ils enseignent donc une leçon à ces elèves. C'est filmé sur une bande magnétoscopique; ensuite, il y a une rétroaction: on revoit la bande et un genre d'évaluation de la leçon suit.

Comme ancien directeur de l'école Taché, que pensez-vous des événements qui ont eu lieu cet été et cet automne?

R. Franchement, je n'ai pas l'intention de me prononcer d'un côté ou d'un autre. Pour moi, l'expérience à l'école Taché a été formidable. Cette école a fait ses preuves de plusieurs façons. C'est évident que les élèves, les parents et les professeurs travaillaient très bien ensemble. Les événements qui se sont produits, je pense, ont surtout signalé le support que les parents apportaient à l'école. Je trouve que c'est bon, du point de vue de la démocratie, que les parents aient été assez tenaces pour indiquer ce qu'ils pensaient de la situation. Maintenant je ne suis pas prêt à dire que je suis d'accord avec toutes les démarches et toutes les choses qu'ils ont faites. Je pense qu'il n'y a personne qui est toujours d'accord avec tout ce qu'un groupe peut faire. Mais je crois que la philosophie ou l'idée qu'ils essayaient de transmettre était valable.

Quel est, d'après vous, le rôle de l'enseignant au Manitoba français?

R. Le rôle de l'enseignant au Manitoba est le même que celui de tout enseignant, où qu'il soit dans le monde: c'est de transmettre des connaissances, une façon de vivre dans une société, d'aider l'élève à s'intégrer à la société. Au Manitoba, surtout si on parle d'enseignement dans les écoles françaises, il y a un peu plus que ça. L'enseignant doit aussi se prévaloir des occasions pour développer l'aspect culturel. Etant donné que nous sommes submergés par des anglophones, il faut que l'école aille plus loin que son rôle traditionnel, qui est de transmettre des connaissances et de voir à l'enseignement des matières scolaires. Elle ne peut pas s'attendre que l'élève reçoive de la société l'apport culturel qu'il devrait avoir s'il veut être fier de sa langue maternelle. S'il ne peut pas avoir cette culture dans le milieu, le professeur, le directeur et le système scolaire doivent faire en sorte que l'école devienne un foyer de culture française.



Photo Ray Guyot

Quel est le plus grand problème auquel l'enseignant doit faire face?

R. Le plus grand problème est un problème de temps, d'engagement. Il n'y a absolument aucun doute que de devenir enseignant de nos jours demande énormémant de vitalité et même de force physique parce qu'on demande beaucoup d'un enseignant, et beaucoup plus d'un enseignant qui se destine à enseigner dans une école française.

Est-ce qu'il a reçu une formation en conséquence de ceci?

R. Je pense qu'il y a des degrés; ça dépend des antécédents de chaque personne. Maintenant est-ce que chaque élève qui sort de l'Institut Pédagogique est prêt à assumer toutes les fonctions qu'il doit assumer dans le système scolaire? Je ne crois pas. Je crois que dans toute profession, on progresse petit à petit jusqu'à ce qu'on devienne très compétent. L'Institut Pédagogique donne les notions fondamentales, une base à l'étudiant. C'est le rôle du directeur dans les écoles de parfaire cette éducation et de l'aider à cheminer vers ce qu'on conçoit comme étant un professeur compétent.

Suite à la page 18

INTERVIEW AVEC LE PÈRE FERNAND BINETTE

La première fois que j'ai vu le Père Binette, c'était au secrétariat universitaire; il essayait de comprendre pourquoi soixante étudiants se trouvaient à son cours alors qu'il n'en attendait que vingt-cinq... Une fois ce problème résolu, je lui demandai si je pouvais le rencontrer quelques instants afin de l'interviewer. Il accepta d'emblée et voici le résultat.

Q. Pourrais-tu résumer ce qui a précédé ton arrivée au Collège?

R. Je suis né en Saskatchewan à Ponteix. J'ai fait mes études au collège de Gravelbourg où, par la suite, j'ai été principal et professeur durant sept ans. Ensuite, je me suis spécialisé en psychologie. Après être passé par Ottawa pour le B. Ed. je suis allé à Montréal pour la maîtrise. Fatigué de l'administration, j'ai quitté l'enseignement et je suis retourné à mes études. Cette fois-ci en théologie. J'ai pris une licence en Sciences Religieuses à l'Université d'Ottawa. Après ces études, je suis revenu dans l'Ouest. Ma charge de directeur de la Villa Maria, durant cinq ans, n'étant pas trop lourde, m'a donné l'occasion d'aller me spécialiser en Sciences Sociales. J'ai passé quelque temps au "National Training Laboratories for Behavioral Sciences" dans l'état du Maine et dans un autre centre à San Francisco. Finalement, j'ai décidé de retourner à l'enseignement et, comme il y avait des démissions au Collège, j'ai décidé de tenter ma chance.

Q. Tout ceci représente combien d'années d'études?

R. Il faut compter douze années d'études post-secondaires.

Q. Est-ce ta première expérience, en tant que professeur, dans un milieu post-secondaire?

R. Non, j'ai déjà enseigné en Lettres. Je donnais des cours d'histoire, de latin et de français.

Q. Te voilà au Collège depuis un certain temps et j'aimerais savoir quelle idée tu en avais de l'extérieur.

R. Je n'étais jamais venu ici, même si je restais dans les environs. Mais, de par ce qu'en disaient certains professeurs, le travail semblait s'y faire dans une atmosphère agréable.

Q. Quelle est la chose qui t'a le plus frappé lors de ton arrivée?

R. D'abord, du côté des professeurs, c'est leur gentillesse. D'autant que j'avais passé quatre mois dans une école de Winnipeg l'année dernière... Le contraste est tellement fort. C'est encourageant!

Q. Et maintenant, en ce qui concerne les étudiants?

R. Là aussi, c'est l'accueil qui étonne; les gens te saluent dans le corridor. C'est surprenant au début.

Q. Est-ce que les cours que tu as à enseigner correspondent à tes choix?

R. On m'a donné de la psychologie; cela me convient parfaitement. D'autant plus que je fais beaucoup de travail de groupe.

Q. Passons à un autre domaine. J'aimerais savoir à quoi tu occupes tes moments hors des cours?

R. Actuellement, depuis mon arrivée au Collège, je passe tout mon temps ici. Avant, je voyageais beaucoup. J'animais différents groupes sur une distance s'étendant de New York à Vancouver. Maintenant, j'ai dû abandonner tout cela; j'ai un travail à plein temps.

Tout s'annonce pour le mieux!!

Propos recueillis par Michel LECAVALIER



Suite page 17

M. Paul Baril

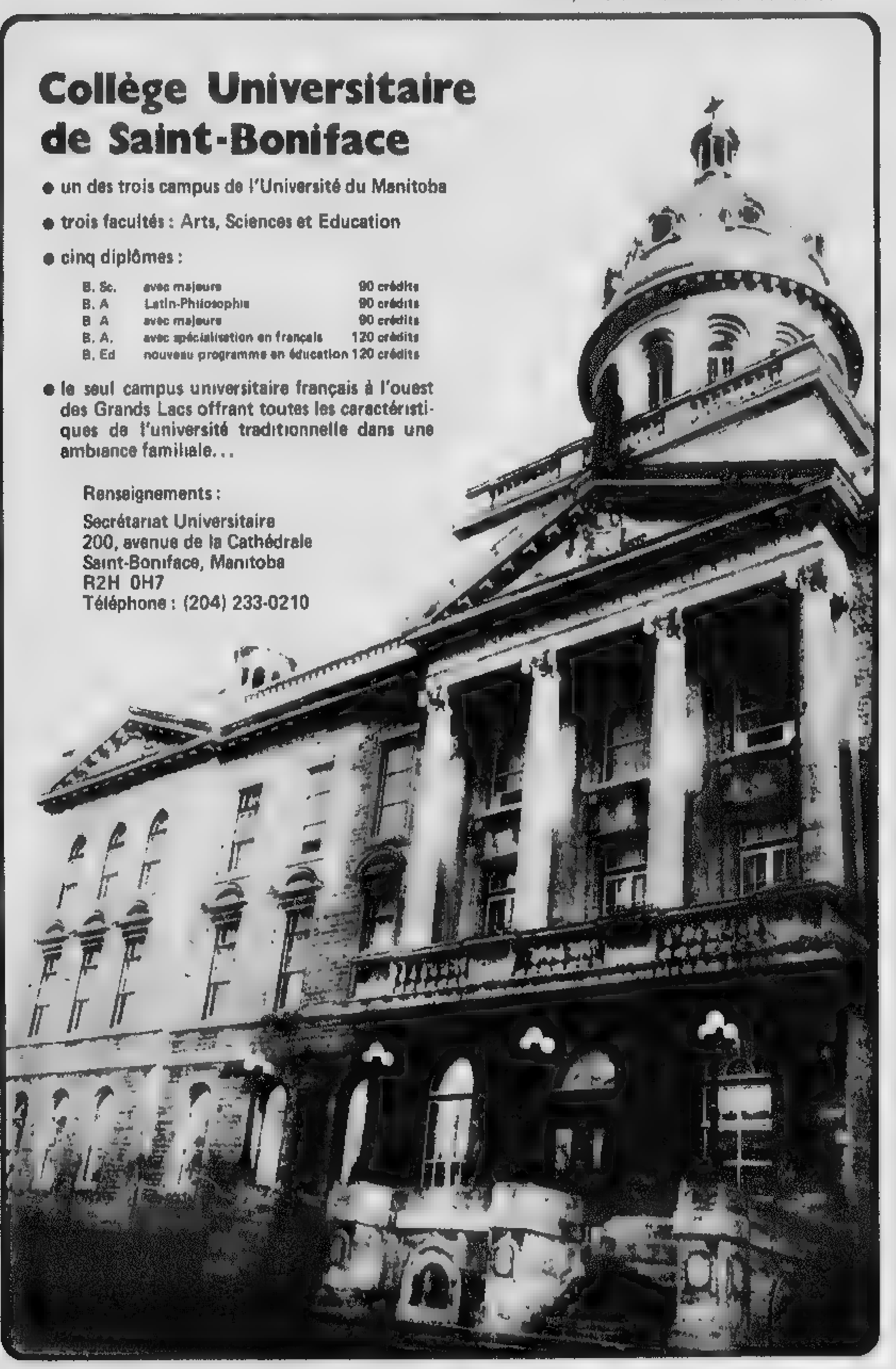
Quelle impression avez-vous eue du Collège?

R. Etant donné que je n'ai pas été tellement éloigné du Collège, ce n'est pas une impression de choc. Par contre, j'étais un peu plus négatif que je le suis depuis que je suis arrivé. Je ne sais pas si je m'adonnais mal, mais je n'avais pas l'impression que l'aspect français du Collège existait au degré où je vois qu'il existe. J'entends les étudiants parler français beaucoup plus que j'avais l'impression de les entendre parler quand je venais auparavant.

Que pensez-vous qu'on puisse améliorer dans l'Institut?

R. Dans l'Institut Pédagogique, je crois que l'amélioration se fera à mesure qu'on avancera. Il y aura une plus grande cohésion dans le personnel. Etant donné que l'Institut est encore très jeune, je ne crois pas qu'elle se soit donné une image, qu'elle se soit taillé une façon d'agir. J'ai l'impression qu'avec le temps, et si le personnel ne change pas à tous les ans ou tous les deux ans, il se formera une philosophie de l'éducation et la communication sera plus étroite. Ceci viendra quand les gens se connaîtront davantage et qu'il y aura plus de professeurs qui seront professeurs à plein temps.

Propos recueillis par Monique MULAIRE


Collège Universitaire
de Saint-Boniface
• un des trois campus de l'Université du Manitoba
• trois facultés : Arts, Sciences et Education
• cinq diplômes :
B. Sc. avec majeure 90 crédits
B. A Latin-Philosophie 90 crédits
B. A avec majeure 90 crédits
B. A. avec spécialisation en français 120 crédits
B. Ed nouveau programme en éducation 120 crédits
• le seul campus universitaire français à l'ouest des Grands Lacs offrant toutes les caractéristiques de l'université traditionnelle dans une ambiance familiale...
Renseignements :
Secrétariat Universitaire
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210

INTERVIEW AVEC M. BEAUDOIN ALLARD

M. Allard, j'ai remarqué que vous avez étudié à plusieurs endroits. D'où venez-vous?

R. D'où je viens? C'est une longue question, une longue histoire. J'ai en effet étudié à plusieurs endroits. Je suis d'origine franco-manitobaine et française; mon père est manitobain et ma mère est Parisienne. Je suis moi-même né en France – un espèce d'accident de parcours! Mon père était diplomate, ce qui explique que j'ai beaucoup voyagé. J'ai étudié au Canada, en Belgique, à Louvain, à Paris, à Rome, à Munich en Allemagne, pour, justement compléter mes études philosophiques.



Depuis combien de temps enseignez-vous la philosophie?

R. J'ai commencé à enseigner la philosophie en 1959. J'ai enseigné pendant deux ans puis j'ai interrompu pour faire des recherches en Europe. J'ai repris l'enseignement en '63, jusqu'en '66. J'ai de nouveau interrompu pour des études et à ce moment-là je n'ai plus comme tel enseigné. J'étais à l'étranger où j'ai pu diriger des séminars; dont les travaux étaient faits par les étudiants et je présidais aux séances, aux discussions. Ensuite, l'année dernière, je ne peux pas dire que j'ai enseigné régulièrement, mais j'avais des groupes de discussion deux ou trois fois par semaine. Ainsi je faisais de l'animation intellectuelle ou spirituelle; qui est aussi une forme d'enseignement. La philosophie comme telle, je peux dire que je l'ai enseignée cinq ans avant de venir ici.

Ecrivez-vous, ou avez-vous l'intention d'écrire, des livres ou des articles philosophiques?

R. Oui, j'écris. J'ai déjà publié quelques articles critiques, c'est-à-dire des listes annotées de manuscrits, manuscrits que j'ai repérés moi-même dans les bibliothèques. J'ai aussi publié quelques articles de philosophie dans des Revues peu connues. Actuellement, je prépare une publication que j'espère remettre à l'imprimeur cet hiver et qui est un remaniement de ma thèse de doctorat. J'ai d'autres plans en vue, en particulier l'édition critique du traité de psychologie de Guillaume d'Auvergne, édition qui est sur le métier actuellement et qui va prendre encore quelques années à achever.

Quelles sont vos premières impressions du Collège?

R. Mes premières impressions du Collège sont très bonnes. Je trouve que c'est une institution vivante; mais comme toute réalité vivante elle doit, encore plus ces temps-ci, soutenir une lutte assez dure pour survivre. Disons que ça, c'est le contexte général. Par rapport à l'atmosphère, je la trouve excellente. J'aime beaucoup l'attitude des étudiants et les professeurs semblent m'accepter; alors je n'ai vraiment pas à me plaindre.

Pourriez-vous nous parler un peu de ce qui vous a poussé à choisir la philosophie?

R. Ca, c'est une question très personnelle. C'est assez difficile de savoir exactement ce qui pousse un homme à choisir une branche du savoir. Si je cherche dans ma mémoire, je crois que je peux dire d'abord que mes premiers cours de philosophie, au moment de mon B.A., m'ont vraiment fasciné. J'ai alors beaucoup étudié et beaucoup lu et je sentais que ça m'intéressait de continuer. En plus de cela, à la fin de mon B.A. je n'étais pas certain de ce que je voulais faire dans la vie. J'ai donc décidé de me donner une année de réflexion. Pendant cette année j'ai fait de la philosophie et je me suis rendu compte que c'était probablement là le domaine où je pourrais vraiment me donner pleinement.

Quels sont les passe-temps favoris d'un philosophe?

R. Il n'est pas question des passe-temps favoris d'UN philosophe. Mes passe-temps favoris sont la photographie – j'ai une belle collection de diapositives et de photos noir et blanc – et également certains sports: la nage, le patin. J'aime beaucoup me rendre à un chalet familial sur les bords du lac Manitoba et y travailler, le temps de me détendre. Mais essentiellement, mon passe-temps favori, c'est la photographie. Evidemment je pourrais dire que la lecture aussi est un passe-temps dans le sens qu'il faut beaucoup lire, donc que c'est une occupation à laquelle je passe mon temps. J'aime aussi énormément le théâtre, la musique et je sais qu'ici, à Winnipeg, il y a d'excellentes choses; c'est une des raisons pour lesquelles j'aime bien être ici.

Si l'on vous demandait d'expliquer en quelques phrases pourquoi chaque étudiant devrait suivre au moins un cours de philosophie dans sa vie, que répondriez-vous?

R. Je répondrais qu'en autant qu'un cours de philosophie donne à un étudiant la chance de réfléchir sur sa vie ou peut-être de commencer à se rendre compte qu'il peut réfléchir sur sa vie, donc qu'il a vraiment sa vie entre les mains, en autant que ce cours l'aide peut-être à lui procurer certains principes réfléchis, raisonnés, qu'il arrive à comprendre et à justifier, je dirais que dans cette mesure-là, surtout aujourd'hui où il y a tant de courants de pensée, tant d'idées qui s'entrechoquent, tant de façons de vivre finalement, je considère un cours de philosophie essentiel pour se trouver soi-même, se trouver comme personne, et se choisir finalement comme personne. Ce que je viens de dire n'est au fond qu'un commentaire de la vieille maxime socratique: "Connais-toi toi-même". Et un cours de philosophie devrait donner à tout étudiant l'occasion au moins de se mettre sur le chemin de la connaissance de soi-même; en ce sens-là, et surtout de nos jours, je trouve ça essentiel.

Gisèle BOURGEOIS

"LES SPORTS CHEZ L'UNIVERSITAIRE: POURQUOI? QUAND? QUOI?"

Avant de discuter les événements sportifs de cette année, je vais profiter de cette occasion pour dire un mot au sujet des sports dans la vie d'un étudiant. Pourquoi? Je ne dis pas cela pour obliger les élèves à participer aux divers sports pratiqués ici, mais seulement pour aider tout le monde à réaliser que l'activité physique doit jouer un rôle important dans chaque vie. D'abord, je crois que la plupart d'entre nous se sont aperçus, ou du moins je le souhaite, que la grande majorité des Canadiens ne font justement pas assez d'exercice physique et par conséquent, leur santé en souffre.

Maintenant, il ne faut pas conclure qu'on doit tous embarquer immédiatement sur un programme d'activités rigoureuses. Ceci n'est pas du tout le cas, parce qu'on n'a pas tous les mêmes capacités physiques et plusieurs d'entre nous ne sont pas doués également au point de vue sportif. Ce qu'on peut faire cependant c'est de participer à notre propre niveau et faire ce qu'on peut, même si on n'est pas tous des athlètes de première classe avec des talents olympiques. Le simple fait de participer est déjà une récompense. D'ailleurs il ne manque pas d'activités sportives ici au Collège et tous peuvent trouver l'activité ou le sport qui les intéresse le plus.

Evidemment, les filles ne seront pas oubliées et un programme de patinage, de ballon-volant et ballon-panier, même une ou deux parties de hockey seront à leur disposition. En plus, le gymnase est libre tous les mardis soir et tous sont invités à y venir.

Regardez donc attentivement les pancartes qui sont affichées près du Baladin pour savoir ce qui se passe dans les sports. Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à les transmettre à l'AUCSB.

Enfin, bonne chance à tous, ayez une bonne saison et tenez-vous en forme!

Roger BILODEAU, responsable

BONSPIEL À ST-ADOLPHE



Photo: Ray Guyot



INTERVIEW AVEC M. HARRY RAGOONADEN

Q. Quel est votre nom et quelles sont vos origines?

R. Je m'appelle Ari Krishna, tout comme le mouvement que vous voyez dans Winnipeg, et mon surnom est Ragoonaden. Le nom Ari Krishna veut dire Seigneur Krishna. Je ne suis pas seigneur, c'est un nom qu'on m'a donné. Je suis Mauricien, car je suis né à l'île Maurice, mais je suis d'origine hindoue. J'ai fait mes études primaires et secondaires en français et en anglais à l'île Maurice; l'île Maurice est une île bilingue tout comme le Canada. Mes études universitaires, je les ai faites à l'Université de Dublin (Trinity College) en Irlande et en Angleterre. J'ai étudié l'histoire moderne et les sciences politiques. J'ai passé sept ans en Europe; j'y ai étudié cinq ans. J'ai pris un baccalauréat et ensuite une maîtrise. Je me suis spécialisé dans le mouvement prolétaire de l'Europe du 19e siècle, c'était le thème de ma maîtrise. Après j'ai enseigné pendant deux ans en Angleterre. Je suis retourné à l'île Maurice en 1966, et j'y ai travaillé jusqu'en 1971, date à laquelle je suis retourné en Angleterre pour les vacances. J'y ai travaillé encore, mais je ne pouvais pas m'adapter à l'Angleterre. J'étais à la recherche de moi-même, je suis toujours à la recherche de moi-même. Je suis donc retourné à l'île Maurice et maintenant je suis au Canada.

L'idée de la recherche de soi se retrouve dans mon "background". Je suis Mauricien, d'origine Indienne, mais j'ai reçu une éducation occidentale; et, en Europe, j'ai épousé une Européenne. En ce moment je ne sais pas ce que je suis; si je suis Indien, si je suis Africain, ou si je suis Européen. D'apparence physique, je suis Indien; de culture française, j'ai reçu une éducation anglaise et française. Sur certains sujets je pense comme un oriental par contre, je suis parfois enclin à penser comme un occidental. Enfin, j'ai pensé que le Canada me donnerait l'occasion de me retrouver.

Ce que j'ai aimé au Canada, ce sont les grands espaces, particulièrement à Winnipeg. On peut s'isoler. Les grandes villes me dégoûtaient un peu, surtout après avoir vécu à Londres. Là c'était une sorte de fourmillière avec 8 millions d'habitants. Habiter Londres, travailler à Londres, c'est un cauchemar. Je me suis bien amusé là, la "swinging city", mais je n'y habiterais pas, pas pour élever une famille, non, pas du tout. Winnipeg est une petite ville en comparaison avec Londres, il n'y a pas beaucoup de monde, et surtout Saint-Boniface, que j'apprécie beaucoup.

Q. Pourquoi?

R. C'est vieux, c'est traditionnel, il y a de vieux bâtiments, il y a un peu de l'Europe à Saint-Boniface. En même temps il y a aussi le dynamisme de l'Amérique: vous oeuvrez vers l'avenir. Trop de traditions, trop de conservatisme, ça empêche les gens de progresser, et je pense qu'en Europe c'est cela qui arrive.

Q. Est-ce que vous trouvez le type universitaire européen différent du type universitaire canadien?

R. Non. Peut-être que la structure dans laquelle il travaille est différente mais l'attitude envers la vie, la pensée, la philosophie de vie est pareille. Ils oeuvrent tous vers un monde nouveau, la paix, la compréhension entre les races et les nations.

4. Est-ce que c'est votre premier emploi au Canada?

R. Non. Je suis arrivé au Canada en mars de cette année. J'ai trouvé un emploi à la Banque Royale. Ils ont été très gentils avec moi. J'ai commencé le "Manager training" qui aurait fait de moi un enseignant pour leurs apprentis.

Ensuite je suis venu au Collège de St-Boniface, pour prendre mon brevet d'enseignement. C'est en venant ici que j'ai appris que M. Pénisson partait en congé. On m'a demandé si j'accepterais de venir enseigner l'histoire européenne. J'ai dit oui, j'ai quitté la banque, et me voici encore une fois dans mon milieu, un milieu académique, enseignant l'histoire que j'aime beaucoup.

5. Q. Pourquoi vous êtes-vous lancé dans le domaine de l'histoire?

R. Je me destinais à la médecine, j'ai même fait un an de médecine et j'ai tout abandonné parce que l'histoire c'est quelque chose qui m'a toujours intéressé. Je me souviens quand j'étais tout petit à la maison, je passais tout mon temps à lire les livres d'histoire de mes frères aînés. L'histoire de la France et de l'Angleterre, le temps des chevaliers et de la féodalité surtout me passionnaient. C'était ça mon initiation à l'histoire, quelque chose de romantique, découvert à travers ces vieux livres poussiéreux à la maison. En grandissant, je me suis beaucoup intéressé à la politique de toutes les parties du monde. Et puis étant né dans le Tiers Monde, et de souche Indienne, la vie des hommes tels Ghandi, Nehru, m'a beaucoup impressionné. Leur lutte contre le colonialisme britannique m'a beaucoup influencé durant ma jeunesse.



Photo: Ray Guyot

Suite a la page 23

Suite page 22

M. Harry Ragoonaden

Q. Où demeurez-vous et pourquoi?

R. En ce moment je demeure à St-Boniface. Il n'y a aucun autre endroit où je voudrais demeurer, pas même à Tuxedo ou à River Heights. J'aime beaucoup l'avenue de la Cathédrale. St-Boniface a une atmosphère, quelque chose que je ne puis définir... On voit qu'ici il y a des racines.

On se sent aussi dans une famille, il n'y a pas cette impersonnalité de la grande ville. Je ne crois pas que je quitterais St-Boniface pour... Comment l'appelez-vous, Tuxedo?

Q. Où se trouve l'île Maurice?

R. Cette île se trouve dans l'océan Indien à 500 milles à l'est de Madagascar. L'île fut découverte, colonisée et abandonnée par les Hollandais au cours du XVIe siècle. Les Français y sont demeurés jusqu'en 1810; l'île fut capturée par les Anglais qui y sont demeurés jusqu'en 1868. Mais lors de la prise de l'île par les Anglais, les Franco-Mauriciens ont signé le traité de paix en insistant que la langue française, la religion catholique, les coutumes, les moeurs, et les lois françaises soient gardées à l'île Maurice. Les Anglais ont toujours su respecter cette clause.

Cela fait que de nos jours vous avez à l'île Maurice des Indiens qui parlent français, des Chinois qui parlent français, des Musulmans de l'Inde qui parlent français, des Africains et bien d'autres. L'île Maurice est encore le pays où l'on rencontre le plus de races.

Louise BRUNEAU

POUR NOEL, JE VEUX...

Souvent on peut diviser le monde en deux: le monde des gens 'normaux' et le monde des 'anormaux'. Si je veux voir de plus près les 'anormaux', on me dit que je n'ai qu'à me rendre au Musée (oh! pardon! il faut dire 'hôpital'), celui de St-Vital ou encore celui de Transcona.

Au coeur de l'hôpital : les 'grands infirmes', les irrécupérables' comme on les appelle. Brusquement ils laissent ce qu'ils font, me sautent au cou, me regardent avec un large sourire sur leurs visages difformés.

— Quel est ton nom?

— Comment vas-tu?

— Je t'aime, tu sais!

— Viens voir ce que je fais!

— Tiens ma main!

Je me fais bombarder de questions par tous les côtés, ça me gêne horriblement, je suis en train de tomber en miettes sous ces bombardements, les barrières 'sécurisantes' de mon coeur s'écroulent, je n'en peux plus! Sortons d'ici au plus sacrant!

C'est alors que je pénètre dans les salles des gens 'presque normaux'; ces gens-là deviendront peut-être des 'normaux' (comme vous et moi) un bon jour. Assis dans leur petit coin, ils me regardent avec un sourire pâle sur leurs lèvres; c'est un peu gênant, mais au moins ils ne me touchent pas; ça me dérange moins, c'est plus 'normal'.

Enfin je sors dans les rues du monde 'normal', là où on ne se regarde pas, où on ne se parle pas, car les gens 'normaux' sont des gens sérieux, pressés par leur métier, par leur train de vie; ils doivent gagner de l'argent pour maintenir leur statut social 'normal'.

On ne dit pas à un homme sérieux qu'on a vu une "belle" maison, mais plutôt une maison de 80,000 dollars. "Ah! Quelle maison impressionnante en effet! " s'exclamera le monsieur 'sérieux' et 'normal'. On ne dit pas à Monsieur Sérieux que cet étudiant est <u>bon</u>, mais plutôt que cet étudiant <u>a</u> une moyenne de A! Le monde 'normal', c'est le monde de l'<u>avoir</u>; le monde 'anormal' c'est le monde de <u>l'être</u>, car ils n'ont rien d'autre que ce qu'ils <u>sont</u>. Et pour cette raison le 'normal' les rejette et les enferme dans un presque 'musée', car ils <u>n'ont</u> rien! Mais le monde 'normal' de <u>l'avoir</u> assèche le coeur, et une personne sans coeur devient une statue, un objet animé mécaniquement.

Pour Noël, je souhaite avant tout de devenir 'anormal' et de <u>rencontrer</u> les personnes pour ce qu'elles <u>sont</u>, et non pas pour ce qu'elles <u>ont</u>!

Michel DANDENEAU